This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Zayan
HTY

198157

LES
ETATS-UNIS MEXICAINS

LEURS RESSOURCES NATURELLES.
LEUR PROGRÈS. LEUR SITUATION ACTUELLE.

PAR

R. DE ZAYAS ENRIQUEZ

Ouvrage publié
par disposition du Ministère de "Fomento," de la Colonisation
et de l'Industrie de la République Mexicaine.

MEXICO
IMPRIMERIE DU MINISTÈRE DE FOMENTO
Rue San Andrés, 15
1899

LES

ETATS-UNIS MEXICAINS

LEURS RESSOURCES NATURELLES.
LEUR PROGRÈS. LEUR SITUATION ACTUELLE.

PAR

R. DE ZAYAS ENRIQUEZ

Ouvrage publié
par disposition du Ministère de "Fomento," de la Colonisation
et de l'Industrie de la République Mexicaine.

MEXICO
IMPRIMERIE DU MINISTÈRE DE FOMENTO
Rue San Andres, .5

1899

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
198157
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1901

INTRODUCTION.

Quel que soit le point de vue particulier auquel on se place, les progrès accomplis par les Etats Unis Mexicains sont véritablement remarquables. Ils ont heureusement modifié l'opinion défavorable qu'eurent trop longtemps les nations étrangères sur le Mexique et qui lui nuisait tant dans leur esprit, qu'elles le considéraient comme un peuple refractaire au progrès, incapable d'ordre et mort pour la civilisation. Aujoud'hui, bien au contraire, on cite la République Mexicaine comme le modèle des nations hispano-américaines et ce phenomène de transformation peut-être unique dans l'histoire de notre race, est dû à deux causes principales, lesquelles sont du reste, intimement liées: *Paix et Administration.*

La Paix, qui imposée d'abord; mécanique, pour ainsi dire, pendant longtemps, fit apprecier ses bienfaits par toutes les couches sociales, entra dans l'éducation et les mœurs et finit, à la longue, par devenir organique.

L'Administration, qui par l'étude de toutes les questions économiques et sociologiques, en présentant net-

tement les problèmes à résoudre, en les résolvant avec tact, honnêteté et bonne foi; sans changements brusques, sans chocs violents, extirpa la routine, prit une direction nouvelle et réussit enfin à assurer le bien être présent et a donner des garanties positives pour l'avenir.

Et c'est ainsi que l'on parvint à tuer l'hydre de la discorde; à éteindre définitivement les questions de partis politiques ou d'intérêt personnel, pour créer un grand parti national. C'est ainsi, encore, qu'il fut possible—et pour la première fois—d'établir une véritable organisation financière avec un état sérieux des dépenses et des recettes, reposant sur des bases solides et se soldant par un chiffre rassurant en faveur du budget. Des lors, on vit naître puis s'accentuer le crédit extérieur du Mexique; humble et timide au début, il a grandi, prospéré et, actuellement, il est digne d'envie, car malgré les terribles et brusques oscillations du métal argent, étalon monétaire du pays, l'administration a pu faire face à tous les engagements de sa dette étrangère, sans hésitations, sans demander de délais pour payer, sans que le Gouvernement et les particuliers aient, en quoi que ce soit, démérité la confiance si laborieusement acquise.

Sans la dépréciation de l'argent, sans les perturbations commerciales et financières qui en ont été les effets, la situation du Mexique serait incontestablement de beaucoup plus belle encore; telle qu'elle est, elle peut et doit nous remplir de satisfaction, d'orgueil patriotique, car il est de toute vérité, que celui qui aurait osé prophétiser il y a vingt ans que, dans ce

court espace de temps, notre patrie accomplirait les progrès qu'elle a accomplis, changerait si radicalement de face, aurait été considéré comme un fou, même par les esprits les plus optimistes.

Mais il ne suffit point d'avancer un fait; encore faut il le prouver et c'est là le but de l'ouvrage que nous présentons au public et dans lequel nous voulons montrer le développement, graduel et constant de chacune des branches de l'administration publique, en établissant des comparaisons avec des époques anterieures et avec les progrès accomplis par les autres nations latino-américaines dans le même espace de temps; toutes les fois, du moins, qu'il nous aura été possible de nous procurer des renseignements exacts sur ces pays étrangers.

Si nos comparaisons se bornent à ceux ci, c'est que ce sont les seuls qui présentent avec le Mexique l'indispensable égalité de circonstances.

Nous débuterons par une légère étude du moyen, du recours, des ressources physiques du pays; nous étudierons ensuite son développement pendant les vingt années de paix qui se sont écoulées de 1877-78 à 1897-98 et nous terminerons par un tableau synoptique de ses principaux éléments de prospérité en nous appuyant sur des renseignements officiels, en visant à la parfaite exactitude des chiffres et à la plus grande impartialité dans les commentaires, afin que notre livre puisse servir aux recherches et aux études de tous ceux qui voudront se faire une idée juste de ce qu'est la nation mexicaine et du brillant avenir qui lui est réservé.

LIVRE PREMIER.

LES RESSOURCES NATURELLES.

CHAPITRE I.

Le pays.—Limites.—Aspect physique.—Orographie. Hydrographie.

Les Etats Unis mexicains forment la partie Sud de l'Amérique Septentrionale et s'étendent des 14° 30′ 42″ aux 32° 42′ de latitude Nord et entre les 12° 21′ de longitude Est et les 18° O. du méridien de México, soit 86° 46′ 8″ et 117° 7′ 8″ à l'O. du méridien de Greenwich.

Leurs limites sont:

Au N. les Etats Unis d'Amérique; à l'E. le Golfe du Mexique et la mer des Antilles; au S.E. le Honduras anglais et la République de Guatemala; au S. et à l'O. l'Océan pacifique.

La plus grande longueur du Mexique est de 2994 kilomètres, partant du confluent des rivières Gila et Colorado, jusqu'à la barre de Suchiate. Sa plus grande largeur est de 1226 kilom. partant de l'embouchure du rio Bravo jusqu'à celle du rio Fuerte. Sa partie la plus étroite est l'Isthme de Tehuantepec, où l'on ne

compte que 216 kilom. depuis la barre du Coatzacoalcos jusqu'à San Francisco del Mar.

Ses côtes ont un développement de 8830 kilom. dont 2580 correspondent à la côte orientale et 6250 à la côte occidentale.

Dans la partie orientale les états côtiers sont:

Tamaulipas, avec 400 kilom. de côtes.

Vera-Cruz, 640 kilom.; Tabasco, 190; Campeche, 360; Yucatán, 990.

Dans la partie occidentale et en dehors de la presqu'ile de Californie qui compte à elle seule plus de 3000 kilom. de côtes, on trouve:

Sonora, avec 860 kilom. de côtes; Sinaloa, 510; Jalisco (inclus le Territoire de Tepic), 500; Colima, 160; Michoacan, 130; Guerrero, 460; Oaxaca, 410, et l'Etat de Chiapas avec 220 kilom.

Les côtes mexicaines, surtout dans la partie orientale, sont basses et sablonneuses, sans un véritable port naturel qui offre un sûr abri aux navires; en revanche, du côté du Pacifique, il y a de bons ports et quelques uns même, sont excellents, comme celui d'Acapulco.

A faible distance de la plage, pour les deux côtes, le terrain commence à s'élever et la nature tropicale se révèle de plus en plus exubérante, avec ses bois épais remplis d'essences précieuses et de plantes médicinales; ses gais ravins et ses vallées si fertiles; puis, l'on atteint des altitudes de plus en plus grandes, à mesure que l'on pénétre à l'intérieur du pays, jusqu'à ce que l'on arrive au plateau central, immense plaine élevée, limitée à l'E. et à l'O. par les deux gran-

des Cordillères que forment les Andes Mexicaines lors qu'elles se divisent, dans l'état d'Oaxaca, et qui sont connues sous le nom de Sierra Madre orientale et Sierra Madre occidentale.

La première traverse les Etats de Oaxaca, Puebla et Tlaxcala; court parallèlement à la côte, formant la limite occidentale des Etats de Vera-Cruz et Tamaulipas; traverse ceux de Nuevo León et Coahuila et pénétre aux Etats Unis.

La seconde, s'étend parallèlement à la côte occidentale, s'abaisse dans l'Etat de Guerrero pour s'élever de nouveau dans celui de Michoacán, traverse les Etats de Colima, Jalisco, Territoire de Tepic, les Etats de Sinaloa, Durango, Sonora, Chihuahua et pénétre également aux Etats Unis où elle se réunit à la Sierra Madre orientale pour former les montagnes Rocheuses.

Le *Plateau Central* est donc la haute plaine qui s'étend entre les deux Cordillères et qui descend en pente douce jusqu'au lit du Río Bravo del Norte.

L'uniformité de cette plaine est interrompue entre les 19° et 25° de latitude N. par de nombreuses séries de montagnes et collines plus au moins élevées, formant des murs immenses entre lesquels se rencontrent fréquemment de grandes vallées comme celles de Querétaro, Lagos, San Luis Potosí, etc.

L'altitude du Plateau Central est en moyenne de 1800 à 2000 mètres, jusqu'au 25° de latitude N.; mais alors commence une immense dépression vers le N. irrégulièrement formée et qui manque d'écoulement pour ses eaux; dans la partie la plus basse, nommée "Bolsón de Mapimí," elle a une altitude de 1000 mètres à peine au dessus du niveau de la mer.

Plus au N. le terrain recommence à s'élever jusqu'à 1600 à 1800 mètres de hauteur, et pénétre aux Etats Unis où il forme la région connue sous le nom de "Mesilla."

La Sierra Madre orientale est celle qui présente les cimes les plus élevées du pays, car la Sierra occidentale n'en possède qu'une qui dépasse 4000 mètres: le Nevado de Colima.

Les montagnes dont l'altitude dépasse 4000 mètres sont:

Montagnes.	*Etats.*	*Mètres.*
Popocatepetl	Mexico et Puebla	5452
Citlaltepetl (ou Pic d'Orizaba)	Puebla et Vera Cruz	5295
Ixtaccihuatl	Mexico et Puebla	5286
Nevado de Toluca	Mexico	4578
Malinche	Tlaxcala	4461
Nevado de Colima	Jalisco	4334
Ajusco	District fédéral	4153
Cofre de Perote	Vera Cruz	4089

La grande ligne volcanique du Mexique ne s'étend pas parallèlement aux Cordillères comme dans l'Amérique du Sud, car tandis que les Sierras Madres courent du Sud au Nord, la ligne des principaux volcans s'étend de l'E. à l'O. ayant son axe au parallèle 19°. En effet, à partir du volcan de San Martín (ou de Tuxtla), dans l'état de Vera Cruz,[1] jusqu'au volcan de Colima situé à 19° 25′ de lat. N. on trouve sur cette ligne le Pic d'Orizaba, le Popocatepetl, l'Ixtaccihuatl, Cerro Caldera, le Pedregal, l'Ajusco, le Nevado de Toluca, le San Andrés Tapinar, le Jaripeo et le Jorullo.

1 Situé à 18° 35′ de lat. N.

Le Ceboruco est un peu plus au Nord, à l'extrémité occidentale, par 21° 14′ 40″.

En dehors de cette ligne et n'ayant qu'une importance secondaire, il convient encore de citer: la "*Breña*," au S.E. de Durango, las "*Vírgenes*," dans la Basse Californie et "*Babispe*" dans la Sonora.

Avec cette ligne que nous appellerons le parallèle des volcans, coïncide la ligne des grands lacs. C'est ainsi que nous voyons au S.E. du "*Ceboruco*" le lac de "*Magdalena*" ainsi qu'une autre lagune auprès d'Ameca.

Au S. de Guadalajara, se trouve le lac de "*Chapala*" avec une circonférence de 226 kilom. En continuant vers l'Est nous rencontrons les lacs de Michoacán qui sont: "*Pátzcuaro*" avec une circonférence de 50 kilom. environ; "*Zirahueu*," "*Zimipeo*," "*Tecacho*," "*Cuitzeo*" lequel a 50 kilom. de long et une largeur variant de 12 à 20 klm.

Dans la vallée de Toluca se trouvent les deux lagunes qui donnent naissance à la rivière de Lerma, et quatre antres entre Toluca et Ixtlahuaca.

Dans la vallée de México, dorment les lacs de "*Chalco*" et "*Xochimilco*"—separés par l'antique chaussée de "*Tlahuac;*"—"*Texcoco*," "*San Cristobal*," "*Xaltocan*" et "*Zumpango.*" Il est certain que ces six lacs n'en ont formé qu'un seul à une époque reculée.

Dans les plaines de Tlaxcala et de Puebla, on rencontre encore plusieurs lacs ou lagunes de moindre importance, et dans l'Etat de Vera Cruz il faut citer entre autres "*Catemaco*" *Santecomapan*, les lagunes du "*Salado*," "*Mandinga*," "*Camaronera*" et "*Tequiapam.*"

En dehors de ces bassins il y en a beaucoup d'autres, mais de moindre importance, dans les Etats de Chihuahua, Coahuila, Durango, San Luis Potosí, Puebla, Hidalgo, Guanajuato, etc.

La configuration du terrain, l'extrême inclinaison des deux côtes du plateau central, empêchent la formation de grands cours d'eau qui, avec une pente modérée, arroseraient des régions de grande étendue et faciliteraient la navigation intérieure. Dans les plaines du Plateau central, les cours d'eau sont de faible importance et quelques uns, même, n'ont de l'eau que dans la saison des pluies.

Sur les penchants oriental et occidental, ces cours d'eau se précipitent en rapides torrents, en cascades impétueuses. Plus loin, et plusieurs s'unissant, ils forment, grâce aux plaines, et aux pentes plus douces des côtes, des fleuves parfois importants que les embarcations de faible tonnage utilisent pour la navigation. Les principaux bassins hydrographiques se trouvent dans la région orientale; en voici la liste, y compris ceux de la région occidentale.

Cours d'eau.	*Etats arrosés.*	*Etendue en kilomètres.*	*Embouchure.*
Río Bravo.....	Chihuahua, Coahuila, Tamaulipas	2,296	Golfe du Mexique.
Lerma.....	México, Michoacán, Guanajuato, Jalisco	870	Pacifique.....
Balsas.....	México, Michoacán et Guerrero.....	687	„
Yaqui.....	Sonora.....	628	Golfe de Californie
Fuerte.....	Entre Sonora et Sinaloa.....	544	„ „

Cours d'eau.	*Etats arrosés.*	*Etendue en kilomètres.*	*Embouchure.*
Grijalva	Tabasco	553	Golfe du Mexique.
Usumacinta ...	„	548	„ „
Pánuco	Tamaulipas	502	„ „
Mezquital.....	Durango et Jalisco....	481	Pacifique .....
Ures.....	Sonora	419	Golfe de Californie
Sinaloa	Sinaloa.....	419	„ „
Papaloapam ...	Vera Cruz.....	364	„ du Mexique.
Coatzacoalcos.	„	364	„ „
Nazas.....	Durango	337	Lagune de Parras
Mayo.....	Sonora.....	310	Golfe de Californie
Culiacán	Sinaloa.....	245	„ „

Les Etats de Vera Cruz, Tabasco, Oaxaca, Guerrero, Michoacán et Jalisco sont les mieux arrosés du pays. On trouve au Mexique un grand nombre de cascades dont bien peu jusqu'à ce jour sont utilisées comme force motrice. Comme leur énumération serait un peu longue, nous nous contenterons de citer les principales. Ce sont celles de

Ellipantla.....	Cantón des Tuxtlas.....	Vera Cruz.
Barrio Nuevo....	„ de Orizaba.....	„
Rincón Grande...	„ „ „	„
Tuxpango.....	„ „ „	„
Palchan..	„ „ Misantla	„
Naolinco.....	„ „ Jalapa.....	„
La Orduña.....	„ „ Coatepec.....	„
Tenexemaxac.....	„ „ Huatusco.....	„
Omealca	„ „ Córdoba.....	„
Chiquihuite.....	„ „ „	„

Dans l'Etat d'Hidalgo se trouve la belle cascade de "Regla" qui n'est pas importante par la hauteur de sa chute, de 6 à 7 ms.; mais qui a un grand volume d'eau.

Parmi les chutes les plus importantes de l'Etat de Puebla, nous devons citer celle de Huauchinango formée par la rivière Necaxa et qui n'a pas moins de 160 m. de hauteur.

L'Etat de Michoacán est également riche en cascades, on doit mentionner entre autres celles de "*Zararacua*," très belle; la chute de *Enandio* et celle du *Baral* qui a 100 m. de hauteur.

Dans le Jalisco se trouve le fameux "*Salto de Juanacatlán*," qui peut être considéré comme une véritable cataracte, surtout pendant la saison pluvieuse. Sa hauteur n'est que de 17 m. mais, en revanche, la largeur en est de 146 m.

Il y a deux cascades remarquables dans l'Etat de San Luis Potosí: "*El Salto*," municipalité de "El Maíz," qui a 75 m. de hauteur; et celle que forme le *Pinihuana* à Rayon et qui est également d'une bonne hauteur.

Dans le Morelos, citons "*El Salto de San Antón*," à Cuernavaca, avec une chute de 40 m. environ.

Le río Tulija forme dans le Chiapas une véritable cataracte, celle de l'*Hacienda* de *El Salto*.

CHAPITRE II.

Le Climat et le Sol.

En traitant de la climatologie des Etats Unis Mexicains, il est nécessaire de tenir compte de la latitude et de l'altitude, ce second facteur étant plus important, en général, comme nous le démontrerons plus loin.

En effet, le territoire mexicain est situé partie dans la zone tropicale et partie dans la zone tempérée. Dans cette dernière, se trouvent les Etats du Nord et quelques-uns de ceux du centre, une grande partie du Tamaulipas,[1] du Sinaloa et de la Basse Californie sur la côte du Pacifique. Cependant, la différence de latitude influe moins sur la climatologie que l'altitude.

A mesure que le voyageur s'éloigne des côtes,—où, en été, on peut considérer la température moyenne entre 28° et 29° centigrades et en hiver, entre 18° et 19°,—et commence à s'élever vers le plateau central, il sent que le climat se modifie, devient véritablement

1 Sur la côte du Golfe du Mexique.

délicieux dans les régions appelées "Terres tempérées," et assez agréable dans les "Terres froides." Disons qu'il faut tenir en compte que de ces dénominations de Terres tempérée, froide ou chaude, la seule appliquée en termes absolus est cette dernière; car les autres, sont relatives et ne sont employées qu'en comparaison avec la zone brûlante des côtes.

La température moyenne annuelle en terre froide est de 11 à 12° et le thermomètre ne descend au dessous de 0 qu'en quelques points du plateau central.

Il n'y a pas de ligne de démarcation entre les trois zones car les plantes propres aux régions voisines se confondent et la même température se fait sentir avec la même intensité dans des lieux qui, à en juger par la végétation, appartiennent aux Terres tempérées, lesquelles, comme le fait parfaitement observer le Baron de Humboldt, sont les plus variées et les plus riches dans le règne végétal, car, à leur propre et exubérante végétation, elles ajoutent celles des climats froid et chaud dont elles participent, par contact, aux limites respectives.

C'est ainsi qu'en se mettant seulement à un point de vue très général, on pourra établir les limites suivantes:

Les *Terres Chaudes* comprennent les régions de haute température moyenne, caractérisées principalement par la présence des palmiers; elles s'étendent depuis le niveau de la mer, jusqu'à une altitude de 400 m. environ.

Les *Terres Tempérées* sont celles dans lesquelles se développent les cultures spécialement tropicales, com-

me le bananier, la canne à sucre, le café, etc., et qui occupent les régions comprises entre 400 et 1500 mètres de hauteur. La température moyenne est de 20°.

Les *Terres Froides* comprennent la zone dans laquelle prospèrent les arbres et les céréales des climats d'Europe, et cette région qui commence à 1500 mètres de hauteur, se termine à environ 2500 mètres. Plus haut, les conifères seuls vivent et caractérisent, avec les graminées, le commencement de la *zone glaciale* qui va se perdre dans la région des neiges éternelles.

Au Mexique, en considérant la région moyenne entre les parallèles 16 et 22 de latitude N. on peut établir les limites suivantes de cultures et de végétation:

Jusqu'à 800 m. de hauteur, on cultive la canne à sucre, le coton, l'indigo et le tabac, facilement et avec de très bons résultats. Pourtant, la limite de culture peut être portée jusqu'à 1500 mètres.

Le bananier donne des fruits jusqu'à 1500 mètres de hauteur; à 800 mètres, commencent les chênes rouvres.

A 1400 mètres, la culture du blé européen.

A 1850 mètres, les sapins.

A 3100 mètres arrive la limite supérieure des chênes.

A 4000 mètres, celles des pins.

A 4400 mètres se trouve la limite inférieure des neiges éternelles.

L' étendue horizontale de chacune de ces trois zones dépend du relief du sol et cette étendue est d'autant plus grande, que la pente du terrrain où elle se trouve est plus faible.

La zone torride est la moins étendue. Elle comprend la partie orientale de Tamaulipas et de Veracruz, l' Isthme de Tehuantepec, les Etats de Tabasco, Campeche et Yucatan, dans lesquels les accidents orographiques sont nuls ou presque nuls; le Sud de Chiapas, Oaxaca et Guerrero; presque tout Colima, une bande étroite de Jalisco et Tepic. L'Etat de Michoacan a non seulement des terres chaudes sur ses côtes, mais encore dans l'intérieur des terres, comme, par exemple, dans le bassin du fleuve de las Balsas et de quelques-uns de ses affluents, qui constituent la région la plus torride du pays, avec une température moyenne de plus de 30° cent.

Dans la zone tempérée se trouve presque toute la presqu'île de la Basse Californie qui, bien que ne possédant pas de hauteurs notables est en dehors des tropiques; elle est très étroite et baignée, presque dans toute son étendue, par les eaux du Pacifique et du Golfe de Californie.

A cette zone appartiennent encore les Etats de Sonora et Sinaloa en grande partie, ainsi que le territoire de Tepic, le centre de Jalisco et de Nuevo León, la partie occidentale de Tamaulipas et de Veracruz, une notable étendue de Chiapas et de Oaxaca et un peu de Guerrero.

La zone froide comprend presque toute la partie centrale du pays, depuis près de Tehuacán jusqu'à Paso del Norte, le centre de Chiapas, une petite partie de Oaxaca, de Guerrero et de Jalisco.

C'est la plus grande des trois zones.

Sa région supérieure comprend une partie de Puebla, México, Michoacan, Zacatecas et Chihuahua.

La terre chaude est d'une fertilité étonnante. La rigueur de l'été y est mitigée par les pluies abondantes qui tombent depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre ou Octobre et par les brises marines qui rafraîchisent les côtes et dont la bienfaisante action ne se fait sentir qu'à une faible distance dans l'intérieur du pays.

A cette région appartiennent les grands bois où abondent l'acajou, le cèdre, le bois de rose, le bois moucheté, la *caobilla* et une multitude d'autres bois industriels, d'ébénisterie et de teinture. C'est en même temps la région des grands cours d'eau qui, en plus de donner de l'humidité, offrent des voies faciles et bon marché pour le transport des produits. Quand la population sera plus dense, quand nous aurons une immigration qui se décide à braver les rigueurs du climat, méprisant la terreur que l'exagération et l'ignorance font planer sur cette zone, la terre chaude sera la plus grande source de richeses du pays; c'est là que se feront les plus grandes fortunes dans le plus court espace de temps.

La terre tempérée est considérée comme une véritable terre promise. Le climat, en dehors des limites avec la zone inférieure, est agréable; le sol est fertile et possède toutes les conditions d'habitabilité désirables. Dans cette zone, la saison des pluies est plus longue que dans les deux autres, car, tandis que dans la région torride cette saison ne dure que cinq à six mois et que pendant le reste de l'année, appelé temps de sécheresse on saison sèche, il tombe à peine quelques rares petites pluies; dans la région tempérée, la

saison pluvieuse proprement dite dure six mois et pendant l'hiver il tombe fréquemment des pluies légères qui maintiennent une humidité notable dans l'atmosphère et dans le sol. Dans cette région se trouvent les bois les plus beaux, les fruits tropicaux les plus exquis et de la plus grande valeur pour l'exportation. Cette zone est assez bien arrosée par une multitude de ruisseaux qui forment fréquemment des chutes d'eau pouvant être utilisées—et qui le sont déjà dans beaucoup d'endroits,—comme force motrice.

La terre froide est la moins fertile, la plus mal arrosée et celle où les pluies sont le moins abondantes et le plus irrégulières. Dans presque tout le plateau central on compte toujours pour l'agriculture sur les pluies qui commencent à tomber à la fin de mai. Quand les pluies arrivent tardivement ou sont peu abondantes, les récoltes sont plus ou moins compromises dans les états du Centre et dans ceux du Nord et c'est là un malheur qui n'arrive que trop souvent.

Le problème de l'irrigation s'impose dans cette zone d'une façon absolue. Par malheur, il n'est pas facile à résoudre parce que justement cette région est la plus pauvre en cours d'eau.

Lorsque l'on creusera des puits artésiens suffisants pour former des abreuvoirs et arroser les prairies, l'avenir d'une grande partie de cette région consistera plutôt dans l'élevage du bétail que dans l'agriculture; celle-ci étant sujette à de telles perturbations (pluies tardives, peu abondantes, manque total ou excès de pluies gelées grêle, etc.) que trop souvent les récoltes se perdent; c'est donc, de toute façon, une affaire pleine d'aléa.

Et cependant, on trouve dans cette région des entreprises agricoles de grande valeur, les plus chères, dans le pays mexicain, mais non les plus rémunératrices.

Dans la terre chaude l'humidité relative moyenne varie de 85,4 à 77 centiémes; dans la terre tempérée, de 77 à 60 et dans la terre froide, de 67,5 à 48,4 centiémes. L'humidité ambiante semble être plus grande sur les côtes du Golfe que sur celles du Pacifique, car pour les premières elle diffère peu de 85 c. tandis que pour les dernières elle baisse généralement à 80 c.

Nous pouvons donc classifier le climat de la République, en égard à l'humidité, comme *humide* dans la terre chaude, *modérément humide* dans la terre tempérée et *très sec* dans la terre froide.

Dans toute l'étendue de la République, sauf de très singulières exceptions, il pleut plus ou moins tous les ans et les pluies sont plus abondantes sur les côtes du Golfe que sur celles du Pacifique. Au Sud du Golfe du Mexique, sur les côtes de celui de Tehuantepec et au Sud de la Californie, les pluies sont abondantes. Dans les Etats orientaux elles sont plus abondantes; (Etats de Veracruz, Tabasco et Campeche) que dans le Tamaulipas et le Yucatan. Pour les Etats occidentaux, les pluies sont modérées dans les districts du Sud de Sinaloa aussi bien que dans la plus grande partie de ceux de Jalisco, Michoacan et Guerrero, abondantes à Tepic, au centre et au Nord de Sinaloa et dans la plus grande partie de Chiapas.

Voici une note sur la moyenne des pluies annuelles

pour différents points de la République placés dans des zones distinctes:

Noms des Endroits.	*Altitude en mètres.*	*Nombre d'années d'observation.*	*Pluies annuelles en mm.*
Aguascalientes	1700	5	591.0
Campeche	Port de mer	1	833.2
Colima	450	12	1052.9
Córdoba (Veracruz)	838	5	2798.5
Cuernavaca (Mor.)	1542	3	1105.4
Guadalajara (Jal.)	1566	6	863.7
Guadalcazar (S. L. P.)	1650	1	1194.8
Guanajuato	2050	6	859.5
Guaymas (Son.)	Port de mer	1	711.2
Huehuetoca (Méx.)	2300	2	2282.9
Huejutla (Hidalgo)	376	4	466.1
Ixtacomitán (Chia.)	175	1	4718.5
Lagos (Jal.)	1932	1	866.6
León (Gto.)	1798	10	728.3
Llano Grande (Guerrero)	71	1	865.9
Matamoros (Tam.)	40	1	815.4
Mazatlán (Sin.)	Port de mer	8	822.2
Mérida	„ „	1	913.0
México	2280	11	701.6
Mirador (Veracruz)	1097	12	2130.5
Monterrey	495	1	744.0
Morelia	1950	1	648.0
Oaxaca	1550	3	715.3
Orizaba	1264	6	2510.0
Pabellón (Aguasc.)	1924	19	506.6
Pátzcuaro	2190	2	1158.6
Pinos (Zacts.)	2470	3	1007.0
Puebla	2162	11	1319.5
Querétaro	1880	17	594.2
Saltillo	1632	3	554.1
San Juan del Río	1950	3	500.6
San Luis Potosí	1880	10	393.4

Noms des Endroits.	*Altitude en mètres.*	*Nombre d'années d'observation.*	*Pluies annuelles en mm.*
Teziutlán (Pueb.)...	1983	5	1530.9
Tinaja (San Luis)...	.....	1	766.0
Tlacotalpam (Veracruz)	3	2	1823.7
Toluca	2680	2	678.0
Tuxpam.....	Port de mer	5	1532.0
Veracruz	„ „	1	1319.1
Zacatecas.....	2496	10	819.1

La chute de la neige est un phénomène rare dans le pays si l'on excepte les cimes des hautes montagnes.

A Pachuca, Zacatecas, San Luis Potosí, Toluca, Vallée de México et dans quelques autres centres de population, il tombe un peu de neige, de loin en loin et c'est exceptionnel. Dans les Etats de Chihuahua et de Coahuila le phénoméne est plus fréquent.

Par contre, les gelées sont fréquentes tous les ans dans la zone froide et dans la zone tempérée supérieure; mais elles sont inconnues dans la zone torride.

Le Mexique, comme tous les pays tropicaux, est exposé à de formidables tempêtes, principalement dans les terres chaudes, où les tourmentes revêtent parfois une violence extraordinaire. Dans la vallée de Mexico elles sont moins fréquentes et les phénomènes électriques sont plus rares. Par contre, à Guadalajara ils sont communs et les cas de chute de la foudre sur la ville abondent et sont même remarquables par leur intensité.

CHAPITRE III.

Le Sous-sol.—Les Roches.

La richesse minière des Etats Unis Mexicains est proverbiale depuis des siècles et le temps, en son cours, est venu la confirmer de plus en plus, tant à cause des fabuleuses quantités de métaux que l'on a extraits de son sol qu'à cause de la variété exceptionnelle des gîtes métallifères que l'on a trouvés.

La grande zone minière mexicaine a une étendue de plus de 1600 milles du N.O. au S.E. c'est à dire dans la direction de la grande chaîne de montagnes de la Sierra Madre, depuis le N. de l'Etat de Sonora jusqu'au S. de celui d'Oaxaca. Le vaste parallélogramme que forme cette zone a 250 milles de large.

Les mines les plus riches ont été trouvées généralement sur le côté occidental de cette Sierra à une élévation de 3000 à 8000 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans des roches primitives et de transition, rarement dans des roches secondaires. La plus grande partie des minerais d'or et d'argent se présentent

sous forme de veines, selon l'opinion de M. l'Ingénieur Santiago Ramírez, et leur exploitation date de bien avant la conquête.

Les principaux centres miniers de la grande zone metallifère mexicaine sont les suivants d'après M. García Cubas:

Etat de Sonora.

Arizona, Zubiate, Jamaica, Cobre, San Antonio, Bronces, San Javier, Aigamé y Alamos.

Etat de Chihuahua.

Batopilas, Jesús María, Cusihuiriachic, Concepción, Magurichic, Guazapares, Urique, Guadalupe y Calvo, San Francisco del Oro et Hidalgo del Parral.

Etat de Sinaloa.

Guadalupe de los Reyes, San José de Gracia, Alisos, Joya, Cosalá, Pánuco, Copala y Rosario.

Etat de Durango.

Sianore, Indé, El Oro, Guanaceví, Topia, Canelas, Gavilanes, San Dimas, Tominil, Guarisamey, Ventanas, Corpus, Comitalá, Durango, Cuencamé, Noria, Avino, Coneto et San Juan de Guadalupe.

Etat de Zacatecas.

Zacatecas, Veta grande, Pánuco, Fresnillo, Plateros, Potrero, Mazapil, Pico de Teyra, Bonanza, Mezquital, Sombrerete, Chalchihuites, Pinos et Mezquital del Oro.

Etat d'Aguascalientes.

Asientos et Tepezalá.

Etat de Jalisco.

Bolaños, Hostotipaquillo, Reyes, Bramador, Estancia, Cuale, San Sebastián, Comanja et Pihuamo.

Etat de San Luis Potosí.

Catorce, Charcas, Guadalcazar, Cerro de San Pedro, Bernalejo et Ramos.

Etat de Guanajuato.

La Luz, Rayas, Valenciana, Santa Rosa, Monte de San Nicolás, Sirena, Villalpando, Nayal, Santa Ana, San Bruno, Joya, Mejiamora, Ovejera, Durazno, Atarjea, Gato, San Pedro de los Pozos, Xichú et San Luis de la Paz.

Etat de Querétaro.

El Doctor, Maconi et Escamela.

Etat d'Hidalgo.

Pachuca, Real del Monte, Atotonilco el Chico, Zimapán, Jacala, Cardenal, La Bonanza, La Pechuga, Santa Rosa Capula et Tepenené.

Etat de México.

Mineral del Oro, Temascaltepec, Sultepec, El Cristo et Zacualpan.

Etat de Michoacan.

Tlalpujahua, Angangueo, Curucupasco, Inguarán, Churumuro et Coalcomán.

Etat de Guerrero.

Tasco, Tehuilotepec, Pregones, Juliautla, Huitzuco, Limón, Ajuchitlán, Tepantitlán, San Nicolás, Tetela de Coronilla, Santa Cristina et Chocomatlán.

Etat de Morelos.

Huautla.

Etat de Puebla.

Tetela del Oro, La Preciosa, Chiautla, Epatlán, Tecomatlán, Chietla, Acatlán.

Etat de Veracruz.

Tatatila et Zomelahuacán.

Etat d'Oaxaca.

Ixtlán, Villa Alta, Teoxomulco et Peras.

A cette nomenclature il faut ajouter les camps miniers des Etats de Coahuila, Nuevo León, Tamaulipas et Basse Californie qui se trouvent en dehors de la zone mentionnée. La plupart d'entre eux sont du reste abandonnés, comme ceux de la Sierra de Jimulco, de Homes et autres dans le Coahuila; Iguana, Montaños et Minas dans le Nuevo León; et ceux de la Sierra de San Carlos dans le Tamaulipas, etc.

En outre, il convient de citer comme en dehors de la zone mentionnée, les centres miniers du Territoire de Tepic, qui sont nombreux et assez riches mais non encore bien exploités.

MM. les Ingénieurs A. Aldasoro et Manuel M. Contreras ont dit une grande vérité en avançant que la richesse minière du Mexique est encore inconnue puisqu'on n'a pas étudié dans toute l'étendue de la République la compositión de chaque kilomètre carré jusqu'à mille mètres de profondeur, comme on l'a fait en Prusse, par exemple.

La distribution des minerais des endroits cités est très irrégulière. Les massifs les plus riches se rencontrent généralement parmi les dépressions formées dans les filons par les brisures des ravins et se présentent en poches ou, dans les veines horizontales, filons avec couches, en dépôts et en poches et massifs.

Les meilleures mines ont été celles qui ont produit des quantités immenses de minerai pauvre et on trouverait encore beaucoup de minerais dont l'extraction et le traitement ne laisseraient pas de profits, à cause de la basse loi en metal, si on s'en rapportait à l'opinion autorisée de M. de Humboldt; mais, ce qui etait vrai de son temps, ne l'est plus aujourd'hui, grâce aux nouveaux procédés scientifiques et ce traitement pourrait être rémunérateur.

On rencontre fréquemment du minerai à fleur de terre.

Pour donner une idée de la variété de nos mines nous allons en donner un lèger aperçu:

ACIDES ET OXYDES MINERAUX.

Quartz anhydre.— Le cristal de roche abonde au Mexique dans différentes veines minérales, et l'on rencontre beaucoup de cristaux détachés sur les routes, par exemple, aux environs de San Juan de los Llanos (Puebla) et en beaucoup d'autres lieux. Le *quartz aérohydre* se trouve à Real del Monte (Hidalgo); l'*améthyste* dans les veines de Guanajuato, de Zacatecas, etc.; le *silex ferrugineux* à Guanajuato, etc.

Quartz anhydre cryptocristallin.—La chalcédoine se trouve dans les veines en incrustations et en minerai; on trouve à Metztitlan (Hidalgo) une variété de chalcédoine bleue très fine.

Le *silex* se trouve en grandes quantités à Izucar (Puebla) et en beaucoup d'autres endroits. Le *quartz lydien* se présente en couches, veines et nœuds dans beaucoup de nos montagnes calcaires de la période mésozoïque. La *cornaline* se trouve à Zimapán (Hidalgo), l'*agathe* à Oquila (Jalisco), les *géodes* dans les Etats de Puebla, Guerrero, Querétaro, etc.

Quartz hydraté.—Les opales, semi-opales, etc., ont été rencontrées généralement en nœuds et capes de peu d'extension, dans les cavités et couches de séparation des porphyres, trachytes et autres roches ignées. Le gisement opalifère le plus important, par le nombre et les variétés d'opales qu'il contient, est celui de la propriété de Esperanza à dix lieues au nord ouest de San Juan del Río (Etat de Querétaro). Il y en a aussi dans le district de Amealco, du même Etat.

Magnésite.—A l'usine métallurgique de "La Encar-

nación" (Hidalgo) on exploite un riche gisement de magnésite qui se trouve dans la chaux mésozoïque de la colline de "*Cangando*" qui veut dire "Pierre bleue" en langue otomi.

Le fer magnétique trouvé dans cet endroit contient un peu d'or.

Il y en a aussi dans la colline de Ameca (Jalisco), dans les Etats de Durango, Michoacán, et dans la plus grande partie des gisements de fer, soit seul, soit mélangé à l'hématite et au fer gris.

Hématite.—Monsieur l'Ingénieur Mariano Bárcena dit avoir vu des exemplaires de fer poli, provenant de Real del Monte (Hidalgo) et d'autres de la Mesa de los Caballeros (Zacatecas). On en rencontre aussi dans d'autres endroits, par exemple, dans la colline de Acatún (Guanajuato).

Le fer micacé se trouve dans beaucoup de nos gisements de fer.

Le fer écumeux se trouve en masses ou en revêtements très faibles.

L'*hématite compacte*, *le fer hématique*, *le fer argileux*, *les argiles ferrugineuses* et le *fer rouge globeux* se trouvent aussi en différents endroits, en plus ou moins grande abondance.

Goéthite.—On la rencontre dans diverses régions du pays.

Limonite.—Le *fer compact* et le *fer caverneux* se trouvent principalement dans les Etats de Michoacán et d'Hidalgo; le *fer gris-ocré* dans les mines de Las Aguas (Querétaro); le *fer granuleux* en fragments ronds de diverses grosseurs, existe en abondance dans

les argiles ferrugineuses de Santa María de los Alamos (Hidalgo).

SILICATES.

I Groupe des feldspaths.

Feldspath commun.—Le feldspath orthoclase se trouve en cristaux disséminés dans les porphyres. La variété vitreuse abonde dans les Arachites et les porphyres trachitiques si communs dans le pays.

L'obsidienne se trouve en abondance dans beaucoup de nos terrains volcaniques. Sur les versants des montagnes de Tequila (Jalisco) et de là jusqu'au village de la Magdalena, route de Tepic, on rencontre d'importantes masses d'obsidienne noire, incrustées ou formant des veines de formation basaltique. Il y en a aussi en abondance sur les hauteurs de "Las *Navajas*" (Hidalgo).

L'*obsidienne* à taches rouges vient de Pénjamo (Guanajuato).

La *résinite* se trouve dans les terrains volcaniques, en masses, digues et veines, quelquefois saupoudrées de cristaux de feldspath formant porphyre.

Le *feldspath perlé* se trouve dans les mêmes conditions que la résinite, sur beaucoup de points du pays.

Il y en a de notables quantités aux environs des sources thermales de Tequisquiapan (Querétaro).

On rencontre dans le ravin de Ibarra, tout près de Guadalajara, des *sphérolithes* détachés, de forme parfaitement sphérique; le Musée National de Mexico en posséde quelques exemplaires.

Feldspath oligoclase.—*Feldspath* (abbite).—Le premier se rencontre dans les obsidiennes de Zimapán (Hidalgo) et le second dans quelques montagnes de porphyre du Cantón de Lagos (Jalisco).

II Groupe des amphiboles.

La *trèmolite* se trouve à Zimapán aux environs de Jalapa, ainsi que sur certains points de l'Etat de Guanajuato.

L'*actinolite* où pierre brillante se trouve fréquemment en filons et veines, mélangée au fer magnétique à la pyrite, à la chalcopyrite, etc.; elle existe dans les mines de cuivre de Tepezalá (Aguascalientes) mélangée à la pyrite de cuivre.

L'*asbeste* se trouve généralement mélangée à la serpentine; on la rencontre aussi dans les gisements metallifères de Catorce (Etat de Zacatecas) et de Zacualtipan (Hidalgo).

L' *amiante* et le *liège fossile* ont été également trouvés dans la première des localites que nous venons de citer et dans les mines de La Luz (Guanajuato) et de Huetamo (Michoacán).

La *hornblende* existe dans la composition des roches appelées syénite, diorite, et dans celle de quelques porphyres et granites; elle se montre sous forme de petits cristaux dans la pierre de *chiluca* de Mexico et lui donne un aspect magnifique.

La *pargasite* se trouve à Pargas, dans les spaths calcaires. D'après M. Castillo, on la trouve melangée au mica gris tumbac, en calcaire granuleux; elle provient probablement de Tehuacán.

On n'a pas signalé de localité mexicaine particulièrement riche en *smaragdite;* il doit pourtant y en avoir dans le pays, car on a découvert des idoles aztèques faites de ce minerai et il est probable que les indigènes n'allaient point le chercher à de grandes distances.

III Groupe de la pyroxène.

Les roches volcaniques sont si communes au Mexique, que dans beaucoup d'endroits on rencontre les variétés de pyroxènes (augite, diopside, salilite, etc.). La *fasaïtte* que l'on peut considérer comme une des variétés les moins communes, a été découverte par M. Bárcena dans quelques roches provenant du cratère du Popocatepetl.

IV Groupe des micas.

La *moscovite* ou mica commun se trouve dans notre pays en beaucoup d'endroits. A Etzatlán (Jalisco) elle se présente sous forme de lames d'assez grande dimensions, et, sous l'aspect de petites lames dorées, dans beaucoup de porphyres trachytiques comme ceux de Tepeyac (Vallée de Mexico) et dans quelques basaltes, comme à Puebla. Le mica apparait souvent sous cette forme dans les alluvions, ce qui l'a fait prendre assez fréquemment pour de l'or.

V Groupe des Silicates magnésiés.

Talc.—On le trouve assez souvent, spécialement dans les roches métamorphiques. Il y en a sur les hauteurs de Jacala (Hidalgo), sous forme de veines

et mélangée au minerai d'argent, ce qui lui donne une apparence de calcaire crétacé; on en trouve aussi, dit M. Castillo, à Ipala (Jalisco).

Serpentine.—La serpentine se rencontre sous forme de veines de formations généralement métamorphiques.

On ne cite aucune localité du Mexique où abonde la serpentine: Les anciens Mexicains nous ont laissé cependant beaucoup d'idoles et autres objets taillés dans cette pierre.

VI Groupe du kaolin et des argiles.

Le *Kaolin* se trouve à Jiutepec (Morelos) et en d'autres endroits de la République.

Argiles.—Les argiles propres à la fabrication de la porcelaine et de la poterie courante, abondent au Mexique:

L'argile de Salamanca (Guanajuato) est employée depuis plusieurs années pour la fabrication d'une porcelaine d'assez bonne qualité.

La terre pour la poterie et la tuilerie se trouve en beaucoup d'endroits; on fait mention spéciale, à cause de ses qualités, de l'argile de Tonalán, San Andrés, San Pedro. A divers endroits aux alentours de Guadalajara, elle est très plastique, et exhale une odeur argileuse prononcée et assez agréable.

Les fabriques de porcelaine de Mexico, emploient l'argile de Salamanca, Zamaltipan et Serrano.

VII Groupe des grenats.

On en trouve à Xonotla, Zimapán, San José del

Oro, Zomelahuacán, Perote, dans les environs de Leon, etc. M. Bárcena a trouvé des grenats dans les couches de séparation du porphyre trachytique à "La Lechería" et des mélanites ou grenats noirs sur les hauteurs de Guadalupe (Vallée de Mexique). Il possède, en outre, des échantillons de grenat rouge de l'Etat de Chihuahua, et en a trouvé, quoique de petite dimension, dans les terrains d'alluvion, situés au pied de la colline de San Antonio (Vallée de Ameca, Jalisco).

Les grenats les plus beaux qui aient été trouvés au Mexique sont, sans contredit, ceux de la Vallée de Xalostoc (Tlaxcala.)

VIII Groupe des sulfates.

La *Pierre à Plâtre* abonde dans le pays; on cite particulièrement les gisements de Comandu et Santiago (Basse-Californie) et ceux de Tamazula (Jalisco) où il existe des couches de marbre avec des jaspes blancs et noirs. A Hostotipaquillo, dans le même Etat, on exploite le gypse; à Guadalcazar (San Luis), abonde la varieté feuilletée, ainsi que celle qui est composée, de texture, (granada).

La *couperose* se trouvé généralement associée aux pyrites de fer; elle n'est d'ailleurs, que le résultat de la transformation de ce sulfure au contact de l'air humide.

Il y en a en dissolution dans beaucoup d'eaux, et les villes où l'on en trouve sont nombreuses; parmi les principales nous citerons, San Andrés (Michoacán) et San Antonio de las Huertas (Sonora).

IX Groupe des sulfates.

Spath calcaire.— Les gisements de carbonate de chaux sont très abondants.

La roche appelée *Tecali* ou onyx mexicain, est un calcaire (estilaticia).

Le *sesquicarbonate de soude* est très commun dans le pays où il est connu généralement sous le nom de *Tequezquite.* Les principaux gisements sont ceux de la Vallée de Mexico, ceux de Zacoalco et Zayula (Jalisco) ceux de "La Salada" (Zacatecas), etc.....

X Groupe des chlorures.

Chlorure de sodium.—Les principaux gisements de sel gemme se trouvent sur les hauteurs de *Batuco* (Sonora), sur la colline Cuta (Sinaloa) et au Rocher Blanc ou Peñon Blanco (San Luis).

Minéraux Industriels.

Soufre natif.—Les principaux centres de production du soufre sont les suivants: San Antonio Guascaman (San Luís), Mapimí (Durango), Taximaroa (Michoacán), Popocatepetl (Mexico), Las Virgenes (Basse Californie) et le Pic d'Orizaba (Puebla et Veracruz).

Il y a du soufre dans d'autres endroits, mais il n'est pas exploité: à San Marcial (Sonora), Xilitlilla (Querétaro), Tlolcozantitlan et Zumpango (Guerrero), Teziutlán, Atlixco et Ojo de San Pablo (Puebla), Temaxcalcingo et Ixtaccihuatl (Mexico).

Minerais aurifères.—On trouve dans beaucoup de localités mexicaines l'or en veines, dans les terrains

cristallins, ou disseminé dans les alluvions. Il est très souvent mélangé à l'argent, aux pyrites et autres minéraux.

Les principaux placers et mines connus sont:

Basse Californie: Terrains aurifères de Calmahi, Placers de San Borja.

Sonora: Placers de Totaiqui, de Calabàzos, de Santo Domingo, los Placeres, Cañada del Oro, Bamachi, Bavispe, Lampazos, Palos blancos, San Antonio de las Huertas, Cajón de Guacomea, La Candelaria, La Jojoba, San Francisco Javier de Caloci, Chiltepín, Chinoverachi, Cañada de los Apaches, San José de Teopari, Mesa de Guadalupe, Capulín, Mulatos, La Cieneguilla, Las Palomas, San Perfecto, El Señio, Quitovac, San Antonio et Sonoyta.

Sinaloa: Chilar, Guitarra, Cerro del Platanar, Golconda, Nueva Golconda, El Orito, Veinticuatro, Palanao, Zapote, La Estaca, La Descubridora, La Republicana, La Candelaria, Cerro Colorado, Potrero, Quebrada, Honda, La de Rico, San José del Oro, San Antonio de los Buenos, los Placeres, El Tule, los Naranjos, Tiro-bueno, Aldama, Minillas, Los Tigres, Morales, el Cimarrón.

Zacatecas: Concepción del Oro, Pico del Teyra, la Nueva Mariposa, Mezquital del Oro.

Chihuahua: La Virgen, Guadalupe.

Durango: Mineral de Reyes, Sauces, Magistral, Cocina, Cocinera.

Guanajuato: Dans les veines argentifères.

Jalisco: On l'y trouve dans les minerais d'argent.

Michoacán: Agua Hedionda, Chacalapa.

Puebla: Il y a six gisements dans le district de Chiautla.

San Luis Potosí: Il existe une région aurifère dans la zone de San Pedro: de San Nicolas à Guadalcazar.

Veracruz: La Boquilla, Santa Cruz et 32 autres mines, toutes sises dans le canton de Jalacingo; elles produisent de l'or seul, de l'or avec de l'argent et de l'or avec du cuivre.

Oaxaca: Douze mines d'or dans le district de Miahuatlán.

México: El Oro, Temascaltepec (seul ou mélangé avec de l'argent), Sultepec.

Mineraux argentifères.—L'*argent natif* se trouve en beaucoup d'endroits, ainsi que l'*argentite* ou *argent sulfuré*, la *pyrargirite* ou *rosicler obscur*, la *pronatite* ou *rosicler clair*.

La *Polybasite* se rencontre souvent, surtout à Guanajuato.

L'*Stephanite* ou *argent aigre*, la *Bromirite* ou *argent vert* et l'*Embolite* ou *chlorobromure d'argent*, s'exploitent comme les autres minéraux de ce groupe et ne sont pas rares.

La richesse des mines d'argent du Mexique est proverbiale; pour s'en faire une idée, il n'y a qu'à lire le rapport de Mr. Dahlgren sur la production des mines du district de Santa Fé (Guanajuato), qu'il évalue de huit cents millions à un milliard de piastres. Le même ingénieur évalue à huit cents millions de piastres la production des mines de Zacatecas, de 1548 à 1882.

Minerais platinifères.—On a trouvé du platine dans

les concretions ferrugineuses qui se montrent à Jacula (Hidalgo). On assure qu'il y en a dans les collines du Calvario et de la Mira (Guerrero) et dans celles de Zorra et Dachi (Veracruz).

Mercure.—Le mercure natif se rencontre dans quelques endroits, particulièrement dans la mine "El Doctor."

Le *Cinabre* se trouve dans les Etats de Veracruz, Guanajuato, Morelos, Zacatecas, San Luis Potosí, Guerrero, Jalisco, etc. en plus ou moins grande abondance.

La *Livingstonite* n'a été trouvée que dans notre pays: à Huitzuco (Guerrero) et à Guadalcazar (San Luis). On la trouve en prismes ortorombiques, isolés ou entrelacés; sa couleur gris d'acier, posséde un éclat métallique resplendissant; dureté: 2; poudre rouge cerise ou grisâtre; densité 481; composition: $2\,Sb^2 5^3 Hg S$.

Elle fond au chalumeau produisant une fumée blanche d'oxyde d'antimoine; chauffée dans un tube, elle émet des fumées antimonieuses et des vapeurs mercurielles. On l'utilise pour l'extraction du mercure. Elle fut découverte en 1874 par M. Mariano Barcena qui lui donna le nom qu'elle porte en honneur de l'illustre explorateur de l'Afrique Centrale.

Barcenite.—C'est un composé d'antimoine de chaux de mercure et d'antimoine. On la trouve à Huitzuco Le nom lui fut donné en honneur de Monsieur Mariano Barcena par le Docteur J. W. Mallet, de l'Université de Virginie, qui publia le premier une analyse exacte de ce minéral.

Guadalcazarite ou sulfure de mercure et de zinc. On

la trouve à Guadalcazar (San Luis), généralement disseminée dans la chaux. On s'en sert comme minerai mercuriel. La découverte de cette nouvelle espèce appartient exclusivement au professeur Antonio del Castillo qui en fit une description parfaite en 1865, mais ce fut Peterson qui lui donna le nom qu'elle porte.

Minerais cuprifères.—Le *Cuivre natif* se trouve dans les gisements cuprifères de Sonora, Basse Californie, Jalisco, Michoacan, Guerrero, Guanajuato, etc.

L'*Erubéscite*, la *Bornite* ou cuivre bigarré; la *Tétraédrite* ou cuivre gris, et la *Cuprite* se trouvent dans les mêmes conditions que les autres minerais cuprifères.

La *Malachite* ou carbonate vert de cuivre, se trouve en divers endroits. Elle abonde dans l'Etat de Veracruz, mais malheureusement elle est dispersée en morceaux, sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour en découvrir un gisement sérieux, d'après ce qu'affirme M. García Cubas.

Chrysocolle ou cuivre hydrosiliceux. On l'extrait des minerais de Jacala, Zomelahuacan et des environs de Mexico.

Les minerais cuprifères sont très abondants.

Minerais de plomb.—Le *Plomb natif* existe à Zomelahuacan en quantités notables. La *Galène* abonde dans beaucoup de districts miniers, principalement à Zimapan.

Anglésite ou sulfate de plomb.—On la trouve généralement mélangé à la galène; elle abonde sur les hauteurs de El Bramador, à Ameca.

La *Cérusite* ou carbonate de plomb se trouve mé-

langéo, avec les autres minerais de plomb dans un grand nombre de mines.

Les mines de plomb sont abondantes au Mexique.

Minerais de Zinc.—La *Blende* abonde dans ses diverses varietés: noire, grise, jaune, rouge, cadonifère et argent.

Les centres principaux sont Durango, Zacatecas, México et Basse Californie.

La *Calamité electrique* ou silicate de zinc existe à Zimapan.

Minerais de zinc.—La *Cassitérite* se trouve plus spécialement en veines à la "Mesa de los Caballeros" (Zacatecas) et dans les alluvions de Lagos (Jalisco),

Minerais bismuthifères.—Le *Bismuth natif* se trouve à El Orito (Zacatecas).

La *Bismuthinite* où sulfure de bismuth apparaît en veines et est mélangée avec le bismuth natif dans la mine del Orito citée plus haut.

Bismuth de tellure ou *Tapaltite.*—La découverte de cette variété est due à M. Antonio del Castillo; on la trouve dans le district minier de Tapalpa, où l'on s'en sert pour l'extraction de l'argent, du bismuth et du tellure.

Guanajuatite.—Ce minérai a été décrit en 1873 par M. Antonio del Castillo, et presque en même temps par M. Vicente Fernandez, professeur au Collège de Guanajuato, qui lui donna le nom qu'elle porte, nom consacré par la science.

On trouve la Guanajuatite sur les hauteurs de Santa Rosa (Guanajuato).

La *Bismuthite* ou carbonate de bismuth a été trou-

vée sur les hauteurs près de San Luis Potosí, formée en porphyre ou disséminée dans les alluvions voisins.

Minerais d'antimoine. — *Antimoine natif.*—D'après M. del Río, on le trouve à Huetamo (Michoacan) et à Cuencamé (Durango); il y en a aussi à San Vicente (Puebla), à Sultepec et Temascaltepec (Mexico) et à Tlalpujahua (Michoacan).

L'*Stibnite* ou sulfure d'antimoine abonde dans le pays.

Minerais de fer.—*Fer natif.*—On sait que l'on considère comme tel, le fer météorique. Il y en a beaucoup dans la République Mexicaine et le Musée de Mexico en posséde un échantillon remarquable: il pesé 916 livres et sa forme est à peu près celle d'un tétraèdre.

On trouve de ce fer en masses à Xiquipilco (Mexico) en blocs, sur le sol.

La *Pyrite commune* que les mineurs appellent *bronze*, contient quelquefois de l'argent, et se rencontre en abondance, ainsi que la *sidérite* ou carbonate de fer.

Les minerais de fer abondent au Mexique, principalement dans les Etats d'Hidalgo, Oaxaca, Guanajuato Sinaloa et Durango. Dans ce dernier Etat, on cite le célébre Cerro del Mercado, énorme masse de fer magnétique, composé en sa plus grande partie, d'oxyde de fer, de fer argileux, de fer siliceux et de fer gris.

Mineraux de manganèse.—La *pyrolusite* se trouve à Coalcoman et abonde à Jacala ainsi qu'en d'autres endroits, sous la forme d'arborisations dentiformes.

Minerais de cobalt.—La *cobaltite* à été découverte par

le professeur Severo Navia dans l'Etat de Guanajuato.

Minerais alumineux.—On rencontre au Mexique, paraît-il, toutes les variétés du *Corindon* et c'est un fait avéré qu'à Durango on a trouvé le rubis.

Minerais contenant de la chaux.—Le *Spath fluor* se montre principalemente à Chalchihuites.

Les *Bérils* se trouvent à Real del Monte, entre l'ardoisière de Tejupilco et les montagnes de "Sierra Gorda."

Il y a des *topazes* à Canoas (San Luis Potosí).

Houille.—Combustibles fossiles:

Graphite et plombagine.—On en a trouvé aux environs de Tehuacán, à San José de Punas (Sonora), au Cardonal et à Molango (Hidalgo).

Charbon de terre.—Les charbons fossiles sont plus abondants qu'on ne le croit dans notre pays: dans le seul Etat d'Oaxaca on en connaît 77 gisements et l'on cite 11 sources de pétrole.

Les Etats de Veracruz, Puebla, Hidalgo, Michoacán, Tlaxcala, Sonora, Tamaulipas, Chihuahua, Morelos, Querétaro, Jalisco, Coahuila et Tepic possèdent également des gisements de charbon de terre, plus ou moins riches.

On trouve de l'*anthracite* à Puebla; de la *tourbe* dans les Etats de Sonora, Tamaulipas, Veracruz et Puebla; elle abonde dans les marais de la rivière Tololotlan, près du lac de Chapala et dans la Vallée de Mexico.

Le *charbon ardoisé* se trouve dans les Etats de Puebla, Hidalgo et Tamaulipas.

La *houille grasse* dans les Etats de Puebla et Veracruz.

La *lignite* dans les Etats de Puebla, Tlaxcala, Veracruz, Hidalgo, Chihuahua, Guerrero, Morelos, Querétaro, Jalisco et Coahuila.

Le *charbon bitumineux* dans les Etats de Veracruz et de San Luis Potosí.

Le *charbon* asphalteux ou asphalté dans ceux de Veracruz et de Hidalgo.

Le *charbon gris* à Puebla.

Le *charbon noir* en Sonora.

L'*asphalte* dans la "Huasteca," aussi que dans le lac de Chapala et dans la lagune de Champayan (Tamaulipas).

Huiles minérales. Il existe beaucoup d'endroits où l'on trouve des huiles minérales: Derrière la Basilique de Guadalupe (Vallée de Mexico) on a exploité le naphte que l'on peut voir aussi, mais en petite quantite, flottant à la surface du Lac de Chapala. On trouve également du pétrole, particulièrement à Puerto-Angel (Oaxaca) et à Cucumatlán (Michoacán).

LES ROCHES.

Roches a sédiment mécanique.

Conglomérés.—Ceux-ci abondent dans l'Etat de Veracruz; on en peut voir dans beaucoup d'endroits, sur la ligne de chemin de fer de Mexico à Veracruz. Nous devons mentionner aussi les conglomérés rouges de Guanajuato, et ceux de la montagne d'Ameca (Jalisco) formés de fragments arrondis de porphyre rouge et de roche verte.

Les *Terres sablonneuses* se rencontrent en beaucoup d'endroits; citons en première ligne celles de Guanajuato recherchées pour la construction à cause des divers tons de vert et d'autres couleurs qu'elles présentent.

Les *Tufs* sont très communs au Mexique car ils occupent, comme l'on sait, de grands espaces dans les terrains attenant aux roches d'origine volcanique.

Le Mexique étant un pays où les terres volcaniques abondent, les tufs conséquemment y sont aussi en abondance.

Tripoli et *Chaux*.—Dans certains cas, le tripoli alterne dans la Vallée de Mexico, dans l'Etat d'Aguascalientes, ainsi que dans d'autres lieux de production, avec les argiles, les sables et les marnes.

La chaux abonde dans beaucoup de régions, principalement à Zacoalco, Puerto de Vega, Ixtlahuaca, Atotonilco, etc.

La craie est très abondante, surtout dans les Etats de Coahuila et Nuevo-León.

Calcaires.—Les gisements de calcaire ordinaire, soit marin soit lacustre, sont très communs. Sur les côtes du Golfe du Mexique, on voit de grands bancs calcaires, contenant des débris de coquilles d'espèces actuelles et d'espèces fossiles. Les gisements de calcaire d'eau douce sont également abondants.

Roches de sédiment chimique.

Calcaire (estilaticia).—La varieté comme sons le nom d'*albâtre calcaire* ou *oriental*, que nous nommons ici *Tecali* ou *Onyx mexicain*, doit son premier nom à

la ville où il abonde le plus, et le second à sa ressemblance avec l'onyx siliceux. Cette roche présente, en général, une infinité de colorations, soit uniformes, soit en taches, tantôt vaporeuses, tantôt en points, raies, etc.

Les mélanges de couleurs ainsi que les divers degrés de transparence que présente un même fragment, produisent un effet admirable.

Très souvent cet albâtre calcaire porte de nombreuses raies jaunâtres.

Travertin ou *calcaire incrustant.*

Les gisements de calcaire (*estilaticia*) sont très abondants; beaucoup de nos eaux, en effet, contiennent du bicarbonate de chaux en dissolution, et de ces eaux se forme le précipité de carbonate incrustant. Les eaux de Tehuacán (Puebla) en sont très riches. La grotte de Cacahuamilpa (Guerrero) est remarquable par le nombre et la beauté de ses stalactites et de ses stalagmites.

Roches métamorphyques.

Le *Granit* abonde dans beaucoup de montagnes, principalement dans les cordillères du Sud, de même que le *gneiss* qui se trouve aussi à Matamoros et Acatlán (Puebla) et dans quelques localités de l'Etat de Sinaloa.

L'*Ardoise* se trouve dans les montagnes du Sud et dans la Sierra Madre occidentale. A Tejupilco, on rencontre une variété de mica-ardoise avec des émeraudes.

Felsite.—Les mines de "l'Agostadero" (Zacatecas), contiennent des veines de felsite avec de l'or natif.

L'*Argilite* est très commune, et se rencontre dans diverses couches géologiques.

La *Vacie* se trouve principalement dans les Etats d'Oaxaca, Zacatecas, Aguascalientes, où on peut la prendre comme indice des terrains métallifères.

Syénite.—Sur les hauteurs de Ameca (Jalisco), la siénite présente les couleurs nationales du Mexique, car le quartz est blanc, la hornblende verte et le feldspath rougeâtre.

Protogyne.—M. Bárcena l'a trouvée à Jacala (Hidalgo), mélangée avec des minerais de cuivre.

Chlorite-ardoise.—Il doit en exister des gisements dans le pays, car les Aztèques faisaient avec cette roche nombre d'objets, principalement des masques de grandes dimensions.

La *Serpentine* se trouve en différents endroits. Les anciens aborigènes l'employaient pour la fabrication de divers objets d'usage religieux ou domestique.

Calcaire cristallin.—On a signalé divers gisements de cette roche au Mexique, mais aucun d'eux, à notre connaissance, n'a été régulièrement exploité jusqu'à ce jour. Il y a du marbre dans les Etats de Puebla, Querétaro, San Luis, Veracruz, etc. Depuis quelque temps on exploite avec succès les marbres fossilifères des hauteurs d'Orizava (Veracruz), lesquels sont d'un très bel aspect et présentent des dessins variés.

Roches ignées.

Le *Granit igné* se présente fréquemment au Mexique dans des circonstances analogues aux porphyres et aux trachytes, avec lesquelles il a quelque ressem-

blance. En divers endroits de l'Etat d'Hidalgo, spécialement à Jacala, on voit des bancs de granit soulever le calcaire mésozoïque. On note le même cas à Ojocaliente (Zacatecas) près de la mine de l'Orito.

Il est à observer que la mica du granit de ces endroits est de couleur noire. Beaucoup de porphyres et de trachytes du Mexique contiennent du quartz et du mica, et forment des transitions insensibles avec le granit igné.

Les porphyres ignés sont d'un grand intérêt au Mexique, car il est à croire que leur apparition a été la cause principale de la formation des nombreuses veines minérales qui enrichissent notre territoire; et c'est dans les endroits où ils se présentent comme agents de métamorphisme, qu'il faut chercher les gisements minéraux.

Trachyte.—Cette roche est très commune et se rapproche des porphyres. Dans leurs éruptions dernières, les volcans de Ceboruco et de Colima vomirent des laves de trachyte à base d'asphalte.

Dolérite.—La formation basaltique occupe une extension notable du territoire mexicain; elle se trouve en bancs ou couvre de grandes étendues dans les terrains plats et dans les montagnes. On doit citer comme exemples de basaltes prismatiques, ceux de la Cascade de Regla (Hidalgo) et du Salto de San Antón, Cuernavaca (Morelos).

Les basaltes concrétionnés se trouvent en différents endroits et viennent, généralement, en argiles rouges, comme cela se voit à Tepatitlán (Jalisco).

On observe aussi des courants de roches basaltiques,

répandus sur des tufs quaternaires, comme au Pedregal de San Angel (Vallée de Mexico) et en différents points de la vallée de Tula (Hidalgo). On a même trouvé de l'argent natif dans le basalte.

Les *laves* sont très communes. On trouve dans la Vallée de Mexico des laves scorieuses appelées *tezontlis*, qui, généralement, sont de couleur gris rougeâtre ou noir, et présentent beaucoup de cavités. Le courant de lave de San Angel en est un exemple remarquable.

Tufs ignés.—La pierre à bâtir du Mexique appartient à cette classe de roches.

Diverses roches.—Enfin, les Liparite, Rhyolite, Rétinite, Perlite, Obsidienne, Dasite, Andésite, Eufolide, Pierre ponce, Phonolite, Granulite, Pegmatite, Gabro, Diabase et Kersantite, se trouvent ensemble ou separées, quelques-unes seulement ou toutes, dans les divers Etats de la République: la Carte Géologique de Monsieur Castillo en fait foi.

CHAPITRE IV.

Le Règne Végétal.

Nous avons dit que notre pays est divisé en trois zones climatériques délimitées par les différences d'altitude au-dessus du niveau de la mer, et non par la latitude.

Beaucoup de naturalistes adoptent cette division et établissent trois grandes lignes touchant la géographie botanique; cependant quelques-uns, parmi lesquels Monsier E. Fournier, croient qu'il y a au Mexique plus de trois régions botaniques mais que ces régions se croisent, se coupent de telle manière que l'on confond fréquemment dans le même district leurs végétaux caractéristiques.

Cette division subordonnée à l'altitude, peut se considérer comme longitudinale, car les zones s'étendent, en règle générale, du Nord au Sud, concurremment à l'orographie du pays.

Néamoins, il faut tenir compte d'une autre division que nous appellerons *latitudinale* et qui sépare le pays en deux régions que nous nommerons Région du Nord

et Région du Sud; la première va se fondre avec le Texas et la Californie et la seconde avec l'Amérique Centrale.

Conformément à la première division, il existerait trois régions distinctes: la terre chaude, la terre tempérée et la terre froide. Nous allons les étudier succintement:

RÉGION CHAUDE.—Cette région se subdivise en trois zones:

1º Zone du littoral. 2º Zone des forêts tropicales. 3º Zone des ravins et des bois humides.

La zone du littoral forme une bande étroite et commence aux récifs qui bordent la côte; elle est malsaine. Après les récifs, s'étend un cordon de dunes et entre les dunes une bande herbeuse contenant un grand nombre de groupes d'arbres.

Cette zone comprend les côtes de tous les Etats du Golfe du Mexique; elle est plus caractérisée dans l'Etat de Veracruz.

Son importance au point de vue de la botanique est insignifiante; elle l'est encore plus au point de vue de l'agriculture.

La zone des forêts tropicales, à quelque point de vue qu'on la considère, offre plus d'interêt que la précédente, car la flore y est plus riche et plus variée; elle produit le Cacao, les Bananes, la Vanille, la Gomme, le Maïs, le Haricot, etc., et surtout les essences forestières que nous exportons pour l'ébénisterie, la construction et la teinturerie; on en compte plus de 213 espèces connues.

Sur la côte orientale, cette zone commence à qua-

tre kilomètres environ du rivage de la mer. Dans l'Etat de Veracruz, la forêt est très bien caractérisée, mais elle n'acquiert tont son développement que dans le Sud de l'Etat et dans ceux de Tabasco, Campeche et Chiapas; elle se joint plus bas aux forêts de l'Amérique Centrale et se prolonge sans doute en passant par l'isthme de Panama, jusqu'à la Colombie et le Vénézuela, pour aller se confondre avec les vastes forêts encore inexplorées du Brésil.

La zone des ravins et des bois humides est beaucoup plus exubérante que les antérieures, les bois y ayant toute leur force et toute leur splendeur; c'est la plus appropriée à la culture de la canne à sucre, du riz, du coton, du tabac, etc. Cette zone est comprise entre 420 et 840 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, limite de la zone tempérée.

Elle est, sans contredit, la région la plus fertile et, au point de vue agricole, la plus rémunératrice de notre pays, comme aussi l'une des plus favorisées du globe.

Région tempérée.—On peut la diviser, comme la précédente, en diverses zones. Dans la partie orientale, elle commence près de Cordoba (Etat de Veracruz) à 800 ou 900 mètres d'altitude et s'élève jusqu'à 1800 mètres environ, de sorte que son extension en hauteur est d'environ 1000 mètres, avec une pente assez douce. Sur la côte occidentale, elle s'étend sur un plan moins incliné et s'élève un peu plus que sur la côte orientale.

La flore de cette région est celle qui se trouve la mieux représentée dans les herbiers européens et, en

vérite, c'est aussi la plus riche en familles végétales, dont la plus grande partie s'y montre sous une variété étonnante d'espèces.

Les cultures les plus importantes de cette région sont celle de l'oranger qui est cultivé aussi dans la partie inférieure; celles du café, de la canne à sucre et du tabac qui sont exploités jusqu'à l'altitude moyenne de cette zone; les légumes et quelques fruits d'Europe sont cultivés aussi avec succès dans la partie supérieure de la région.

Notre éminent naturaliste, M. Alfonso Herrera, divise cette zone de la manière suivante:

A. Versant océanique de la Cordillère orientale.
B. Versant océanique de la Cordillère occidentale.
C. Régions des versants du centre et des plaines.

Les versants océaniques de la Cordillère orientale forment une région très étendue, fertile et riche et sont caractérisés par un printemps perpétuel et beaucoup d'humidité; le sol est généralement basaltique dans l'Etat de Veracruz; calcaire-schisteux dans l'Etat d'Oaxaca; c'est là que l'on rencontre les fougères arborescentes et les liquidambars.

Les versants de la Cordillère occidentale sont aussi très étendus; ils comprennent une grande partie des Etats d'Oaxaca, de Michoacan, de Colima, de Jalisco, de Sinaloa et de Sonora. Les limites supérieures arrivent à 1,800 mètres environ. La température moyenne est de 15° à 20° centigrades. Le sol est basaltique dans l'Etat de Jalisco et dans une partie de l'Etat de Michoacan; calcaire et argileux dans le Sud de ce même Etat; dans l'Etat d'Oaxaca, il contient du calcaire cristalline, du gneiss, du granit et de la siénite.

Dans cette région abondent les palmiers les rouvres ou robres, les orchidées, etc.

Région des versants du centre et des plaines.—I. Les versants de quelques plateaux du Mexique, tous ceux qui font face à l'Occident, et les plaines centrales qui se trouvent entre 975 et 1675 mètres d'altitude appartiennent à cette région. La température moyenne est de 15° dans quelques endroits de l'Etat d'Oaxaca, et de 20° dans les alentours de Guadalajara, Tepic et Mextitlan. Le sol est de nature très variable: calcaire, basaltique, trachytique, porphyrique, gneissique. Les cactus, les broméliacées terrestres et les mimosas abondent.

II. La région au-dessus des plaines a une température moyenne de 18° à 20°; le sol est généralement aride et calcaire, il est caractérisé par des plantes épineuses: Mimosées ou Sensitives, Agaves, et toute la famille des Cactées, etc.

Région froide.—D'après E. Fournier, c'est la cinquième région; il la désigne sous le nom de "Région des Agaves." Elle s'étendrait, d'après lui, de 1400 à 1950 mètres au-dessus du niveau de la mer, entre Mexico et Puebla, au centre; entre Tehuacan et Oaxaca, au Sud; entre San Luis Potosí et le Texas, au Nord.

Le caractère général de sa végétation est l'uniformité, nous dirons même la monotonie, tout au moins sur le plateau qui s'élève légèrement entre Mexico et Puebla. Si l'on avance plus avant vers le nord, le plateau se trouve coupé irrégulièrement par de profondes vallées ou sillonné par des ravins qui en al-

tèrent le caractère général et en modifient la végétation.

Les cultures les plus importantes sont celle des agaves, du maïs, du blé, de l'orge, du seigle et de quelques légumes.

Région supérieure.—M. Herrera comprend dans la région froide tout ce qui s'étend depuis les limites supérieures de la région tempérée, jusqu'aux limites de la végétation.

M. E. Fournier considère comme sixième région ou région supérieure, les montagnes qui entourent les hauts plateaux mexicains et où la végétation, arborescente d'abord, dégénère en herbe et disparaît complètement ensuite, à 4800 mètres environ, comme sur le pic d'Orizaba. Le Nevado de Toluca, le Zempoaltepec, le Popocatepetl, etc., appartiennent à cette région.

Les forêts sont formées principalement par un grand nombre de chênes et par des conifères. La végétation herbacée présente un caractère curieux: à mesure que l'on monte, on remarque qu'elle ressemble de plus en plus à la végétation européenne; on y rencontre presque les mêmes espèces (au moins quant aux phanérogames), mais elles n'ont pas toujours les mêmes caractères.

Division latitudinale.—Deux régions botaniques divisent le pays latitudinalement; on peut les designer sous les noms de Région Septentrionale et Région Méridionale.

La Région Septentrionale est la plus grande, sans que nous puissions fixer exactement ses limites australes. Au Nord, nous indiquerons comme confins géo-

graphiques plutôt que confins botaniques, le Rio Bravo, ou plutôt les limites du Mexique avec les Etats Unis. Au Sud, on peut adopter les limites entre les Etats de Sinaloa et de Tepic; en allant vers l'Orient, la ligne de démarcation passera au Sud des Etats de Durango, Zacatecas, San Luis Potosí et Tamaulipas, presque parallèlement au tropique; la limite serait peut-être mieux marquée par la ligne qui sépare la ligne boréale de la végétation épiphytale-phanérogamique, quoiqu'elle descende un peu plus au Sud, au dernier tiers de sa longitude.

Les deux extrêmes sont Mazatlan, sur le Pacifique, et Tampico, sur le Golfe du Mexique.

Dans cette région la flore n'obéit pas seulement à l'influence de l'altitude, mais aussi aux conditions climatériques qui dépendent de la position géographique.

La Région du Sud est la mieux exploitée et c'est incontestablement, la plus riche et la plus intéressante; c'est en effet, la partie la plus accidentée du pays, et par cela même sa flore présente des aspects très variés.

Cultures utiles.—On voit, par ce que nous avons exposé, que dans notre pays se trouvent tous les climats, depuis le soleil ardent de l'Afrique Centrale, en différents points de la côte et dans quelques vallées intérieures, jusqu'au froid glacial des régions arctiques, sur les sommets des hautes montagnes et que, par suite, notre sol est susceptible de produire presque tous, sinon tous les fruits du monde entier.

Depuis quelques années, l'agriculture s'est singu-

lièrement développée au Mexique bien que pas encore autant qu'on pourrait le désirer et que le sol et le climat le permettent; cela est dû à beaucoup de circonstances que nous ne pouvons pas examiner dans ce livre; les principales sont, peut-être, la longue période de révolutions intestines, le manque de bras, de capitaux, et de voies de communication rapides et à bon marché.

Le maïs se produit dans toutes les zones, presque sans culture; on en obtient dans certaines régions jusqu'à trois récoltes par an. C'est la céréale la plus importante du Mexique car elle forme la base de l'alimentation du peuple et son abondance influe directement sur la situation économique du pays. Cependant, aujourd'hui encore, le Mexique en produit à peine la quantite nécessaire à sa consommation intérieure aussi ne reste-t'il pas d'une année pour l'autre, suffisamment d'existences dans les greniers pour mettre le peuple à couvert des risques de voir manquer son principal aliment par suite d'une mauvaise récolte. Cela est d'autant plus déplorable que les Etats de Guerrero, Michoacan, Jalisco et le Territoire de Tepic pourraient produire à eux seuls le maïs suffisant pour approvisionner toute la République et pourraient même en exporter.

Dans l'Etat de Chiapas, les épis de cette céréale atteignent un développement fabuleux: quelques-uns mesurent un mètre de long.

A Jala (Tepic) nous avons vu quelques épis de cette dimension, avec des grains d'un énorme développement.

Le blé est la seconde céréale en importance, relativement à la production.

La culture en est confinée dans la région froide; dans quelques endroits, il se produit d'excellente qualité et dans des conditions très rémunératrices, bien que l'on soit très en retard pour les méthodes de culture.

L'orge est la troisième céréale en importance; on peut lui appliquer ce que nous avons dit pour le blé.

Le haricot est cultivé sur une grande échelle; c'est aprés le maïs, l'aliment principal des populations mexicaines. On connaît plusieurs variétés de cette légumineuse cultivée dans presque dans tout le pays.

Le riz est également activement cultivé; il est de très bonne qualité; d'immenses régions sont propes à sa culture, de telle sorte que l'on peut le convertir en article d'exportation dans des conditions rémunératrices.

Le pois chiche est de première qualité; il est obtenu à peu de frais et exporté principalement à l'île de Cuba et en Espagne, où il est très estimé.

Nous croyons comme Mr. E. J. Howell (*Mexico: its progress and commercial posibilities*) que si la République mettait en exploitation les 99,000 kilomètres carrés de terres cultivables qu'elle possède, la production pourrait s'estimer ainsi: blé, 40.000,000 de hectolitres; maïs, 160.000,000 de hectolitres; quantité non seulement suffisante par la consommation intérieure, mais encore pour l'exportation. Mais pour cela il faudrait une beaucoup plus grande densité de population.

Plantes textiles.—Le Mexique est le pays par excellence pour la production des plantes textiles; on les

y trouve partout et en grande variété; les principales sont le hennequen, la ramie, la pita (*bromelia silvestris*), l'ixtle, la lechuguilla (*agave heterocantha*), l'*agave mexicana*, le cierge, le jute, le lin et le coton.

Le *hennequen* est la plante qui a donné jusqu'à présent les meilleurs résultats; son exploitation a fait la richesse de l'Etat de Yucatan dont elle est originaire, et où l'on apporte le plus grand soin à sa culture et à son exploitation.

Le *hennequen* produit une fibre très fine plus flexible que le chanvre; elle ne durcit pas, ne pourrit pas à l'humidité, ne se gèle point aux températures les plus basses; aussi, la cordonnerie le prefère-t'elle au lin et au chanvre.

Tous les *magueys* (agaves) quel que soit leur nom: suprême, doux, vert, maguey à mezcal, ixtle, blanc, cendré ou rustique (*meco*), donnent une fibre et sont susceptibles d'être exploités par l'industrie. A une certaine periode de leur croissance, quand ils se trouvent en pleine maturité, on peut en extraire une matière textile, plus ou moins blanche, fine et douce, rude et résistante, longue ou courte suivant les espèces et qui peut servir à beaucoup d'usages industriels.

La *ramie* est une autre des plantes textiles qui promettent le plus, à en juger par les conditions favorables dans lesquelles elle se produit au Mexique et bien que les essais d'exploitation n'aient pas été heureux jusqu'à ce jour. Nos terres, riches en humus, particulièrement dans la terre chaude, sont très favorables à la culture de cette plante.

Le *coton* est cultivé au Mexique depuis un temps

immémorial et il est incroyable qu'un pays qui en produisait tant autrefois, avant la Conquête espagnole, un pays dont les terrains propres à cette culture sont si abondants; qu'un pays, disons-nous, qui pourrait produire non pas autant, mais beaucoup plus de coton que les Etats Unis, au lieu d'en exporter par quantités immenses, soit tributaire de l'étranger pour satisfaire à ses besoins croissants, aux necessités de son industrie!

Le coton vient à merveille sur les versants des deux cordillères, des hauteurs moyennes à la mer, ainsi que dans l'intérieur du pays.

Dans la zone du Golfe, l'Etat de Veracruz vient en première ligne par son rendement; les Cantons les plus producteurs sont ceux de Cosamaloapam, les Tuxtlas, Tuxpam, Tantoyuca et Veracruz. Cependant, depuis quelques années, dans ces régions, on a un peu délaissé cette culture parce que l'on a eu à lutter contre de grands inconvénients: vents salés, insectes, pluies inopportunes, et l'on s'est adonné à la culture d'autres plantes tropicales.

On peut dire que sur le littoral du Pacifique, le coton est cultivable presque partout, depuis la Sonora jusqu'au Chiapas. Citons plus particulièrement les Vallées des rivières Yaqui et Mayo, dans l'Etat de Sonora; dans le Sinaloa, la Vallée de Fuerte; dans le Territoire de Tepic, Tepic et Santiago, extraordinairement fertiles. Dans les Etats de Jalisco, Michoacan, Guerrero, Oaxaca et Chiapas, la production du coton est importante et si la routine y faisait place aux procédés que recommande la science moderne, cette cul-

ture deviendrait une source abondante de richesses et de bien-être.

Au centre, les Etats de Chihuahua, Coahuila, Durango et Nuevo Leon sont les principaux pays producteurs de coton: on considère comme les meilleurs terrains pour la production de cette fibre, ceux qui se trouvent dans la vallée de la rivière Nazas (Etats de Coahuila, Chihuahua et Durango).

La *café* mexicain est de qualité supérieure; celui qui est récolté à Uruapam et à Colima a été classifié comme égal au Moka; le café d'Oaxaca, de Cordoba, de Huatusco, de Coatepec, d'Orizaba, de Jalapa, etc., est fort apprecié à l'étranger; le café de Tepic est excellent. La production en est susceptible de s'accroître au point que le Mexique pourrait exporter sur les marchés étrangers, autant de café que tous les autres pays du monde réunis, à l'exception du Brésil. Il suffit de savoir que le café se produit également dans la terre tempérée et dans la terre chaude, pour se faire une idée de l'immense terrain dont nous pouvons disposer pour cette culture.

Le *tabac* est une plante autochtone cultivée depuis des temps très reculés par les aborigènes. Malgré cela le tabac du Mexique ne fut guère exploité durant la période coloniale ni pendant la première moitié de ce siècle; Cuba et les Etats Unis accaparaient en effet les marchés étrangers. En 1868, lors de l'insurrection cubaine qui obligea un grand nombre de colons à émigrer de l'Ile, des cultivateurs et des manufacturiers de tabac vinrent au Mexique, et de cette époque datent la culture et l'industrie du tabac mexicain, les-

quelles progressèrent notablement et très vite. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui de culture qui offre une perspective plus brillante: notre tabac et de plus en plus apprecié dans le monde entier, grâce à l'appauvrissement des terres de Cuba et de Manille réservées spécialement à cette culture depuis un trop grand nombre d'années.

Les meilleurs terrains pour le tabac se trouvent dans les Etats de Veracruz, Oaxaca, Tabasco, Chiapas, Tamaulipas, Guerrero, Michoacan, Colima et le Territoire de Tepic, le long des cours d'eau; on peut assurer qu'il y a des millions d'hectares, propres à cette culture et qui sont actuellement submergés, pour ainsi dire, sous les vagues de l'exubérante végétation tropicale.

Le *caoutchouc* abonde au Mexique à l'état spontané dans les forêts tropicales. Il y a très peu de temps qu'on a commencé à le cultiver soigneusement; longtemps, on s'était contenté d'en extraire la gomme; mais on le faisait, sans ordre ni méthode, et en détruisant souvent les plantes. Cet arbre est très répandu dans les régions chaudes des Etats de Veracruz, Tamaulipas, Tabasco, Guerrero, Oaxaca, Campeche, Chiapas, Tepic, Colima et Michoacan.

Le climat qui lui convient le mieux est celui de nos côtes, là où la température est très élevée, et où le sol et l'atmosphère sont humides. Cette plante croît spontanément, quoique en moindre abondance que sur la côte, jusqu'à une altitude de 700 mètres au-dessus du niveau de la mer. On assure qu'elle aime mieux que tout autre les terrains humides, mais non bourbeux;

Puebla, Queretaro, San Luis Potosi, Tlaxcala, Veracruz, Zacatecas et District Fédéral. Les sarments ont été importés d'Europe et de la Haute Californie. Les vins produits à Parras, à Aguascalientes et à la propriété de Roque (Guanajuato) sont les plus appréciés. Cette industrie est susceptible d'un grand développement, si toutefois les capitalistes voulaient prêter leur concours pécuniaire à des cultivateurs expérimentés dans la matière.

Le mûrier. L'industriel français, Monsieur H. Chambon, avec l'appui du Général Pacheco, alors Ministre de "Fomento," a beaucoup fait pour propager la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie au Mexique; il a obtenu, d'ailleurs, des résultats excellents. Le Mexique consomme de 25 à 30,000 livres de soie par an qu'il importe de l'étranger; donc, la consommation intérieure seule, et elle augmente tous les jours, devrait suffire à stimuler nos industriels.

Zacaton. Le zacaton, que les français appellent *chiendent* et les anglais *broomcorn*, est une plante complètement sauvage, que l'on trouve à profusion dans l'immense et haute plaine comprise entre Huamantla, San Andrés Chalchicomula, Perote et San Felipe del Obrage, ainsi que dans d'autres endroits présentant d'égales ou à peu près égales conditions. Sa racine est utilisée en Europe et aux Etats-Unis pour la fabrication des brosses, balais, etc.

Bien que cette plante ne se cultive pas, nous l'avons mentionnée dans ce livre, à cause de l'importance qu'elle a comme article d'exportation.

L'indigotier est exploité avec profit quoique le prix

de l'indigo ou *añil* ait baissé beaucoup, depuis qu'on a pu le substituer dans l'industrie par d'autres matières de prix moindre. On le cultive principalement dans les Etats d'Oaxaca et de Guerrero.

Le chicle est une gomme extraite du *chico zapote* (*Achras sapote, Mill.*) petite zapote ou zapotille, arbre qui à l'état sauvage abonde dans les forêts de Veracruz, Tabasco et Campèche. C'est un bon article d'exportation, comme on le verra d'autre part.

La purge de Jalapa, est la racine d'une plante qui croît à l'état sauvage dans l'Etat de Veracruz, de même que la *salsepareille* qui pousse spontanément dans les Etats du Sud de la République et du littoral du Golfe.

Fruits. La situation de notre pays et la fertilité de son sol le placent dans des conditions exceptionnelles pour la production et le commerce des fruits, principalement des espèces tropicales.

Le Mexique possède à sa porte l'un des marchés du monde qui consomment le plus de fruits: les Etats-Unis, pays auquel il est relié par des voies de communication très rapides.

Nos fruits tropicaux les plus estimés sont l'ananas, l'orange, la lime ou citron doux, les citrons, les bananes, les mangues, les avocats ou aguacates, les annones, les chirimoyes, les mameys, les zapotilles, etc.

Plantes oléagineuses. Nous possédons une grande variété de plantes produisant des huiles industrielles ou comestibles: différents palmiers figurent en premier lieu comme le cocotier et celui qui donne le *coco à huile. L'olivier* croît et prospère en différentes ré-

gions tout aussi bien que dans le midi de l'Europe, et donne une huile excellente.

Le pignon donne 16 p℥ d'huile émetico-cathartique très violente et qui peut être employée aussi dans l'industrie.

L'amande du Palmier Coyol produit 16 p℥ d'une huile comestible qui a des propriétés semblables à celles de l'huile d'amandes.

La graine du ricin ou *palmachristi* donne jusqu'à 40 p℥ d'une huile médicinale, qui est utilisée dans l'industrie, au même titre que l'huile de lin. Cette huile, une fois solidifiée, sert à fabriquer des bougies semblables à celles que l'on fait avec le blanc de baleine, car elle contient beaucoup de stéarine. La plante qui la produit croît spontanément et avec profusion dans la zone chaude et dans la zone tempérée inférieure.

La *sésame* donne 33 p℥ d'huile très douce et agréable, de même que le *cacahuate* ou *pistache de terre* qui rend aussi 33 p℥ d'huile.

La graine du coton contient également en grande proportion une huile qui est utilisée dans l'industrie.

Autres productions agricoles. Parmi les légumineuses qui se produisent avec tant d'abondance au Mexique, nous mentionnerons le *haricot* et le *pois chiche* qui sont d'importants articles d'exportation.

Les racines et tubercules amylacés forment une liste importante, et l'on peut dire que l'on cultive avec succès presque tous ceux qui sont connus.

Parmi les plantes fourragères, les principales sont le Para ou Herbe de Guinée, la luzerne et beaucoup

de graminées qui croissent dans de vastes prairies. La "ramée" qui abonde dans la Péninsule du Yucatan, l' "ojite," etc.

Bois. La richesse forestière du Mexique est incalculable, et peut être considerée comme inépuisable, puisque malgré les mauvaises méthodes d'exploitation qui ont été employées depuis tant de siècles, cette richesse s'est conservée.

Les bois fins pour l'ébénisterie et les bois tinctoriaux abondent sur les côtes des deux océans. Le peu d'extension de ce livre nous empêche de donner une liste complète des essences utiles qui se produisent au Mexique et pourtant, beaucoup d'entre elles sont encore inconnues en Europe. Nos citerons parmi les plus appreciées les cèdres et les acajous utilisés dans l'ébénisterie, le bois de Campêche, du Brésil et le bois "Moral" employés dans la teinturerie. De grandes fortunes ont été réalisées dans cette exploitation.

Industries dérivant de l'agriculture.—L'élevage.—Notre pays se prête à l'élevage, autant que la République Argentine. L'élevage du gros bétail a pris dans les dernières années une grande extension dans les Etats du Nord et dans ceux du Golfe du Mexique.

Les premiers ont à leur avantage le climat, les immenses plaines, le voisinage des Etats-Unis, le principal marché consommateur, mais l'eau y est peu abondante, comme dans presque tout le plateau central.

Par contre, les Etats côtiers possèdent assez d'eau, de grandes prairies naturelles et des bois étendus.

L'élevage s'est amélioré notablement, grâce au croisement de notre bétail dégénéré avec les meilleures

races d'Europe et des Etats-Unis (Durham, Jersey, Suisse, Holstein, etc.).

L'engraissage laisse de beaux bénéfices.

Les Etats de Durango, Sonora, Coahuila, Chihuahua, Nuevo-Leon, Guanajuato, Tamaulipas et Veracruz sont les plus favorisés pour l'élevage.

Le bétail à laine prospère dans les régions froides et temperées. Les laines que produit notre pays sont de bonne qualité, elles s'améliorent de jour en jour grâce à l'introduction des meilleures races étrangères.

L'exportation de peaux et de cuirs a une grande importance au Mexique par la valeur qu'elle représente; ces cuirs sont consommés presque en totalité par les marchés américains.

L'apiculture prend chaque jour un plus grand développement. Le Mexique, étant un pays sans hiver, au moins dans une grande partie de son territoire, possède des fleurs en tout temps; il est donc facile à comprendre qu'il offre des avantages exceptionnels pour l'apiculture; cette industrie était il y a peu de temps complètement délaissée; aujourd'hui, elle progresse grâce à l'application des règles dictées par l'expérience.

CHAPITRE V.

Superficie.—Division politique.—Densité de la population.

La superficie totale des Etats Unis mexicains est environ de 1.987,324 myriares ou kilomètres carrés, suivant les calculs planimétriques les plus récents faits par le Département de Cartographie du Ministère compétent. Dans ce chiffre est comprise la superficie des îles que possède le Mexique dans le Pacifique, le Golfe de Californie, le Golfe du Mexique et la mer des Antilles.

Si on compare la superficie du Mexique avec celle des principales nations du monde, il résulte qu'elle égale environ 2,56 fois la Suède et la Norwège, 3,19 fois l'Autriche, 3,67 fois l'Empire d'Allemagne, 3,75 fois la France, 3,94 fois l'Espagne, 6,32 fois les Iles Britanniques, 6,71 fois l'Italie, 12 fois la Turquie, 21,31 fois le Portugal, 31 fois la Grèce, 48,50 fois la Suisse, 51,93 fois le Danemark, 62,09 fois la Hollande, et 70,91 fois la Belgique. En Europe, il n'y a que la Russie qui ait une étendue supérieure à celle du Mexique.

En Amérique, les seuls pays qui surpassent le Mexique en étendue sont les Etats-Unis du Nord, l'Amérique anglaise (Canada, etc.) le Brésil et la République Argentine.

La nation se divise en 27 Etats libres et souverains en tout ce qui concerne leur régime intérieur; il y a, en outre, deux territoires dépendant du Gouvernement fédéral, qui sont celui de la Basse-Californie et celui de Tepic et un District fédéral, résidence des pouvoirs de l'Union.

4 de ces Etats appartiennent *à la région du Nord:* Sonora, Chihuahua, Coahuila et Nuevo-Leon.

5, *à la région du Golfe du Mexique, ou région orientale:* Tamaulipas, Veracruz, Tabasco, Campêche et Yucatan.

11, *à la région du Centre:* Durango, Zacatecas, Aguascalientes, San Luis Potosi, Guanajuato, Queretaro, Mexico, Hidalgo, Tlaxcala, Puebla, Morelos et, en outre, le District fédéral.

4, *à la région du Pacifique ou région occidentale:* Sinaloa, Jalisco, Colima, Michoacan, avec les Territoires de la Basse-Californie et de Tepic.

3, *à la région du Sud:* Guerrero, Oaxaca et Chiapas.

La superficie de chaque Etat et des Territoires est la suivante:

	Myriares.
Chihuahua	227,468
Sonora	199,224
Coahuila	161,550
	588,242

	Myriares.
	588,242
Basse-Californie	151,109
Durango	98,470
Oaxaca	91,664
Yucatan	91,201
Sinaloa	87,231
Tamaulipas	84,394
Jalisco	82,503
Veracruz	75,651
Chiapas	70,524
San Luis Potosi	65,586
Guerrero	64,756
Zacatecas	64,138
Nuevo Leon	62,998
Michoacan	59,261
Campêche	46,855
Puebla	31,616
Guanajuato	29,458
Tepic	29,211
Tabasco	26,094
Mexico	23,957
Hidalgo	23,101
Queretaro	9,215
Aguascalientes	7,644
Morelos	7,184
Colima	5,887
Tlaxcala	4,132
District fédéral	1,200
	1.983,282
Superficie des îles	4,042
	1.987,324

D'après le recensement opéré le 20 Octobre 1895, la population de la République s'élève à 12.578,861 habitants, ce qui donne une moyenne de 6,32 par kilomètre carré. Comparant notre population avec celle des nations du Sud, il résulte que le Mexique est le second, en ordre absolu, et le troisième, en ordre relatif, c'est à dire au point de vue, de la densité de sa population.

Nations:	*Etendue en kilomètres carrés:*	*Population:*	*Habitants par kilomètre carré:*
Mexique	1.983,282	92.578,861	6.32
Argentine	2.798,400	4.086,492	1.46
Bolivie	1.334,200	2.300,000	1.72
Brésil	8.380,000	18.000,000	2.14
Chili	776,007	3.500,000	4.50
Colombie	1.330,875	4.403,532	3.30
Costa-Rica	55,893	238.782	4.31
Equateur	343,280	1.270,000	3.69
Guatemala	125,100	1.452,003	11.60
Honduras	381,938	431,917	1.13
Nicaragua	159,650	282,845	1.77
Paraguay	253,100	476,000	1.87
Pérou	1.137,000	2.980,000	2.61
Salvador	21,070	816,000	38.72
Uruguay	186,920	850,000	4.54
Venezuela	1.043,900	2.323,527	2.22

La population mexicaine est distribuée par Etats de la façon-suivante:

Etats du Centre:—District fédéral		484,608
	Aguascalientes	103,645
		588,253

		588,253
Etats du Centre:—	San Luis Potosi	570,814
	Guanajuato	1.047,238
	Queretaro	227,233
	Hidalgo	548,039
	Mexico	837,368
	Morelos	159,800
	Tlaxcala	166,803
	Puebla	979,723
	Durango	294,366
	Zacatecas	452,720
Etats du Nord:—	Sonora	191,281
	Chihuahua	266,831
	Coahuila	235,638
	Nuevo Leon	309,252
Etats du Golfe:—	Tamaulipas	208,102
	Veracruz	855,975
	Tabasco	134,794
	Campêche	88,121
	Yucatan	298,039
Etats du Pacifique:—	Michoacan	889,795
	Colima	55,677
	Guerrero	417,621
	Jalisco	1.107,863
	Sinaloa	258,845
	Chiapas	315,120
	Oaxaca	882,529
	Tepic	148,776
	Basse-Californie	42.245
		12.578,861

Relativement aux sexes, il y a une légère proportion en faveur des femmes.

D'après M. Antonio García Cubas, la population se

divise en trois groupes, au point de vue ethnographique, à savoir:

1º Groupe européen ou hispano-américain.....	19 p%
2º Groupe métis.....	43 p%
3º Groupe indigène.....	38 p%
	100

Nous ignorons sur quoi M. García Cubas se base pour établir cette proportion, mais nous sommes d'opinion que, au moins pour ce qui se note à la simple vue, le groupe indigène est le plus important des trois, et il serait plus exact de lui assigner le 43 p%, chiffre sous lequel figurent les métis, et attribuer à ceux-ci la seconde place avec le 38 p%.

Le premier groupe et une grande partie du second constituent le noyau le plus important de la population par leur intelligence aussi dévelopée que celle de n'importe quelle nation européenne, et par leur position sociale; ils cultivent en effet les arts, les sciences et l'industrie; on n'entend point par cela exclure les hommes de la race indigène pure dont quelques-uns figurent avantageusement dans la nation par le capital, le talent ou l'intelligence.

Le métis ou la race résultant du croisement de l'européen et de l'indigène, a plus les goûts du premier que du second. Il préfère la ville à la campagne, il se consacre de préference aux petites industries et donne le meilleur contingent comme ouvrier et artisan; il démontre de notables aptitudes pour les arts et pour l'industrie et possède des qualités qui se développent de jour en jour, grâce à la diffusion de l'instruction publique.

Le groupe indigène peut se diviser en deux sections: 1º, les indigènes qui vivent dans les villes ou dans leurs alentours et 2º, les indigènes qui vivent dans les champs et dans les montagnes.

Les premiers ont subi plus directement l'influence de la civilisation et diffèrent notablement des seconds par leurs habitudes. Les seconds sont ceux qui donnent le plus grand contingent, pour ne pas dire tout le contingent à l'agriculture, comme bergers, cultivateurs, etc. Ils sont très arrièrés et conservent généralement leur langue primitive, ceux qui vivent dans les montagnes, surtout. Les uns et les autres sont astucieux, dissimulés, têtus, valeureux, sobres, adonnés à l'ivrognerie, mais doués d'une grande resistance physique.

Les tribus sauvages ont à peu près complètement disparu; c'est à peine si on en trouve quelques restes disséminés dans le nord du territoire national, et dans l'Etat de Yucatan, près du Honduras britannique.

Sur les côtes, on rencontre, bien qu'en petite proportion, la race nègre et les résultats de son croisement avec la race blanche (mulâtres) et avec l'indienne (*lobos*). Par ses tendances et ses coûtumes, nous devons l'assimiler aux métis.

La race indigène fut détruite en grande partie par les premiers colonisateurs européens; la peste et la misère pendant la domination espagnole contribuèrent aussi à sa destruction; les guerres civiles et étrangères, les mariages précoces, le peu de soin donnés aux enfants, le manque d'hygiène, la mauvaise alimentation et d'autres causes du même genre ont contribué au dépérisement d'une race digne d'un meilleur sort.

LIVRE SECOND.

ORGANISATION POLITIQUE.

VOIES DE COMMUNICATION. SITUATION FINANCIERE

CHAPITRE I.

Organisation politique.

Le Mexique fut découvert et conquis par les Espagnols au commencement du XVI siècle: Fernand de Cordoba en 1517 et Grijalva en 1518, pénétrèrent les premiers dans le pays, et Fernand Cortez en fit la conquête définitive de 1519 à 1521.

Durant une période de trois-cents ans, de 1521 a 1821, les vastes régions mexicaines constituèrent la colonie la plus riche et la plus importante que possédât alors la Couronne d'Espagne. C'est pour cela, et aussi à cause de la ressemblance que les premiers colonisateurs crurent lui trouver avec la Peninsule espagnole, que le Mexique prit le nom de Nouvelle-Espagne.

En 1810, éclata la guerre d'Indépendance qui dura onze ans: Le 27 Septembre 1821, en effet; l'armée libératrice faisait son entrée dans la Capitale, de la Vice-royauté; là, commence l'histoire du Mexique en tant que nation libre et indépendante.

La nouvelle nation parvint, non sans peine, et après

une succession de péripéties orageuses, à se donner une forme de gouvernement: elle fut régie, tout d'abord, par une monarchie éphémère, sous le sceptre de l'empereur Augustin Iturbide (1822–1823); elle fut érigée ensuite en République fédérale sur les bases de la Constitution dite de 1824, calquée sur celle des Etats–Unis. Plus tard, elle devint une République Centrale; et, enfin, en 1856, un nouveau Congrès décréta la Constitution qui, depuis le 5 Février 1857; est en vigueur au Mexique lequel est, depuis lors, une République démocratique, fédérale et représentative.

La Constitution de 1857 diffère peu de celle de 1824, elle est, comme cette dernière, presque identique à celle des Etats–Unis.

En 1861, Napoléon III s'avisa de vouloir implanter un empire au Mexique et de lui imposer comme empereur l'Archiduc Maximilien d'Autriche: empire aussi éphémère que celui d'Iturbide, car, s'il est vrai qu'il fut de plus longue durée, en revanche, il ne par vint jamais à gouverner réellement le pays tout entier; il n'eut sous sa domination que le territoire occupé par la force armée, sans que jamais la nation fût complétement soumise à son autorité.

La Constitution de 1857 est donc la loi suprême, la seule que la nation mexïcaine reconnaisse et à laquelle elle obéisse.

Il y est stipulé que la République sera divisée en 27 Etats indépendants et seuls arbitres en tout ce qui concerne leur organisation intérieure, deux Territoires et un District Fédéral, où siègent les pouvoirs de la Fédération.

Le gouvernement fédéral comprend: le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir législatif est représenté par un Congrès général subdivisé lui-même en deux Chambres: celle des Députés et celle du Sénat.

La Chambre des Députés est composée des représentants de la nation élus pour une période de deux ans; il est nommé un Député pour chaque fraction de 40,000 habitants, ou, suivant les cas, pour chaque fraction de plus dc 20,000; mais, néanmoins, les territoires qui ne comptent pas ce minimun de population, peuvent élire aussi un Député.

L'élection se fait par scrutin secret. Les conditions requises pour pouvoir être élu Député sont les suivantes: Etre citoyen mexicain et avoir la pleine jouissance de ses droits civils; avoir 25 ans accomplis au jour de l'ouverture des séances; avoir sa résidence dans l'Etat ou Territoire que l'élu est appelé à représenter à la Chambre, et enfin, ne pas être membre du Clergé.

Le Sénat est composé de deux Sénateurs pour chaque Etat et deux pour le District Fédéral. Ils sont élus dans chaque Etat par scrutin secret & à la majorité des voix.

Une moitié des membres du Sénat est renouvelée tous les deux ans, et les conditions requises pour en faire partie sont les mêmes que nous avons indiquées pour les Députés, le minimum d'âge étant fixé pour les Sénateurs à trente ans accomplis le jour de l'ouverture des séances.

L'exercice du Pouvoir Exécutif est confié à un seul individu, qui prend dès lors le titre de Président des

Etats-Unis Mexicains; il est élu aussi par vote secret comme le prescrit la loi électorale et doit réunir les conditions suivantes: Etre Mexicain de naissance et avoir 35 ans accomplis au moment de l'élection; ne pas appartenir au Clergé et résider dans le pays au moment de l'élection.

Il est nommé pour une période de quatre ans, mais il peut être réélu indéfiniment.

Son Cabinet est composé d'un Ministre des Affaires Etrangères et de sept Secrétaires d'Etat chargés respectivement des Ministères de l'Intérieur; de la Justice et de l'Instruction publique; de l'Encouragement, ("*Fomento*"), de la Colonisation et de l'Industrie; des Travaux Publics et des Communications; des Finances; de la Guerre et de la Marine.

Il n'est pas élu de Vice-Président qui puisse substituer le Président en cas d'absence temporaire ou définitive; mais, pour parer à cette éventualité, le Congrès a dicté en Avril 1896 les dispositions suivantes: Exception faite des cas où le Président s'absenterait temporairement avec le consentement des Chambres, ou définitivement, par le fait d'avoir renoncé à la Présidence, il sera remplacé dans ses fonctions par le Ministre des Affaires Etrangères, et à son défaut, par celui de l'Intérieur, jusqu'à ce que le Congrès nomme un Président *pro tempore*. En cas de démission acceptée par le Congrès, celui-ci nommera un Président intérimaire. Si le Président s'absente temporairement, il recommande lui-même au Congrès la personne qui doit le suppléer dans ses fonctions.

Tout Secrétaire d'Etat doit être mexicain de nais-

sance, avoir l'entière jouissance de ses droits civils et compter au moins 25 ans d'âge.

Le pouvoir judiciaire est exercé par une Cour Suprême de Justice, par les tribunaux de District et ceux de Circuit.

La Cour Suprême compte onze ministres titulaires, quatre surnuméraires, un Fiscal et un Procureur Général. La durée de leurs fonctions est de six ans, et ils sont élus dans les conditions prévues par la Loi électorale. Les membres de la Cour Suprême de Justice doivent être versés dans la science du Droit; être âgés d'au moins trente-cinq ans, être Mexicains de naissance et avoir la pleine jouissance de leurs droits civils.

Les Magistrats de Circuit sont nommés par le Pouvoir Exécutif sur la proposition de la Cour Suprême; les Fiscaux de ces tribunaux sont, eux aussi, choisis par le Pouvoir Exécutif, mais sans indication préalable de la Cour Suprême.

Les attributions des tribunaux de la Fédération sont les suivantes:

1º Veiller à l'observation et à l'application des lois fédérales.

2º Décider de toutes les questions de Droit maritime.

3º Intervenir dans les différends où la Fédération se trouverait être l'une des parties.

4º Règler les différends qui pourraient être suscités entre deux ou plusieurs Etats, (Provinces).

5º Règler aussi ceux qui naîtraient entre un Etat et un ou plusieurs de ses habitants.

6º Résoudre les questions d'ordre civil ou criminel émanant des traités conclus avec les puissances étrangères.

7º Intervenir dans tout ce qui concerne les agents diplomatiques ou consulaires.

La Cour Suprême juge en première instance les différends qui divisent deux Etats et ceux dans lesquels la Fédération est une des parties; elle détermine sur les compétences suscitées entre les tribunaux de la Fédération, entre ceux-ci et ceux des Etats, ainsi que sur les compétences suscitées entre les tribunaux d'un Etat et ceux d'un autre. Dans tous les cas non précédemment énumérés, la Cour Suprême seule, pourra être tribunal d'appellation et résoudra en dernière instance, conformément à la gradation établie par la loi dans les prérogatives des tribunaux de Circuit et de District.

Les tribunaux de la Fédération sont tenus: 1º, de réformer les lois ou de réprimer les actes d'une Autorité quelconque, pouvant porter atteinte aux garanties individuelles. 2º D'agir identiquement à l'égard des lois ou actes de l'Autorité Fédérale tendant à restreindre la souveraineté des Etats. 3º De veiller à ce que les lois ou actes des autorités des dits Etats n'empiètent pas sur la sphère d'action de l'Autorité Fédérale.

Comme on le voit, au Mexique la classification des pouvoirs concorde avec les principes formulés par Cooly (*Principles of constitutional law*); le Pouvoir Législatif, en effet, fait les lois, les inteprète et les abroge, le cas échéant; le Pouvoir Exécutif les fait observer et le Pouvoir Judiciaire les interprète et les

applique dans les cas particuliers. Le premier a donc charge de l'avenir, le second du présent et le dernier du passé dans les délits intentés ou commis, les promesses non tenues ou les dommages causés.

Nous l'avons dit plus haut, les Etats ou Provinces sont libres et souverains en ce qui concerne leur organisation intérieure: chacun d'eux a sa Constitution particulière, laquelle, d'ailleurs, est en parfaite harmonie avec la Constitution Générale. Les Pouvoirs y sont distribués de la même facon et leur sphère d'action est délimitée tout comme pour les Pouvoirs de la Fédération.

CHAPITRE II.

Garanties constitutionnelles.

Les Droits de l'Homme, dit la Constitution de 1857 dans son premier article, sont la base et la raison d'être des institutions sociales; toutes les lois et autorités du pays doivent donc respecter et protéger les garanties que nous concède la dite Constitution et qui sont les suivantes:

I. Dans la République Mexicaine chacun naît libre. Les esclaves qui se réfugient sur son territoire recouvrent par ce seul fait leur liberté et ont droit à la protection des lois.

II. L'enseignement y est libre et la loi désignera quelles sont les professions qui ne peuvent s'exercer sans avoir obtenu au préalable les titres correspondants, et déterminera dans quelles conditions ces titres devront être accordés.

III. Tout homme peut embrasser librement la carrière qu'il préfère; se livrer à l'industrie ou au travail qui lui convient le mieux, et en tirer profit à sa guise.

Ces prérogatives ne pourront lui être retirées que si, ayant porté atteinte aux droits d'un tiers, il se trouve sous le coup d'une sentence judiciaire ou d'une disposition gouvernementale spéciale, pour avoir lésé les droits de la société.

IV. Nul ne peut être contraint à fournir un travail personnel quelconque qui ne soit dûment rémunéré et cela avec son consentement; il n'est fait d'exception que pour les travaux imposés par l'autorité judiciaire en qualité de châtiment. Quant aux services publics, ils seront imposés dans les termes des lois; le service militaire est obligatoire, les fonctions électorales obligatoires et gratuites, ainsi que les charges municipales et celles de jury.

L'Etat n'autorise l'accomplissement d'aucun contrat ou arrangement attentatoire à la liberté de l'homme, soit en fait de travail, d'éducation ou de voeux religieux. Aussi, la loi ne reconnaît-elle point d'ordres monastiques, et ne permet-elle pas qu'il s'en fonde aucun, quels que soient le nom et le caractère qu'ils puissent assumer.

Elle répudie également tout arrangement par lequel l'homme pacterait sa prescription ou son exil.

V. Chacun peut manifester librement ses opinions; elles ne sont pas sujettes à la censure judiciaire ou administrative, à moins qu'elles n'impliquent un manquement à la morale, un attentat aux droits d'un tiers, qu'elles ne soient susceptibles de provoquer quelque crime ou délit ou de troubler l'ordre public.

VI. Chacun peut écrire et publier ses écrits en toute liberté. Aucune loi, aucune autorité, n'ont droit de

censure préalable, ne peuvent exiger de caution aux auteurs ou imprimeurs, en restreignant ainsi la liberté de la presse. Celle-ci n'a d'autre limite légale que le respect de la vie privée des individus, de la morale et de la paix publique. Les délits commis par l'intermédiaire de la Presse seront jugés par les tribunaux de la Fédération, par ceux des Etats, ceux du District Fédéral ou ceux des Territoires de Tepic et de la Basse-Californie, suivant les cas, et conformément à la législation pénale de ces entités.

VII. Le droit de pétition par écrit est inviolable, pourvu que celle-ci soit essentiellement pacifique et respectueuse; en matière de politique, les citoyens mexicains seuls pourront revendiquer ce droit. A toute pétition écrite, il sera fait une réponse écrite aussi, par laquelle l'on fera connaître au pétitionnaire la décision de l'autorité à laquelle il se sera adressé.

VIII. On ne peut empêcher qui que ce soit de s'unir ou de s'associer à d'autres personnes dans un but licite; mais les citoyens mexicains seuls seront autorisés à s'unir pour prendre part aux affaires politiques du pays. Les réunions en armes sont interdites.

IX. Chacun a le droit de porter des armes comme mesure de sécurité et pour sa défense personnelle, s'il y a lieu. La Loi désignera celles dont le port est prohibé, et la peine applicable à ceux qui en seraient trouvés porteuns.

X. Quiconque peut penétrer dans le pays et en sortir, parcourir son territoire et changer de résidence sans nul besoin de lettre de sécurité, passe-port, sauf-conduit ou documents similaires.

Mais, tout cela pourtant, ne devra gêner en rien l'action de l'autorité judiciaire ou administrative dans les cas de responsabilité criminelle ou civile.

XI. Les titres de noblesse, les prérogatives et honneurs héréditaires n'existent pas au Mexique; seul le peuple mexicain peut décerner les récompenses honorifiques à ceux qui ont rendu on rendent d'éminents services à la Patrie ou à l'Humanité.

XII. Nul ne peut être jugé par des lois et des tribunaux spéciaux: Nul individu, nulle corporation ne jouissent de privilèges devant la loi et ne peuvent percevoir d'émoluments, qu'en compensation de quelque service public et ce, dans les termes de la Loi. Il existe un tribunal militaire qui juge exclusivement les délits et manquements à la discipline militaire; la loi établit clairement les cas qui rentrent dans sa juridiction.

XIII. Il ne sera pas promulgué de lois rétroactives; nul ne pourra être jugé ni condammé, qu'en vertu de lois existant avant la consommation du délit.

XIV. Il ne sera pas conclu de traité d'extradition des condammés politiques, ni de ceux qui auraient eu la condition d'esclaves dans un autre pays au moment de commettre quelque délit d'ordre commun; de même, aucun autre pacte ou traité susceptibles d'altérer les garanties et les droits que la Constitution acorde à l'homme et au citoyen ne pourront être conclus.

XV. Nul ne peut être attaqué dans sa personne, sa famille, son domicile, ses titres ni ses propriétés, à moins que ce ne soit en vertu d'un ordre écrit émanant de l'autorité compétente et exposant les causes

qui ont motive l'acte légal; dans les cas de flagrant délit, tout citoyen peut arrêter le délinquant et ses complices pour les remettre sans retard entre les mains de l'autorité la plus proche.

XVI. Nul ne peut être emprisonné pour dettes de caractère purement civil et nul ne peut user de violence pour réclamer son droit, les tribunaux se trouvant toujours en état de rendre la justice à titre gratuit.

XVII. L'emprisonnement sera appliqué uniquement aux délits qui comportent une peine corporelle. Des qu'il sera reconnu que l'accusé n'est pas passible de cette peine, il devra être mis en liberté sous caution. Dans aucun cas, l'emprisonnement ou l'arrestation ne pourront se prolonger pour faute de paiement d'honoraires ou de paiements d'autre nature.

XVIII. La durée de l'arrestation ne devra pas être de plus de trois jours, à moins qu'elle ne soit justifiée par un ordre d'emprisonnement et autres formes de procès exigées par la Loi; la responsabilité de toute infraction à cette disposition retombera sur l'agent qui l'aura ordonnée ou simplement tolérée et aussi sur les divers agents, gouverneurs de prison et géoliers qui l'auront exécutée. Tout mauvais traitement infligé aux détenus sans motif légal; tout grèvement, toute contribution perçue dans les prisons, sont considérés comme des abus que les lois répriment et châtient sévèrement.

XIX. Dans toute cause criminelle, l'accusé dispose des garanties suivantes:

1º On lui fera connaître les motifs des poursuites

dont il est l'objet et le nom de l'accusateur, s'il en existe un.

2º On devra recevoir sa déclaration préparatoire dans les 48 heures qui suivent sa comparution devant le juge.

3º Il devra être confronté avec les témoins à charge.

4º Tous les détails du procès seront portés à sa connaissance, afin qu'il puisse préparer sa défense.

5º Il aura le droit d'exposer sa défense personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers à qui il l'aura confiée; à défaut de celui-ci, on lui présentera une liste de défenseurs à titre gratuit, parmi lesquels il en choisira un à sa convenance.

XX. L'application des peines proprement dites est du ressort exclusif de l'autorité judiciaire. L'autorité politique ou administrative ne peut qu'infliger des amendes variant de 5 á 500 piastres, ou même un mois d'emprisonnement dans les cas spéciaux que désigne la loi.

XXI. La mutilation, les peines infamantes, la marque, le fouet, les coups de bâton et les tourments de toute espèce sont abolis pour toujours, de même que les amendes exagérées la confiscation des biens et toute autre peine inusitée ou barbare.

XXII. La peine de mort ne sera abolie qu'autant que le pouvoir administratif aura établi un régime pénitentiaire suffisant. En attendant, elle est abolie pour les délits politiques et n'est applicable qu'aux cas de trahison en temps de guerre, aux voleurs de grand chemin, à l'incendiaire et aux actes de piraterie qualifiés par la Loi.

XXIII. Dans aucun jugement on ne pourra avoir recours à plus de trois instances; l'accusé ne peut être jugé deux fois pour le même délit, qu'il ait été absous ou condamné, et on ne peut lui interdire de recourir à l'instance.

XXIV. La correspondance cachetée circule sans contrôle; la violation de cette garantie sera sévèrement punie par la Loi.

XXV. En temps de paix, nul militaire ne peut exiger ni logement, ni provisions, ni quoi que ce soit sans le consentement du propriétaire; en temps de guerre, il ne pourra le faire que dans les limites que fixe la Loi.

XXVI. La propriété d'autrui ne peut être occupée sans son consentement que pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnité. Dans ce cas, la Loi indiquera à quel agent de l'autorité il incombe de procéder à l'expropriation et dans quelles conditions celle-ci doit être faite. Aucune corporation civile ou religieuse ne peut acquérir ou administrer des biens-fonds, exception faite des édifices quelle destine spécialment au service de sa propre institution. Pour la même raison, les communautés religieuses ne peuvent acquérir des biens-fonds et les exploiter à leur profit que dans le seul cas énoncé plus haut.

XXVII. Il n'existera ni monopole ni régie d'aucune sorte, ni d'interdiction aucune établie sous le prétexte de protéger l'industrie; il n'est fait exception que pour la frappe de la monnaie, pour l'Administration des Postes et pour les privilèges ou brevets que la Loi accorde aux inventeurs.

On voit par ce qui précède que la liberté est considérée au Mexique comme un droit naturel; que la Constitution proclame et garantit toutes les libertés, telles que celles de l'enseignement, du travail, de la pensée et de la Presse; elle garantit également les droits de pétition, ceux d'association, de port d'armes, de circulation et d'expatriation. Elle reconnaît l'égalité des hommes devant la loi, proclame l'inviolabilité de la correspondance et de la propriété; elle abolit certains châtiments, ainsi que les monopoles et les régies; elle garantit la bonne gestion judiciaire, etc. Aucune nation, nous pouvons l'assurer, n'est régie par une Constitution plus franche, plus libérale, plus en harmonie avec la philosophie du droit public et la dignité humaine.

En outre, ces droits et ces garanties ne sont pas l'apanage des seuls Mexicains, ils le sont aussi de toute personne habitant le pays, sans distinction ni restriction aucune.

CHAPITRE III.

Mexicains et Etrangers.

Mais, si libérale qu'elle soit, une Constitution ne saurait être la même pour les nationaux et pour les étrangers. Si, en effet, elle établit des droits et des obligations communes, elle impose aussi des obligations spéciales aux nationaux et il est juste qu'elles soient compensées par des droits spéciaux.

D'après notre Code, sont Mexicains (Article 30):

1º Toutes personnes nées à l'intérieur ou au dehors de la République de parents mexicains.

2º Les étrangers qui se seront fait naturaliser conformément aux lois fédérales.

3º Les étrangers qui auront acquis des biens-fonds dans la République ou qui auront des enfants mexicains, à moins, pourtant, qu'ils ne déclarent vouloir conserver leur nationalité.

On voit, par ce qui précède, que notre Constitution admet le principe de Droit International d'après lequel le fils hérite de la nationalité du père. Les privi-

198157

lèges auxquels ont droit les nationaux par le fait de posséder entre eux tous un territoire propre, se reportent nécessairement sur leurs descendants.

La Constitution émet à ce sujet des principes généraux que des lois secondaires développent et appliquent selon les cas: En la matière, c'est la loi relative aux étrangers et à la naturalisation, promulguée le 28 Mai 1886.

Article 1er. Sont Mexicains, d'après cette loi:

1º Tous les individus nés sur le territoire national de père mexicain de naissance ou par naturalisation.

2º Ceux nés sur le même territoire de mère mexicaine et de père qui ne soit pas légalement connu suivant les lois de la République ou dont la nationalité est ignorée.

3º Ceux nés en dehors de la République de père mexicain ayant conservé sa nationalité. Dans le cas où il l'aurait perdue, les fils seront réputés étrangers; ils peuvent cependant opter pour la qualité de Mexicains, dans le courant de l'année qui suivra l'accomplissement de leurs vingt-et-un ans, à la condition qu'ils en feront la déclaration respective aux agents diplomatiques ou consulaires de la République, s'ils résident à l'etranger; ou au Ministère des Affaires Etrangères, s'ils résident sur le territoire national. S'ils ont à leur majorité, accepté quelque emploi public ou servi dans l'Armée, la Marine, ou la Garde nationale, ils seront par ce fait considérés comme Mexicains, sans qu'il soit besoin de remplir d'autres formalités.

4º Ceux nés à l'etranger de père inconnu et de mère mexicaine n'ayant pas perdu sa nationalité; mais,

si la mère a adopté celle d'un pays étranger, les fils sont également étrangers, à moins qu'ils n'optent pour la nationalité mexicaine en se soumettant anx formalités énumérées dans l'article précédent.

5º Toute femme étrangère mariée à un Mexicain, et celle qui, devenue veuve, conserve la nationalité de son défunt mari.

Dans la détermination des lieux de naissance, il est entendu que les navires mexicains, sans exception aucune, sont considérés comme territoire national et que ceux qui naissent à leur bord ont les mêmes prérogatives que s'ils étaient nés dans la République même.

Les fils des Ministres et employés des Légations mexicaines ne pourront en aucune façon être considérés comme étant nés hors du Mexique.

Quant à la qualité des entités morales juridiques, elle est basée sur la loi qui autorise leur existence. En conséquence, toutes celles qui se constitueront conformément aux lois de la République seront mexicaines, pourvu qu'elles aient au Mexique leur domicile légal. Les personnes morales étrangères ont la jouissance des droits que leur confèrent les lois de leur pays, à moins que celles-ci ne soient contraires à celles de la Nation.

La loi dite de "Extrangeria" (loi sur les Etrangers), dont il a été fait mention plus haut, dit dans son article IV: La République Mexicaine reconnaît à tout individu le droit de s'expatrier comme un droit naturel, inhérent à l'homme et comme condition essentielle de la liberté individuelle; elle autorise ses habitants à user de ce droit en allant s'établir en pays

étranger, de même qu'elle protège les étrangers de toute nationalité qui viennent résider chez elle. Elle accueille les sujets et citoyens de pays étrangers et peut leur conférer la naturalisation comme l'indique la présente loi.

La naturalisation est volontaire ou légale: volontaire quand elle a été sollicitée par un étranger remplissant les conditions requises; légale, si elle est obtenue par l'effet de la loi avec le consentement tacite de l'intéressé; dans l'un et l'autre cas, celui qui est naturalisé brise les liens qui le liaient à la nation à laquelle il appartenait et se place sous la protection de sa nouvelle patrie. Comme conséquence, notre loi déclare que les citoyens naturalisés au Mexique, même lorsqu'ils résident à l'étranger, ont droit à la protection du Gouvernement de la République au même titre que les Mexicains de naissance. Malgré cela, s'ils rentrent dans leur pays d'origine, ils restent sous le coup des responsabilités qu'ils y auraient encourues avant leur naturalisation et redeviennent passibles des lois de ce pays.

La même loi ajoute: Sont Mexicains:

1º Les étrangers qui se font naturaliser conformément aux lois de la Fédération. 2º Ceux qui acquièrent des biens-fonds dans la République, à moins qu'ils ne manifestent au moment de l'acquisition la résolution de conserver leur nationalité; l'étranger sera tenu de déclarer au notaire ou au juge respectif s'il désire ou non, obtenir la nationalité mexicaine que lui accorde le paragraphe III de la Constitution; sa décision devra aussi figurer dans l'acte qui la motive.

S'il choisit la nationalité mexicaine ou qu'il omette de faire connaître sa résolution à ce sujet, il devra s'adresser au Secrétariat des Affaires Etrangères au cours de l'année suivante; les formalités requises par l'article 19 une fois remplies, il sera considéré comme Mexicain. 3º Celui qui aura des fils nés au Mexique, à moins qu'il ne préfère conserver sa qualité d'étranger. Au moment de faire enregistrer leur naissance, le père devra manifester au Juge du Registre Civil sa volonté à ce sujet et cette déclaration devra figurer sur l'acte civil. S'il opte pour la nationalité mexicaine ou s'il omet de désigner sa préférence, il pourra, comme dans le cas précédent, se présenter au Ministère des Affaires Etrangeres et il deviendra Mexicain après avoir rempli les conditions de l'article 19.

4º Les Mexicains qui sont officiellement employes du Gouvernement mexicain ou qui acceptent quelque titre ou emploi public, mais à la condition que dans la première année de leur service, ils remplissent auprès du Ministre des Affaires Etrangères les dispositions édictées par l'article 19.

Sont considérés comme étrangers au Mexique:

1º Celui qui, né en dehors du territoire national, est sujet d'un gouvernement étranger et n'a pas été naturalisé mexicain.

2º Les fils de père étranger ou de mère étrangere et de père ignoré, nés dans le territoire national, jusqu'à leur majorité. Un an après leur majorité, s'ils n'ont point déclaré devant l'autorité politique de leur résidence qu'ils désirent conserver la nationalité de leurs parents, ils seront considérés comme Mexicains.

La nationalité mexicaine se perd:

1º Par l'absence du territoire de la République: le séjour à l'étranger prolongé de 10 ans à compter de la péremption de l'autorisation du Gouvernement, laquelle est donnée au plus pour cinq ans et n'est renouvelable que pour des motifs sérieux; mais, seulement quand cette absence n'est pas justifiée par une mission, un emploi du Gouvernement, des études, une question d'intérêt public ou des necessités industrielles ou commerciales.

2º Par le mariage d'une Mexicaine avec un étranger; en ce cas, elle conserve, même apres être devenue veuve, la qualité d'étrangère.

L'ex-Mexicaine devenue veuve, peut recouvrer la nationalité mexicaine par l'établissement de son domicile au Mexique et une déclaration faite par devant le juge de l'Etat Civil établissant qu'elle désire recouvrer sa nationalité.

La Mexicaine conserve sa nationalité d'origine quand les lois du pays de l'étranger qu'elle épouse ne lui accordent pas la nationalité de son mari.

Tout changement—postérieur au mariage—de la nationalité du mari est d'ailleurs collectif dans ses effets et atteint la femme et les enfants résidant dans le même pays que le chef de famille.

3º Par la naturalisation acquise à l'étranger.

4º Par l'acceptation non autorisée par le Congrès de fonctions politiques, administratives, judiciaires, militaires ou diplomatiques d'un Gouvernement étranger.

5º Par l'acceptation de décorations étrangères sans

permission préalable du Congrès fédéral. Sont exceptés, cependant, les titres littéraires, scientifiques et humanitaires, lesquels peuvent être acceptés librement.

Tout étranger peut se faire naturaliser mexicain' pourvu qu'après avoir rempli les formalités que fixe la loi précédente, il puisse prouver: 1º Que suivant les lois de son pays, il jouit de la plénitude de ses droits civils, en qualité de majeur; 2º, qu'il a résidé au moins deux ans dans la République et que sa conduite a été bonne; 3º, qu'il a un emploi, une profession ou des moyens d'existence.

Les marins étrangers ont droit à cette même naturalisation au bout d'un an de service dans la marine nationale marchande.

La naturalisation ne peut être accordée aux sujets d'un pays en guerre avec la République mexicaine ni aux individns qui seront réputés et judiciairement reconnus en d'autres pays comme pirates, trafiquants d'esclaves, incendiaires, faux-monnayeurs, contrefacteurs de billets de banque ou autre papier-monnaie, assassins, plagiaires ou voleurs. Elle sera nulle, de droit, quand elle aura été obtenue frauduleusement, par violation de la loi.

Les colons qui arrivent au pays en vertu de contrats célébrés avec le Gouvernement, et dont les frais de voyage et d'installation sont couverts par celui-ci, seront considérés comme mexicains. Dans le contrat d'engagement, ils devront manifester leur résolution de renoncer à leur nationalité et de devenir citoyens mexicains.

Les colons qui viennent au pays pour leur propre

compte ou pour celui de compagnies ou entreprises particulières non subventionnées par le Gouvernement, aussi bien que les immigrants de toute catégorie, peuvent se faire naturaliser conformément aux prescriptions de la loi.

L'étranger naturalisé sera citoyen mexicain dès qu'il aura réuni les conditions établies par l'art. 34 de la Constitution, savoir: Avoir 18 ans accomplis et être marié, ou 25 ans s'il est célibataire, et vivre honorablement. Il aura les mêmes droits et les mêmes obligations que les Mexicains; néanmoins, il ne pourra remplir les fonctions ou emplois destinés aux Mexicains de naissance, que s'il est né sur le territoire national, ou naturalisé conformément à la fraction II de la loi en question.

D'après l'article 33 de la Constitution, sont étrangers ceux qui ne réunissent pas les conditions déterminées par l'article 30 de la même. Ils ont droit aux garanties qu'elle leur accorde dans le 1er. chapitre de la 2e. Section, exception faite des cas où le Gouvernement se trouverait dans l'obligation d'expulser l'étranger nuisible. Ils ont le devoir de contribuer aux dépenses publiques, de respecter les institutions et d'obéir aux lois et autorités du pays, de se soumettre aux sentences et verdicts des tribunaux avec les seuls recours dont disposent les mexicains eux-mêmes.

Dans son art. 33, la loi sur les étrangers leur concède le droit de résider dans la République sans que pour cela ils perdent leur nationalité. L'acquisition, le changement ou la perte de domicile sont régis par les lois mexicaines. Les étrangers n'ont pas la jouis-

sance des droits politiques, lesquels appartienent exclusivement aux citoyens mexicains; ils ne peuvent, par conséquent, ni voter, ni être élevés à aucune charge par élection populaire, ni occuper d'emploi ou de commission appartenant aux carrières d'état; ils ne peuvent pas non plus servir dans l'armée, la marine ou la garde nationale ni former des associations pour s'immiscer dans les affaires politiques de la République; pas plus qu'ils n'ont droit de pétition en cette matière. Par contre, ils sont exempts du service militaire, mais non du service de police, quand il y aura nécessité de protéger les propriétés et d'assurer l'ordre dans l'endroit de leur résidence.

Il m'a paru utile, indispensable même, de donner tous ces détails sur la condition des nationaux et des étrangers au Mexique et sur la naturalisation; cela, en effet, intéresse au plus haut degré celui qui désire venir résider dans notre pays et plus encore celui qui veut adopter notre nationalité.

Il ressort de ce que nous venons d'exposer que notre législation est essentiellement libérale, qu'elle offre les plus grandes facilités à tout étranger de bonne volonté pour jouir au même titre que les Mexicains de toutes les garanties accordées par notre Constitution la plus sensée et la plus généreuse qui soit au monde.

CHAPITRE VI.

Voies de communication.

Les Etats-Unis Mexicains sont en communication directe avec l'Europe par plusieurs lignes de vapeurs qui font des voyages réguliers entre les ports d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Espagne et de France et le port de Veracruz, le plus important de ceux que nous ayons sur le Golfe du Mexique.

Quelques-unes de ces lignes touchent Progreso, port de l'Etat de Yucatan. Une autre ligne part de New-York et passe par la Havane, Progreso, Campeche, Frontera, Tampico et Veracruz. Ces lignes sont les suivantes:

Malle Impériale Allemande.
New-York, Cuba et Mexico S. S. Comp.
Harrison line.
West India & Pacific S. S. Comp.
Compagnie Transatlantique Espagnole.
Compagnie Commerciale Générale de Transports.
Compagnie Steinmann Haghe.
Compagnie Générale Transatlantique Française.

La navigation internationale se borne dans le Pacifique, à une seule ligne de vapeurs qui va de San Francisco (Californie) à Panama, en faisant escale dans les ports principaux de notre côte occidentale. Plusieurs lignes nationales trafiquent aussi sur les deux côtes.

Les ports de Tampico et de Veracruz sont reliés par des voies ferrées à la Capitale de la République, aux principaux centres de production et de population, et aux Etats-Unis d'Amérique.

Chemins de fer.—Notre réseau de Chemins de fer s'est développé avec une rapidité vraiment étonnante, étant donné les obstacles sans nombre qu'il a fallu surmonter et les sacrifices qu'a dû s'imposer le Gouvernement pour atteindre son but; mais, de ce developpement des voies rapides de communication sont nés la Paix le Progrès du pays.

Nous verrons plus loin qu'avant l'administration du Général Porfirio Diaz, il ne s'était construit qu'une ligne importante, celle qui relie la Capitale au port de Veracruz, avec un embranchement jusqu'à Puebla, la seconde ville du pays en importance. Cette ligne, qui s'étend sur 510 kilomètres, fut inaugurée le 1er. Janvier 1873, sous l'administration de Lerdo de Tejada, mais sa construction est due principalement aux efforts du Président Benito Juárez.

Le Président Díaz et le Général González—durant les 4 ans qu'il occupa la Presidence (1880-1884)—ont donné une puissante impulsion à la construction des voies ferrées. Quatre lignes internationales relient actuellement notre pays au vaste réseau des Etats-

Unis du Nord. Ce sont: Le "Central Mexicain," qui va de Mexico à El Paso (Texas), avec une ramification entre San Luis Potosí et Tampico et une autre qui relie Irapuato et Guadalajara, et se prolonge vers le Pacifique jusqu'à Ameca. Le "National Mexicain," entre Mexico et Laredo (Texas), avec des ramifications importantes dans l'intérieur de la République. "L'International," qui s'étend entre Eagle Pass (Texas) et Durango et qui se prolongera jusqu'à un port du Pacifique; cette ligne fait sa jonction à Torreon avec la ligne du "National." Enfin, le chemin de fer de Guaymas (Sonora) à Nogales (Arizona–E. U.).

Ces quatre lignes peuvent être considérées comme la prolongation du réseau Nord–Américain.

A celles–ci s'ajoutent: le Chemin de fer Mexicain de Veracruz, déjà mentionné; l'Interocéanique qui d'un côté relie la Capitale au port de Veracruz en passant par Puebla et Jalapa, et s'étend de l'autre vers le Pacifique. Le Chemin de fer de l'Isthme de Tehuantepec, entre Coatzacoalcos sur le Golfe de Mexique, et Salina–Cruz sur le Pacifique; celui d'Oaxaca qui relie cette ville à Puebla et qui doit se prolonger jusqu'au Guatemala; celui de Monterrey à Tampico, celui de Mexico à Cuernavaca et au Pacifique, qui arrive actuellement à Iguala (Etat de Guerrero). Il existe, en outre, au Mexique beaucoup d'autres voies ferrées de moindre importance, d'intérêt local ou particulier.

En 1875, notre réseau de chemins de fer s'étendait sur une longueur de 578 kilomètres, 248 metres, répartis comme suit:

Chemin de fer Mexicain..	510	km.	750	ms.
Chemin de fer du District Fédéral.....	38	„	788	„
Chemin de fer de Veracruz á Alvarado.....	15	„	410	„
Chemin de fer National Mexicain.....	13	„	300	„
	578	km.	248	ms.

En 1892, nous avions déjà 10,896 kilom. 546 ms. de voies ferrées, ce qui représente un accroissement moyen de 639 km. 495 ms. par an. Mais l'augmentation annuelle exacte a été relevée comme il suit:

1876–77.....	26	km.	108	ms.
1877–78.....	44	„	887	„
1878–79.....	148	„	579	„
1879–80.....	193	„	650	„
1880–81.....	691	„	791	„
1881–82.....	1937	„	843	„
1882–83.....	1727	„	479	„
1883–84.....	454	„	677	„
1884–85.....	118	„	470	„
1885–86.....	19	„	018	„
1886–87.....	519	„	954	„
1887–88.....	1127	„	506	„
1888–89.....	628	„	692	„
1889–90.....	1262	„	926	„
1890–91.....	382	„	067	„
1891–92.....	796	„	546	„

A ce point de vue, le Mexique est de toutes les na-

tions Latino-Américaines celle qui a le plus progressé, comme le démontre le tableau comparatif suivant.

	Nations.	Kilomètres construits.
République	Argentine.....	9,108
„	Bolivie.....	79
„	Brésil.....	6,193
„	Colombie	244
„	Costa-Rica.....	223
„	Chili	1,020
„	Equateur.....	163
„	Guatemala.....	190
„	Honduras.....	000
„	*Mexique*	10,204
„	Nicaragua	159
„	Paraguay.....	131
„	Pérou	503
„	Salvador.....	95
„	Uruguay	752
„	Venezuela	217

En 1895, nos voies ferrées s'étendaient sur une longueur de 11,890 kilom. 112 ms. Elles atteignaient 12,320 km. 307 ms. en 1897.

A cette même époque la République Argentine comptait..... 14,383 kms.

La Bolivie.....	721	„
Le Brésil.....	12,063	„
La Colombie.....	557	„
Le Costa-Rica.....	261	„
Le Chili.....	4,032	„

L'Equateur	96	kms.
Le Guatemala	436	„
Le Honduras	92	„
Le Nicaragua	143	„
Le Paraguay	247	„
Le Pérou	1,500	„
Le Salvador	117	„
La République de Saint Domingue	188	„
L'Uruguay	1,604	„
Le Venezuela	829	„

Le Mexique occupait donc, au 31 Décembre 1897, au point de vue de ses chemins de fer, le second rang parmi les nations latino-Américaines.

Voici, d'après les données officielles, le tableau de notre réseau de chemins de fer au 31 Décembre 1897.

Noms.	*Date de la concession.*	*Kilom.*
Mexicain (Veracruz)	27 Nov. 1867	470,750 ms.
Mérida à Progreso	17 Janvier 1874	36,456 „
Hidalgo	2 Février 1878	159,610 „
Intérocéanique	2 Février 1878	159,510 „
Veracruz à Alvarado	26 Mars 1898	70,410 „
Mérida à Peto	27 Mars 1878	118 „
Intérocéanique	16 Avril 1878	784,177 „
Occidental	16 Août 1880	61,927 „
Central Mexicain	8 Sept. 1880	3000,963 „
National Mexicain	13 Sept. 1880	1699,790 „
"Compañía Constructora Nacional"	13 Sept. 1880	142 „
Sonora	14 Sept. 1880	422,302 „
Mérida à Valladolid	15 Déc. 1880	115,688 „
Tlalmanalco	3 Février	26,680 „

Noms.	*Date de la concession.*	*Kilom.*
Mérida à Campeche.....	23 Fev. 1881.....	184.375 ms.
Campeche à Lerma.....	23 Fev. 1881.....	6.000 „
International Mexicain.....	7 Juin 1881.....	1059.440 „
Nautla à San Marcos.....	25 Juin 1881.....	89.500 „
San Juan Bautista à Tamulté.....	18 Sept. 1881.....	5.750 „
Chalchicomula.....	20 Sept. 1881.....	10.353 „
Orizaba à Ingenio.....	22 Sept. 1881.....	7.550 „
Santa Ana à Tlaxcala.....	11 Décembre 1882...	8.500 „
Cárdenas au Rio Grijalva..	12 Mai 1883.....	7.500 „
Toluca à San Juan de las Huertas.....	25 Mai 1883.....	15.721 „
Vanegas, Cedral, Matehuala et Rio Verde.....	11 Juin 1883.....	66.855 „
Tehuacán à Esperanza.....	28 Nov. 1883.....	50.000 „
Mérida à Izamal.....	15 Mai 1884.....	..... „
Mexicain du Sud (Puebla à Oaxaca).....	21 Avril 1886.....	367.000 „
Tonalá à Frontera.....	16 Déc. 1886.....	50.000 „
Peninsule de la Base Californie.....	25 Mai 1887.....	27.000 „
Monterrey au Golfo.....	10 Nov. 1887.....	624.640 „
Tecolutla à Espinal.....	10 Déc. 1887.....	25.850 „
Córdoba à Tuxtepec.....	19 Mai 1888.....	51.000 „
Pachuca à Tampico.....	5 Juin 1888.....	20.000 „
Michoacán au Pacifique....	16 Août 1888.....	88.291 „
Nord-Est du Mexique.....	28 Août 1888.....	35.500 „
Monte Alto.....	30 Août 1888.....	10.000 „
Salamanca au Jaral.....	30 Août 1888.....	35.500 „
Veracruz à Boca del Río...	31 Août 1888.....	11.504 „
National de Tehuantepec...	.....	309.617 „
Ometusco à Pachuca.....	25 Mai 1889.....	45.710 „
Industriel de Puebla.....	21 Juillet 1889.....	39.459 „
Tula à Pachuca et à Tampico.....	20 Déc. 1889.....	70.000 „
Mexicain du Nord.....	20 Mars 1890.....	130.260 „

Noms.	*Date de la concession.*	*Kilom.*
Mexico à Cuernavaca et au Pacifique	30 Mai 1890	159.385 ms.
Izúcar de Matamoros à Acapulco	21 Nov. 1890	40.000 „
Toluca à Tenango	24 Nov. 1891	24.700 „
Zavaleta à San Rafael	24 Mars 1892	4.000 „
Esperanza à Xuchil	29 Nov. 1892	25.500 „
Guanajuato à Dolores Hidalgo et San Luis de la Paz	24 Mai 1893	20.000 „
Villa Lerdo à San Pedro de la Colonia	2 Juin 1893	63.400 „
Celaya à Roque et Plancarte	2 Juin 1893	14.600 „
Compañía à Zoquiápam	13 Juin 1893	8.317 „
Cazadero à Solís	24 Mai 1895	30.000 „
Mexico à Xochimilco	18 Déc. 1895	3.000 „
Industriel de Puebla	.....	37.000 „
Ixtlahuaca à Mañí	.....	36.000 „
Carbonifère de Oaxaca	.....	30.000 „
Río Grande, Sierra Madre et Pacifique	.....	250.000 „
Eléctrique Jalapa à Córdoba	.....	29.700 „
Jalapa à Coatepec	.....	17.800 „
Castillo à Juanacatlán	.....	7.000 „
Torres à Minas Prietas	.....	22.000 „

Résumé.

Chemins de fer fédéraux	11,449.898
Tramways	427.583
Voies sub-urbaines	410.164
Voies particulières	87.000
Voies portatives Decauville	250.000
Total	12,624.645

La plupart de ces lignes ont reçu du Gouvernement une subvention variant de 6,000 à 10,000 piastres par kilomètre, suivant les accidents topographiques que chacune d'elles avait à affronter.

Dans certains cas, le Gouvernement a garanti l'intérêt des capitaux employés; en outre, toutes les Compagnies ont obtenu le droit de voie, c'est-à-dire qu'elles ont acquis à titre gratuit une bande de terre tout le long de la voie et le droit de l'exploiter; elles ont obtenu également l'entrée libre en douane du matériel de construction, du matériel roulant, etc.

D'après les registres de la Trésorerie Générale de la Fédération, les subventions payées aux Chemins de fer jusqu'au 30 Juin 1896 atteignent les chiffres suivants:

Payé en effectif.....	$	46.896,901 95 cs.
„ en certificats de construction.....	„	21.711,513 92 „
„ en bons.....	„	31.127,000 00 „
Solde créditeur payable en effectif ou en bons...	„	8.008,244 38 „
	$	107.743,660 25 cs.

Mais sur les 31.127,000 piastres payées en bons on a comprise 13.500,000 piastres du chemin de fer de Tehuantepec payées en or aux entrepreneurs Mc. Murdo et Co.

Si l'on évalue le taux du change à 100 p∞, ces 13.500,000 piastres doivent être comptées pour..... 27.000,000 de piastres mexicaines, de sorte que le to-

tal antérieur doit être en réalité de 121.243,660 25 piastres.

Le réseau de chemins de fer de la République relie la Capitale aux chefs-lieux des principaux Etats: le long du plateau Central jusqu'à la frontière des Etats-Unis. Le chemin de fer Central met en comunication la ville de Mexico avec Queretaro, Guanajuato, Guadalajara, Aguascalientes, Zacatecas, Chihuahua et San Luis Potosi; "l'International" avec Durango; le "National" avec Guanajuato, Morelia, San Luis Potosi, Saltillo et Monterrey; le "Mexicain" et "l'International" avec Puebla et Veracruz (ligne d'Orizaba à Veracruz, et de Jalapa à Veracruz); le "Mexicain du Sud" avec Puebla, Tlaxcala et Oaxaca. Le port de Manzanillo est relié à Colima, celui de Matamoros aux villes de Reynoso et San Miguel; celui de Tampico avec San Luis Potosi et Monterrey; la ligne de Tehuantepec relie Coatzacoalcos et Salina Cruz; "l'Interocéanique" passe près de Cuernavaca, Capitale de l'Etat de Morelos; celui de Cuernava qui s'étend déjà jusqu'à Iguala dans l'Etat de Guerrero, arrivera bientôt à Acapulco, port du Pacifique. Dans la Péninsule du Yucatan, Mérida, Capitale de l'Etat, est reliée à Progreso, son port le plus proche, et à Campeche, Capitale de l'Etat du même nom.

Télégraphes.—Le réseau télégraphique fédéral a plus de 45,000 kilomètres; avec les lignes appartenant aux chemins de fer et celles des câbles sousmarins on obtient un total de 60,000 kilomètres. Pour se faire une idée plus exacte de l'extension du dit réseau, il suffit de considérer qu'il n'est pas de Capitale d'Etat ni de

ville de quelque importance qui ne dispose de service télégraphique; beaucoup de propriétés et de formes jouissent du même avantage, de sorte que tout le pays peut être, pour ainsi dire, en communication instantanée avec le monde entier.

Le service télégraphique s'est beaucoup amélioré dans ces derniers temps, et il donne actuellement toute satisfaction.

Postes.—Le Gouvernemont s'est efforcé d'améliorer le service postal; il peut être comparé aujourd'hui à celui de n'importe quel pays d'Europe ou d'Amérique; le port, d'affranchissement fixé il y a quelques années à 25 sous pour une lettre du poids de 30 grammes, et plus tard à 10 sous, est aujourd'hui de 5 sous seulement.

On a créé les services annexes de bons postaux, de colis postaux et d'assurances postales.

Le service a été amplifié au prix d'énormes sacrifices; on a utilisé tous les moyens de communication anciens et modernes, chemins de fer, diligences, embarcations et bêtes de somme, selon la situation de chaque localité et les conditions du pays en général.

Il n'y avait au pays, en 1877, que 52 bureaux de poste et 269 courriers; il en existe actuellement plus de 1500, et il n'est pas de localité dans la République, si petite qu'elle soit, qui ne soit dotée de ce service pour la mettre en contact quotidien avec tout le pays.

CHAPITRE V.

Dette publique.

Au 30 Juin 1897, la dette publique des Etats-Unis Mexicains s'élevait à $201.186,703 27.

Cette somme, qui représente les dettes extérieure et intérieure, peut se décomposer en trois catégories: La dette qui ne comporte pas d'intérêts; celle qui jouit d'intérêts payables à Mexico et celle dont les intérêts sont payables à Londres.

Les crédits exempts d'intérêts son les suivants:

Certificats d'émoluments arriérés souscrits dès 28 Mai 1886 et 10 Novembre 1888 au 30 Juin 1897.....	$	291,850 00
Ancienne Dette de Londres, quantité liquide à convertir au 30 Juin 1897.....	„	134,153 12
Soldes débiteurs des budgets du 1er. Juillet 1892 au 30 Juin 1897.....	„	1.047,474 41
	$	1.473,477 53

Nations.	Total de la Dette.	Pourcentage par habitant.
République Argentine.....	$ 888.725,877	$ 224.71
„ Bolivie.....	„ 14.382,000	„ 7.12
„ Brésil.....	„ 989.840,000	„ 61.22
„ Colombie.....	„ 38.509,178	„ 11.59
„ Costa-Rica...	„ 12.616,780	„ 48.02
„ Chili.....	„ 161.092,636	„ 59.65
„ Equateur	„ 17.405,461	„ 56.65
„ Guatemala ...	„ 28.916,466	„ 22.16
„ Haïti	„ 48.325,418	„ 50.33
„ Honduras[1]....	„ 63.394,267	„ 158.48
„ MEXIQUE.....	„ 201.186,703	„ 16.00
„ Nicaragua.....	„ 19.087,500	„ 54.13
„ Paraguay.....	„ 40.039,450	„ 92.68
„ Pérou[2].....	„ 349.106,450	„ 117.14
„ Salvador.....	„ 17.200,000	„ 21.40
„ Saint-Domingue.....	„ 50.830,062	„ 121.89
„ Uruguay.....	„ 139.238,339	„ 172.19
Venezuela ...	„ 148.956,298	„ 60.92

Nous ne garantissons l'exactitude de ces données que pour ce qui a trait au Mexique; pour les autres pays, nous avons dû puiser à différentes sources non officielles; ces chiffres sont, cependant, approximatifs.

Il ressort de ces données que le Mexique occupe le 4e. rang pour ce qui concerne la dette absolue; le pre-

1 Pris du World Almanac de 1898.

2 Le Pérou a abandonné à ses Créanciers plusieurs exploitations, en paiement de sa dette extérieure (£ 32,000, or).

mier revient au Brésil, le deuxième à la République Argentine, et le troisième au Pérou. Pour ce qui est de l'imposition par habitant, le Mexique vient en quinzième lieu; la Bolivie (7.12 par habitant) et la Colombie (11.59), seules se trouvent être dans de meilleures conditions.

Malgré les bouleversements économiques qu'il a eu à souffrir par suite de la crise de l'argent et la perte de plusieurs récoltes consécutives, le Mexique a toujours rempli ses engagements avec ponctualité; aussi son crédit augmente-t-il d'une façon vraiment digne d'envie.

Voici comment sont cotisées actuellement (Août 1898), sur le marché de Londres, les valeurs des divers Etats latino-américains:

République Argentine.—Cédules.—Série	A	34
„ „	B	32
„	C	32
„	D	32
„	E	32
„	F	32
Emprunt 1884		66
„ 1886		86
„ 1888		63
„ 3½ p%		46
Funding Loan		86
Brésil.—Emprunt 1879		„
„ 1883		52
„ 1888		52

	Emprunt 1889	51
	„ 1895	59
Chili.—	Emprunt 1885	74
	„ 1886	65
	„ 1887	64
	„ 1889	76
	„ 1892	75
	„ 1895	67
	„ 1896	74
Colombie.—	Emprunt au 3 p%	18
Costa-Rica.—	Emprunt au 5 p% Sér. A	30
	„ „ 5 p% „ B	24
Equateur.—	Emprunt au 4½ p%	28
Guatemala.—	Emprunt au 4 p%	26
Honduras.—	Emprunt 1867 et 1870, 10 p%	5
Mexique.—	Emprunt 1888 à 6 p%	98
	„ 1890 à 6 p%	98
	„ 1893 à 6 p%	96
Nicaragua.—	Emprunt 1885 à 6 p%	39
Paraguay.—	Emprunt 1886 à 3 p%	15
Pérou.—	Ordin	3
	Préf	9
	Deb.	40
Salvador.—	Emprunt à 6 p%	75
Saint-Domingue.—	Emprunt à 3½ p% converti.	42
	„ à 5 p%	54
Venezuela.—	Emprunt extérieur à 3 p%	36

Comme on le voit, les valeurs mexicaines sont côtées à plus haut prix que celles de toute autre nation latino-américaine, et c'est justice, pouvons-nous dire avec fierté.

CHAPITRE VI.

Budget.

La situation monnétaire des Etats-Unis Mexicains a subi durant de longues années une série ininterrompue de désastres. Les révolutions politiques et la science économique ne font jamais bon ménage; aussi notre budget, par le manque de bases fixes, n'arrivait-il pas à équilibrer ses entrées et ses sorties. Des contributions onéreuses étaient imposées sur tout ce qui était visible et facile à surveiller; on payait seulement les dettes les plus urgentes, celles qu'on ne pouvait renvoyer à plus tard; on avait recours à des emprunts ruineux, et non à des emprunts économiques; le prêteur, en effet, et fort justement calculait et chargeait les risques et périls de l'opération.

En réalité, la création et la règlementation de notre budget date seulement de 1884, époque à laquelle M. le Général Porfirio Díaz occupa pour la deuxième fois la Présidence. Il trouva nos finances dans un désordre inconcevable, les revenus de l'Etat, aliénés en grande partie, se réduisant au 12 p% des recettes; il

lui fallut faire des efforts prodigieux et déployer une énergie à toute épreuve pour régulariser la gestion des finances; il eut à vaincre des difficultés qui paraissaient tout d'abord insurmontables, telles que la perte des récoltes durant plusieurs années consécutives, et la dépréciation du métal blanc, lequel est à la fois notre étalon monnétaire et le plus important des produits du pays; à cela vinrent s'ajouter encore les exigences des entrepreneurs de grands travaux d'utilité publique, comme les chemins de fer, les travaux des ports, etc., que l'on ne pouvait, ni ne voulait arrêter.

Secondé par le bon sens de la nation, le Gouvernement reussit cependent à surmonter tous les obstacles et à ouvrir la nouvelle ère économique du pays.

En 1877–78, nos recettes s'élevaient à $ 19.772,638; le Mexique occupait alors, à ce point de vue, le troisième rang parmi les nations latino–américaines, comme le démontre le tableau suivant:

République Argentine	$	18.901,804
,, Bolivie	,,	2.929,574
,, Brésil	,,	65.628,145
,, Colombie	,,	3.114,619
,, Chili	,,	16.350,119
,, Costa–Rica	,,	2.379,432
,, Equateur	,,	3.650,510
,, Guatemala	,,	2.601,000
,, Honduras	,,	388,000
,, MEXIQUE	,,	19.772,638
,, Nicaragua	,,	2.324,999

République	Paraguay	$ 295,567
,,	Pérou	,, 31.516,589
,,	Salvador	,, 1.958,350
,,	Uruguay	,, 5.009,539
,,	Venezuela	,, 6.702,080

Dans l'année fiscale 1891–92, nos recettes se trouvèrent doublées; mais alors, nous n'occupions plus le troisième rang, mais bien le quatrième, car la République Argentine, qui occupait auparavant le quatrième, atteignait le premier, comme on peut le voir par le tableau suivant:

République	Argentine	$ 121.632,674
,,	Bolivie	,, 3.321,280
,,	Brésil	,, 69.492,897
,,	Colombie	,, 20.351,100
,,	Chili	,, 90.645,731
,,	Costa-Rica	,, 5.100,929
,,	Equateur	,, 3.175,120
,,	Guatemala	,, 6.638,336
,,	Honduras	,, 1.432,522
,,	MEXIQUE	,, 53.649,201
,,	Nicaragua	,, 3.814,140
,,	Paraguay	,, 4.124,674
,,	Pérou	,, 8.232,294
,,	Salvador	,, 4.153,000
,,	Uruguay	,, 15.690,294
,,	Venezuela	,, 7.195,200

On remarquera que, dans ce tableau, le Pérou qui en 1877 présentait $31.516.589, ne perçoit plus, en

1891–92, que $ 8.232,294, soit un 75 p% en moins; par contre, le Chili qui en 1877 figurait pour plus de 16 millions, atteint en 1891–92 plus de 90 millions.

Cela tient à ce que le Pérou a dû céder au Chili deux de ses plus belles provinces, à la suite de la guerre terrible qui mit aux prises ces deux Républiques.

En 1897 les recettes apparaissent comme suit:

Argentine	$	76.328,380
Bolivie	,,	7.190,973
Brésil	,,	135.041,910
Colombie	,,	17.185,000
Costa-Rica	,,	7.435,611
Chili	,,	162.591,305
Equateur	,,	4.325,701
Guatemala	,,	15.250,000
Honduras	,,	2.172,760
Mexique	,,	50.581,983
Nicaragua	,,	1.764,037
Paraguay	,,	5.832,867
Pérou	,,	10.721,523
Salvador	,,	21.874,100
Uruguay	,,	29.342,985
Venezuela	,,	17.268,000

Le Mexique occupe encore le quatrième rang, tandis que le Chili prend le premier, le Brésil le second et la République Argentine le troisième.

Pour donner une idée plus exacte du mouvement des recettes pendant la période que nous étudions, nous avons dressé le tableau comparatif que voici:

Années fiscales.	Recettes.	Différence avec le résultat précédent.	
1877–78	$19.772,638.13		
1878–79	17.811,124.96	$1.961,513,17	diminution.
1879–80	21.124,037.53	3.312,912.57	augmentat.
1880–81	23.172,723.58	1.198,686.05	,,
1881–82	30.466,093.74	7.293,370.16	,,
1882–83	32.850,951.25	2.384,857.51	,,
1883–84	28.284,927.95	4.566,023.30	diminution.
1884–85	30.660,434.24	2.375,506 29	augmentat.
1885–86	27.810,909.05	2.849,525.19	diminution.
1886–87	31.168,352.99	3.357,443.94	augmentat.
1887–88	33.932,226.79	2.763,873.80	,,
1888–89	34.374,783.32	442,556.53	,,
1889–90	38.486,601.49	4.211,818.17	,,
1890–91	37.391,804.99	1.194,796.40	diminution.
1891–92	37.464,879.20	83,074.21	augmentat.
1892–93	37.692,293.31	217,414.11	,,
1893–94	43.367,293.00	5.675,000.00	,,
1894–95	43.945,699.05	578,406.05	,,
1895–96	51.229,748.08	7.284,049.03	,,
1896–97	51.503,447.92	273,699.84	,,

Ces recettes, indépendantes de celles des Etats, sont seulement celles de la Fédération.

Examinons à présent ce qu'a dû payer pour ces recettes, chaque habitant, pendant les trois époques citées plus haut.

Pays.		Payé par habitant.		
		1877-78	1891-92	1896-97
République	Argentine.....	$ 10.06	$ 29.76	$ 19.29
„	Bolivie.....	„ 1.46	„ 1.46	„ 3.56
„	Brésil.....	„ 6.49	„ 4.96	„ 8.27
„	Colombie.....	„ 1.32	„ 4.62	„ 5.17
„	Costa-Rica.....	„ 12.96	„ 21.36	„ 28.30
„	Chili.....	„ 7.87	„ 32.76	„ 59.65
„	Equateur.....	„ 4.22	„ 2.50	„ 14.07
„	Guatemala	„ 2.17	„ 4.57	„ 11.68
„	Honduras	„ 1.10	„ 3.30	„ 5.43
„	MEXIQUE	„ 2.84	„ 4 70	„ 4.02
„	Nicaragua.....	„ 7.74	„ 13.50	„ 5.04
„	Paraguay	„ 1.00	„ 12.49	„ 13.50
„	Pérou.....	„ 11.78	„ 2.76	„ 3.59
„	Salvador.....	„ 4.50	„ 5.34	„ 27.22
„	Uruguay.....	„ 11.25	„ 22.94	„ 36.28
„	Venezuela	„ 3.74	„ 3.09	„ 7.06

Comme on le voit, deux nations, seulement, accusent par habitant une moyenne inférieure à celle du Mexique. Ce sont: le Pérou ($ 3 59) et la Bolivie ($ 3.56). Bien qu'au Mexique les entrées en 1896–97 aient surpassé celles de 1891–92 de plus de quatorze millions, la moyenne d'imposition par habitant a diminué au lieu d'augmenter; cela est dû à l'accroissement de la population: elle était évaluée en 1891–92 à 11.632,924 habitants seulement et encore de chiffre était-il plutôt surfait.

M. le Président Porfirio Díaz, dans son rapport sur

la période d'administration du 1er. Décembre 1884 au 30 Novembre 1896, signale les efforts faits en vue d'équilibrer le budget. Il donne à ce sujet les détails suivants:

"Les dépenses effectives durant l'année économi-
"que de 1892–93 s'élévent à $42.813,455.71, sans
"compter les frais extraordinaires de $5,161,790.45.
"Les recettes normales du Budget étant de .....
"$37.692,293.31, et les soldes débiteurs non liquidés
"de $1.035,933.40, le déficit total pendant ce laps de
"temps se monte à $6.157,095.80. Dans l'année sui-
"vante, les économies réalisées étaient de $8.053,000;
"dans ce total sont comprises $3.200,000 représen-
"tant les économies allouées à l'exercice 1892–93 et
"maintenues pour celui de 1893–94 et celles réalisées
"par ce dernier exercice. L'augmentation des recettes
"de $5.675,000 provient des impots décrétés pour
"l'exercice précédent et pour l'actuel. L'effort total
"du Gouvernement en faveur de l'équilibre est de
"$13.728,000, soit le 30 p% du budget entier, et le
"déficit antérieur s'est réduit de plus du 53 p%.

"Pour l'année économique 1894–95, le Gouverne-
"ment a pu présenter aux Chambres un Budget équi-
libré: les entrées se montaient à $43.074,052.93 et les
"sorties à $43.054,371.87, d'où, un excédant en faveur
"du Trésor de près de $20,000. Ce projet fut rédigé
"avec un soin espécial. Le Budget de 1893–94 fut ca-
"ractérisé par une évaluation rigoureuse des sorties,
"celui de 1894–95 par un calcul tres exact des en-
"trées.

"Pour le premier, on avait revisé tous les comptes

" ouverts et restés en suspens, lesquels sous le nom
" de "Notes et autorisations" avaient figuré jusqu'alors
" parmi les entrées et on avait inscrit avec leur total
" véritable non seulement ces comptes débiteurs, mais
" de plus, tous ceux du même genre qui, dans des exer-
" cices antérieurs avaient été portés pour des sommes
" manifestement inférieures à leur importance réelle.

" Pour le second, cette ligne de conduite fut suivie,
" mais on sut faire mieux en soumettant à un rigou-
" reux examen et à une classification correcte toutes
" les sources de revenus de l'Etat. En outre, on incor-
" pora au dit Budget toutes les lois et dispositions
" financières élaborées ou dictées précédemment."

Le budget de l'année précitée accuse un excédent en effectif de $ 1.113,047.36; jamais jusqu'alors notre histoire financière n'avait enregistré semblable fait.

En 1895–96 le résultat fut plus satisfaisant encore: au 30 Juin 1896, en effet, tous les frais publics dûment couverts, le Gouvernement pouvait déposer dans les caisses de la Banque Nationale du Mexique plus de quatre millions et demi de piastres.

CHAPITRE VII.

Impôts et Contributions.

La source principale des fonds du Trésor a été pendant longtemps le produit des Douanes terrestres et maritimes. Notre tarif des douanes, ultra-pretectionniste, impose encore aujourd'hui des droits presque prohibitifs sur la majeure partie des articles d'importation.

Ce système était basé sur ce principe erroné, que plus les droits d'entrée imposés aux effets étrangers sont élevés, et plus grand est le rendement des Douanes; et que ce service étant le plus facile à surveiller, facile aussi la perception des droits, c'était la source la plus certaine de bénéfices, dans un pays plongé comme le nôtre l'était alors dans de continuelles guerres intestines.

Plus tard, ces droits de douane étaient considérés comme protégeant l'industrie nationale naissante, doublemente favorisée aujourd'hui par le tarif mentionné et par la depréciation de l'argent.

Le système protectioniste s'est si bien enraciné chez

nous, que l'Hon. Matías Romero, qui se dit partisan du libre-échange, et a pris dans trois occasions différentes le portefeuille des Finances, n'a jamais cru devoir modifier ce système; les conditions économiques du pays étaient, en effet, si précaires, qu'il eût été téméraire d'y apporter un changement radical; cette source de production, déjà insuffisante, en eût été réduite et cette réforme aurait pu donner un résultat désastreux.

Les impôts intérieurs ont acquis, par la suite, de plus en plus d'importance, principalement celui du Timbre, et ont enrichi le Trésor; ces produits ne sont pas sujets à des fluctuations aussi considérables et préjudicielles que ceux des Douanes: l'importation de marchandises étrangères varie, en effet, selon la consommation du pays et sa prospérité; il en résulte que dans les années de mauvaises récoltes la demande de ces effets est moins considérable; elle varie aussi d'après les fluctuations de la valeur de l'argent, qui est notre étalon monétaire; et en outre, par d'autres causes secondaires.

Les sources du Trésor Fédéral peuvent se diviser en cinq groupes:

I. Impôts sur le Commerce extérieur.

II. Impôts intérieurs applicables dans toute la Fédération.

III. Impôts intérieurs spéciaux au District Fédéral et aux Territoires.

IV. Services publics.

V. Produits et rapports divers.

Etudions séparément chacune de ces catégories.

I.—*Impôts sur le Commerce extérieur.*

La principale ressource du Mexique a été presque toujours l'apport des douanes de terre et de mer, comme il fut celle de l'Espagne durant les trois siècles de sa domination.

Par le peu de connaissances de nos hommes politiques en matière de science économique, les revolutions qui constamment pertubaient le pays, et aussi à cause de la non existence d'une Statistique sérieuse, on a dû conserver le système des droits élevés, prohibitifs pour quelques articles d'importation.

La plupart de ceux qui se sont livrés à l'étude de notre histoire financière ont attribué ces erreurs à des tendances protectionnistes, vestiges de l'ancien régime colonial; cette assertion n'est pas complètement dénuée de fondement, mais elle ne constitue pas l'unique source ni même l'origine principale de ces erreurs. Au moment de conquérir notre indépendance, nous avons trouvé ce système établi dans le pays, et nous l'avons conservé, par ignorance, et aussi parce que, dans cette période de révolutions, le temps manquait pour en étudier et en implanter un meilleur.

D'autre part, la perception des droits de douane offrait moins de difficultés que celle de tout autre impôt;—nous l'avons dit plus haut,—elle était plus sûre, plus facilement négociable et tout indiquée dans ce pays aussi étendu et peu peuplé que le Mexique, lequel n'avait pas une notion, même approximative, de ses ressources naturelles, n'avait ni cadastre, ni statistique, ni voies de communication.

Dans notre Tarif de Douanes, les droits d'importation se rapportent aux onze articles suivant: 1º Matières animales.—2º Matières végétales.—3º Matières minérales.—4º Tissus et leurs manufactures.—5º Produits chimiques et pharmaceutiques.—6º Boissons et spiritueux, fermentés et naturels.—7º Papier et ses applications.—8º Machines et appareils.—9º Véhicules.—10º Armes et explosifs.—11º Articles divers.

Il est perçu, en outre, sur les marchandises, des droits additionnels: 1½ p% sur le montant des droits d'importation, lequel est alloué à la Municipalité chargée de la perception; le 2 p% destiné aux travaux des ports et le 2 p% de timbres; ce qui représente en tout le 5½ p% des droits d'importation.

Les Douanes maritimes perçoivent, en outre, des droits de tonnage, pilotes et service des phares.

Voici le tableau des produits de douanes perçus de 1823 à 1856–57 inclus.

1823 à 1825–26 environ.....	$	19.230,671.06
1826–27.....	,,	7.828,208.44
1827–28.....	,,	5.692,026.70
1828–29.....	,,	6.497,288.93
1829–30.....	,,	4.815,418.25
1830–31.....	,,	8.287,082.92
1831–32.....	,,	7.335,637.76
1832–33.....	,,	7.538,525.47
1833–34.....	,,	8.786,396.94
1834–35.....	,,	8.920,408.28
1835–36.....	,,	5.835,068.51
	$	80.769,133.26

	$	80.769,133.26
1836–37	„	4.377,579.52
1838 environ	„	2.838,940.73
1839 „	„	5.577,890.67
1840 „	„	8.309,918.65
1841 „	„	6.597,912.32
1842 „	„	6.034,342.29
1843 „	„	8.507,478.79
1844 „	„	8.254,141.96
1845 „	„	5.814,048.69
1846 „	„	6.747,932.35
1847 „	„	1.394,609.52
1848 „	„	6.660,037.96
1849 „	„	6.338,437.50
1850–51 jusqu'au 30 Juin 1851	„	5.337,068.62
1852 du 1er. Juillet 1851 au 30 Juin 1852	„	6.108,835.26
1852–53 environ	„	4.906,533.17
1853–54 „	„	8.399,208.93
1854–55 „	„	8.096,208.85
1855–56 „	„	6.759,522.70
1856–57 „	„	6.854,061.78
Total en 34 années	$	214.681,443.52
Moyenne annuelle	$	6.314,160.10

De 1857 à 1867 elles ont produit les quantités ci-après:

1857–58 environ	$	6.854,061.78
1858–59 „	„	6.854,061.78
1859–60 „	„	6.854,061.78
1860–61 „	„	6.854,061.78
1861–62 „	„	6.854,061.78
1862–63 „	„	6.854,061.78
1863–64 „	„	6.854,061.78
1864–65 „	„	6.854,061.78
1865–66 „	„	6.854,061.78
1866–67 „	„	6.854,061.78
Total en dix ans	$	68.540,617.80
Moyenne annuelle	$	6.854,061.78

Pour cette période de dix ans, il n'existe pas de statistique fiscale; l'évaluation a été faite d'après la moyenne des 6 années précédentes.

Cette même période a vu la guerre de la Réforme (de 1857 à 1860), celle de l'Intervention et de l'Empire (de 1862 à 1867).

De 1867–68 à 1876 les recettes furent:

1867–68	$	9.566,360.99
1868–69	„	9.606,491.73
1869–70	„	10.884,953.72
1870–71	„	8.510,531.66
1871–72	„	9.062,771.23
1872–73	„	9.244,204.67
1873–74	„	11.309,548.53
	$	68.184,862.53

	$ 68.184,862.53
1874–75	„ 10.126,143.54
1875–76	„ 9.177,786.32
1876–77	„ 9.319,673.30
Total en dix ans	$ 96.808,465.69
Moyenne annuelle	$ 9.680,846.56

Comme nous l'avons déjà dit, l'ère nouvelle commença pour la République au commencement de l'année 1877, avec l'Administration du Général Porfirio Diaz, qui dura jusqu'au 30 Novembre 1880. Les années fiscales ne correspondant pas aux périodes présidentielles, nous nous voyons obligés de compter du 1er. Juillet 1877 (bien que le Général Diaz ait occupé la présidence dès Décembre), au 30 Juin 1881 (commencement et terme de l'année fiscale).

Voici les revenus de cette période de 4 ans:

1877–78	$ 13.449,850.35
1878–79	„ 10.464,577.26
1879–80	„ 12.753,128.70
1880–81	„ 14.666,522.82
Total dans les 4 ans	$ 51.334,079.13
Moyenne annuelle	$ 12.833,519.70

La deuxième période d'administration du Général Diaz a commencé le 1er. Décembre 1884 et dure encore.

Suivant la méthode déjà établie, nous compterons par années fiscales, du 1er. Juillet 1888 au 30 Juin 1897.

1885–86	$	15.104,865.72
1886–87	„	17.548,617.99
1887–88	„	19.289,615.14
1888–89	„	19.374,117.11
1889–90	„	22.552,540.85
1890–91	„	20.950,181.79
1891–92	„	20.812,376.14
1792–93	„	17.537,396.97
1893–94	„	16.897,281.22
1894–95	„	19,681,499.51
1895–96	„	23.424,555.64
1896–97	„	23.639,580.91
Total en 12 ans	$	236.814,277.09
Moyenne annuelle	$	19.734,523.09

Résumé.

Périodes.	Moyennes annuelles.	Différence. Augmentation.
De 1823 à 1856–57	6.314.160.10	.....
De 1857–58 à 1866–67	6.854,061.78	539,901.68
De 1867–68 à 1876–77	9.680.846.96	2.826,785.18
De 1877–78 à 1880–81	12.833,519.78	3.152,672.82
De 1881–82 à 1884–85	17.710,031.65	4.876,511.87
De 1885–86 à 1896–97	19.734,523.09	2.024,491.44

Les impôts sur le commerce extérieur dont il est question dans ce Chapitre ont été répartis, pour l'année fiscale 1896–97, de la façon suivante:

1. Droits d'importation.....		$ 21.481,225 93
2. Droits d'exportation de bois de construction et d'ébénisterie et transit de bois étrangers.....		,, 191,496 41
3. Droits d'exportation sur les articles suivants:		
Orseille.....	$ 715 58	
Textile.—Henneque n.....	,, 355,457 04	
Café.....	,, 508,414 85	
Cuirs et peaux.....	,, 77,369 07	
Chiendent.....	,, 24,842 18	
Gutta percha (chicle).....	,, 42,524 65	
Textile.—Ixtle.....	,, 43,262 50	
		,, 1.052,585 87
4. Droits de transit..		,, 42 53
5. 2 p% additionnel pour les travaux des ports.....		,, 426,728 10
6. Droit de 5 sous par tonne et $1.00 par décimètre de calage, suivant les fractions B et C de l'art. 4 du Décret du 28 Mai 1881.....		,, 10,384 59
7. Droits de tonnage, phares et emmagasinage.....		,, 98,611 15
		$ 23.261,074 58

	$ 23.261,074 58
8. Droits de patente et de navigation.....,	1,208 00
9. Droits de pilotage et autres services des ports.....,	42,498 44
10. Droits du service de santé...,	72,079 19
11. „ Consulaires .....,	227,294 50
12. „ pour certificats donnés par les Ministères ou les Consuls mexicains à l'étranger.....,	8,393 25
13. Droits spéciaux concédés le 4 Décembre 1894, pour le paiement des travaux de couverture du môle de Véracruz.....,	27,032 95
Total des impôts.....	$ 23.639,580 91

Impôts intérieurs décrétés pour toute la Fédération.

Ils comprennent quatre articles:

1. Produit de l'impôt du Timbre.
2. Droits sur la frappe, raffinage, fonderie et essais de monnaie.
3. Droits sur les marques de fabrique.
4. „ sur les brevets d'invention.

L'impôt du Timbre a été créé en 1875 par le Ministre Matias Romero, pour substituer le papier timbré; le nouveau système eut à supporter au début une terrible opposition; mais le pays s'est peu à peu accou-

tumé à cet impôt tres généralisé aujourd'hui et qui n'offre plus aucune difficulté dans son application.

Dans les premiers six mois de son établissement, du 1er, Janvier au 30 Juin 1875, cet impôt produisit $1.097,668.28; soit, $2.195,336.56 pour un an.

Dans l'année fiscale terminée au 30 Juin 1897, le Timbre a produit $19.948,271.29, soit presque neuf fois autant que dans la première année.—Il est vrai aussi que la loi s'est beaucoup généralisée depuis lors.

Voici en détail le produit de cette dernière année:

A. Impôts sur les documents, livres, &c., en timbres ordinaires.....$	6.885,083 65
B. Contribution fédérale.....,,	5.397,986 35
C. 7 p⁄ sur l'importation d'effets étrangers.....,,	1.556,556 80
D. Impôts sur les titres et propriétés de mines.....,,	648,470 82
—Impôt du 30 p⁄ sur l'exploitation et l'exportation des métaux précieux.....,,	2.079,612 70
E. Produits des timbres dans les libérations de biens-fonds...,,	17,234 50
F. Impôt sur les tabacs fabriqués.....,,	1.161,480 42
G. Impôt sur les boissons alcooliques.....,,	818,411 05
$	18.564,836 29

	$ 18.564,836 29
H. Impôt sur la filature et le tissage du coton..... ,,	1.285,936 72
I. 50 p℅ au Trésor sur les amendes..... ,,	97,233 90
Profits..... ,,	264 38
	$ 19.948,271 29

Cet impôt s'applique à toutes les transactions commerciales, contrats d'achats et ventes, de louage, lettres de change, &c., &c.: il est le mieux réparti dans notre pays, car il pèse sur toutes les classes dans une même proportion, tandis que les droits d'importation ne grèvent que le 25 p℅ environ de la population, qui consomme les effets étrangers.

Développement de cet impôt pendant les vingt années de paix:

Années fiscales.		Rendement.	Différence.	
1877–78	$	2.913,866		
1878–79	,,	3.003,146	89,280	Augmentation.
1879–80	,,	3.847,990	844,744	,,
1880–81	,,	3.678,722	179,268	Diminution.
1881–82	,,	4.308,951	630,229	Augmentation.
1882–83	,,	4.583,090	274,139	,,
1883–84	,,	3.985,281	597,809	Diminution.
1884–85	,,	5.720,641	1.735,360	Augmentation.
1885–86	,,	5.434,132	286,509	Diminution.
1886–87	,,	5.801,014	366,882	Augmentation.

Années fiscales.	Rendement.	Différence.
1887–88	$ 7.538,150	1.737,136 Augmentation.
1888–89	,, 8.988,640	1.450,490 ,,
1889–90	,, 9.380,626	391,986 ,,
1890–91	,, 9.494,299	113,673 ,,
1891–92	,, 9.372,548	121,751 Diminution.
1892–93	,, 11.050,282	1.677,734 Augmentation.
1893–94	,, 14.453,762	3.403,480 ,,
1894–95	,, 15.593,383	1.139,721 ,,
1895–96	,, 18.070,878	2.477,395 ,,
1896–97	,, 19.948,271	1.877,303 ,,

Le rendement total des impôts intérieurs perçus dans toute la Fédération pendant les cinq dernières années a été le suivant:

1892–93	$ 11.999,223
1893–94	,, 15.799,490
1894–95	,, 17.714,845
1895–96	,, 20.447,096
1896–97	,, 21.618,037

III. Impôts intérieurs prélevés uniquement dans le District Fédéral et dans les Territoires.

Ils comprennent:

1. Les contributions directes: A, Prédial. B, Patentes. C, Professions. D, Droits Spéciaux.

2. Impôts sur les héritages.

3. Droits sur les mines et établissements métallurgiques sis dans le District Fédéral et dans les Territoires de Basse-Californie et de Tepic.

4. Garanties des notaires publics.

5. Droits sur les brevets délivrés aux agents d'Affaires.

Dans l'année 1877 - 78 ces impôts produisirent $3.408,920, et $2.705,761 seulement dans l'année 1897-97; cette différence provient de ce que dans le rendement de la première des années précitées entraient les droits de péage pour $1.750,147, droits qui n'existaient plus en 1896-97.

VI. *Services publics.*—Cet article comprend: 1, Le produit des Postes; 2, Celui des Télégraphes du Gouvernement Fédéral; 3, Celui de l'explotation du Chemin de fer de Tehuantepec; 4, Les bénéfices réalisés par l'imprimerie du Timbre et autres imprimeries du Gouvernement; ceux qui proviennent de la vente des journaux officiels, et des livres ou imprimés acquis ou subventionés par le Gouvernement; 5, Produits liquides de l'Ecole d'Agriculture et de celle des Arts et Métiers.

Ces divers services ont produit dans les cinq dernières années les quantités suivantes:

1892-93	$ 1.706,815
1893-94	1.744,768
1894-95	1.892,345
1895-96	1.811,045
1896-97	3.057,409

V. *Produits divers.*—Ils comprennent: 1, Les produits de la Loterie Nationale; 2, Les amendes; 3, L'intérêt prélevé pour la situation de fonds; 4, Rendement des biens nationalisés; 5, Produits des locations,

ventes ou revindications de terrains; 6, Droits sur la pêche de la baleine, des perles, de la loutre, du loup marin et autres produits analogues; 7, Produits des locations, ventes ou explotations de bois, sel, guano et autres propriétés de la Fédération; 8, Produits des capitaux, biens vacants, meubles, valeurs, actions et autres droits, quels qu'ils soient, appartenant à la Fédération; 9, Cessions et donations au Trésor; 10, Soldes de crédits, impôt et produits fédéraux non recouvrés les années précédentes; 11, Utilités provenant de l'amortissement de la Dette publique; 12, Remboursement de comptes débiteurs ou liquidations de comptes ou autres obligations qui correspondent au Trésor Fédéral.

Le rendement total de ces divers articles s'est élevé en 1896–97 à $ 1.446,158.

Budget.

L'étude du budget pendant la période coloniale n'offrirait pour cette étude que peu ou point d'intérêt; nous nous bornerons donc à dresser un tableau synthétique des entrées et sorties de 1822 à 1866–67, époque à laquelle Juárez occupa de nouveau la Présidence, après avoir libéré le pays de l'Intervention française et du joug de l'Empire éphémère de Maximilien.

Entrées et sorties.

Années.	Entrées.	Sorties.
1822.....$	9.328,740.00	$13.455,377.00
1823.....	5.249,858.96	3.030,878.50
1824.....	15.254,601.03	15.165,876.05
1825 jusqu'au 31 Août.....	7.903,163.42	13.110,187.24
1925 du 1er Sept. au 30 Juin 1826..	14.770,773.30	13.112,200.65
1826–27.....	17.017,016,59	16.364,218,36
1827–28.....	13.644,974.69	12.982,092.86
1828–29.....	14.593,307.69	14.016,978.27
1829–30.....	14.103,773.28	13.728,491.39
1830–31.....	18.392,134.96	17.601,289.67
1831–32.....	17.582,929.15	16.937,384.67
1832–33.....	20,563,360.77	22.393,607.90
1833–34.....	21,124,216.81	19.934,490.42
1834–35.....	18.353,283.00	12.724,682.62
1835–36.....	26.382,303.90	17.766,262.81
1836–37.....	17.327,706.15	19.181,138.95
1837–38.....	25.018,121.77	26.588,305.03
1839.....	29,136,536.64	27.318,729,73
1840.....	21.227,263.43	21,235,097.67
1841.....	23.995,766.52	22.997,220.18
1842.....	30.682,369.40	30.639,711.00
1843.....	34.138,581.72	34.035,277.13
1844.....	31.873,019.47	31.260,225.87
1845.....	24.159,050.04	19.584,812.91
4846.....	24.026,938.36	27.845,487.28
1847.....	26.154,222.84	31,251,567.91

Années.	Entrées.	Sorties.
1848 au 30 Juin 1849.	25.726,737.23	19.742,876.48
1849–50.....	18.281,835.38	17.291,233.25
1850–51.....	14.955,535.73	14.477,369.06
1851–52.....	11.022,291.17	10.475,686.10
1852–53.....	10.044,298.40	16.287.532,90
1853–54.....	19.028,971.00	18.726,088.00
1854–55.....	26.259,970.45	23.396,074.75
1855–56.....	15.855,597.47	12.920,257.65
1856–57.....	16.035,609.81	12.977,265.90
1857–58.....	15.529,887.47	15.927,102.01
1858–59.....	14.737,763.76	16.005,536.45
1859–60.....	14.306,675.28	16.589,034.47
1860–61.....	12.863,500.00	15.750,500.00
1861–62.....	15.500,000.00	15.300,600.00
1862–63.....	17.600,000.00	17.595,690.00
1863–64.....	7.000,000.00	6.990,000.00
1864–65.....	5.950,000.00	5.945,000.00
1865–66.....	5.057,500,00	5.053,250.00
1766–67.....	8.092,000.00	8.085,200,00

Les fluctuations de la Rente publique qu'accuse le précédent tableau démontrent la difficulté qu'éprouvait le Gouvernement pour consolider son budget, en raison des continuelles révolutions politiques. Les recettes qui, en 1822, s'étaient élevées à un peu plus de neuf millions de piastres s'accrurent insensiblement et atteignirent 21 ans après, 1843, la chiffre exceptionnel de $ 34.138,581.

Elles déclinent ensuite jusqu'en 1865–66, époque de l'Intervention française; cette année-là, les recettes

souffrirent la plus grande baisse qu'ait enregistré notre histoire financière; elles atteignirent seulement le chiffre de $ 5.057,500, inférieur à celui de 1823..... ($ 5.249.858) qui était considéré comme exceptionnellement bas.

De 1867–68 à 1876–77 commence une nouvelle période de transition entre l'Administration de Lerdo de Tejada et celle du Général Díaz.

En voici les résultats:

Entrées et sorties du Trésor Fédéral des E. U. Mexicains 1867–68 à 1876–77.

Années.	Entrées.	Sorties.
1867–68.....	$ 17.736,538.19	$ 14.786,128.51
1868–69.....	16.465,254.91	18,694,388.85
1869–70.....	13.678,241.59	18.324,432.22
1870–71.....	16.033,649.71	20.879,383.01
1871–72.....	15.285,044.18	22.938,422.76
1872–73.....	15.739,239.94	22.938,422.76
1873–74.....	17.900,156.10	23.956,420.96
1874–75.....	17.597,916.26	24.114,534.36
1875–76.....	17.266,228.93	24.891,502.18
1876–77.....	18.408,803,80	25.839,255.93

Les entrées, pendant trois années consécutives, se sont maintenues au chifre moyen de 17 millions de piastres; elles atteignent l'année suivante celui d'environ 18 millions et demi.

La première période d'Administration du Général Díaz commence, en réalité, dans l'année économique

de 1877–78 et finit en 1897–80, puisque le Général González fut élu Président le 10 Décembre 1880.

Néanmoins, le budget ayant été voté et mis en vigueur durant la période presidentielle du Général Díaz, nous comprendrons aussi dans le tableau suivant l'année 1880–81:

Années.	Entrées.	Sorties.
1877–78.....	$ 19.772,683.13	$ 19.088,158.36
1878–79.....	17.811,124.96	21.748,902.78
1879–80.....	21.124,037.53	18.895,198,65
1800–81.....	23.172,723.58	23.128,218.60

Les budgets votés durant l'Administration du Général González (1881–82 à 1884–85) sont les suivants:

Années.	Entrées.	Sorties.
1881–82.....	$ 30.466,093.74	$ 25.217,633.82
1882–83.....	32.850,951.25	27.011,509.08
1883–84.....	28.284,927.95	30.713,998,14
1884–85.....	30.660,434.24	25.825,423.83

Le 1er Décembre le Général Díaz occupa pour la 2e fois la Présidence, et de cette époque date l'organisation définitive de nos finances. Voici les budgets votés de 1885–86 à 1896–97:

Années.	Entrées.	Sorties.
1885–86.....	$ 27.810,909.05	$ 38.903,353.16
1886–87.....	31.168,352.99	31.536,205.27
1887–88.....	34.932,226.79	36.270,451.48
1888–89.....	34.374,783.32	38.527,239.84
18 89–90.....	38.486,601.49	36.765,906,54

Années.	Entrées.	Sorties.
1890–91	37.391,804.99	38.439,488.21
1891–92	37.474,879.20	38.377.364.85
1892–93	37.692,293.31	40.367,047.88
1893–94	40.211,747.13	44.634,793.33
1894–95	43.945,699.05	45.610.279.92
1895–96	50.521,470.42	45.069,413.72
1896–97	51.500,628.75	47.497,125.50

Les revenus de 1868–69 à 1896–97 ont été répartis comme il suit entre les branches de l'Administration:

Pouvoir Législatif	$ 28.157,090.32
Pouvoir Exécutif	1.446,297.59
Pouvoir Judiciaire	12.350,796.25
Affaires Etrangères	9.658,915.33
Intérieur	74.792,272.65
Justice et Instruction Publique	34.131,962.11
Agriculture, Industrie et Colonisation	120.901,262.72
Travaux Publics	26.552,957.42
Finances	272.309,580.92
Guerre et Marine	296.903,440.44
Total en 29 ans	$ 877.204,575.75

Dès l'année 1881–82, afin de pourvoir à l'exécution d'ouvrages importants d'utilité publique, le budget du Secrétariat de "Fomento" (Encouragement à l'Agriculture, à l'Industrie, au Commerce, Colonisation, etc.) alla en augmentant jusqu'en 1891–92. A cette date, il fut créé un Ministère des Travaux Publics, et des

Voies et Communications qui prit à sa charge plusieurs des affaires expédiées jusqu'alors par celui de "Fomento."

L'examen du précédent tableau nous révèle tout d'abord que plus du 33 p% de nos recettes a été destiné au Département de la Guerre ($ 296.903,440), tandis que celui d'Instruction publique n'en recevait qu'une part relativement insignifiante: c'est que les circonstances obligèrent notre pays, depuis son Indépendance jusqu'en 1877, à entretenir une armée trop considérable pour nos faibles ressources, tout en étant encore moins nombreuse et moins bien armée qu'il ne l'aurait fallu. Dans tout pays se trouvant dans les mêmes conditions que le nôtre, l'armée devient indispensable, et on doit souvent lui tout sacrifier.

On pourra objecter, et avec raison, que c'est précisément durant l'ère actuelle de paix que les dépenses du Département de la Guerre ont été plus considérables. Entre les années 1871–72 et 1876, en effet, ce Budget n'a jamais été moindre de dix millions de piastres, c'est-à-dire qu'il a absorbé à lui seul le 50 p% des recettes; il a diminué ensuite jusqu'en 1885–86, et enfin, dans les trois dernières années, il est resté stationnaire et absorbé un peu plus de dix millions par an. Cela s'explique par la nécessité dans laquelle se trouva le Gouvernement, après le triomphe de la révolution de Tuxtepec, d'entretenir une forte armée, afin d'organiser la paix; celle-ci fut, au début, toute mécanique; cette armée devait aussi être organisée comme il convenait à la mission qui lui était confiée. Il a fallu la doter d'armements moder-

nes, acquérir des éléments pour former notre marine naissante et se tenir prêt à toute éventualité: des complications, en effet, n'ont-elles pas été sur le point d'éclater sur nos frontières?

Pour ce qui est de l'Instruction Publique, il faut tenir compte que le Gouvernement Fédéral n'a pas à s'occuper de l'instruction dans les Etats, mais qu'elle reste à la charge de chacun d'eux; le budget précité est donc réservé uniquement à la propagation de l'Enseignement primaire dans les Territoires; il faudrait donc, pour établir la proportion exacte entre les dépenses de l'armée et celles de l'Instruction, tenir compte aussi des sommes que destinent à cette dernière les divers Etats et Municipalités. Les sommes dédiées à l'Instruction vont, d'ailleurs, en augmentant, comme on le verra par l'étude spéciale que nous en ferons plus loin.

CHAPITRE IX.

Commerce.

Le développement de notre commerce est dû principalement à l'affermissement de la paix et au développement des voies de communication.

La dépréciation de l'argent, qui est notre étalon monétaire, en a été aussi un des facteurs importants: d'une part, elle a porté un préjudice considérable au commerce d'importation, puisque le prix des marchandises importées s'élevait en raison directe de la dépréciation de l'argent et que par cela même leur consommation diminuait. Le trésor en souffrait également, car, l'importation diminuant, les entrées des douanes étaient aussi moindres, et que la Dette publique, étant payable en or, les sorties du Trésor allaient s'augmentant; mais, par contre, cette même dépréciation de l'argent a donné une puissante impulsion à l'industrie nationale, source nouvelle de richesse pour le pays: beaucoup de nos produits ont été exportés sur une plus forte échelle qu'auparavant, de sorte que l'on

peut dire que nous produisons en argent et que nous vendons en or.

En 1877–78, la Balance de notre commerce extérieur donnait les résultats suivants:

Exportation	$ 29.285,659 90
Importation.....	,, 26.000,000 00
Total.....	$ 55.285.659 90

Pour l'année 1891–92, l'Inventaire donnait:

Exportation.....	$ 75.467,714 95
Importation.....	,, 40.024,894 32

d'où une augmentation de 209.08 p℅.

En 1896–97, la Balance est beaucoup plus satisfaisante encore:

Exportation	$ 111.346,494
Importation.....	,, 42.204,095
Total.....	$ 153.550,589

Comparant les Balances extrêmes de cette période de vingt ans, autrement dit, celles de 1877–78 et de 1896–97, nous obtenons les résultats suivants:

Année.	Exportation.	Importation.	Total.
1877–78	$ 29.285,659	$ 26.000,000	$ 55.285,659
1896–97	,,111.346,494	,, 42.204,095	,,153.550,589
Différence.	$ 82.060,835	$ 16.204,095	$ 98.264,930

Notre commerce, durant ces ving années, s'est donc accru de 277 p%.

La Balance de l'année fiscale 1897–98 nous donne les chiffres suivants:

Exportation	$ 128.972,749
Importation.....	,, 43.603,492
	$ 172.576,241

soit une augmentation de $ 19.025,652 sur l'année précédente.

Ces données ne sont pas rigoureusement exactes, car le montant des importations a été calculé par la réduction des monnaies étrangères en piastres mexicaines, d'après la table d'équivalence donnée dans notre Tarif de Douanes, soit: le dollar américain au pair, la livre sterling à $ 5.00, le franc à $ 0.20 et le marc à $ 0.25. Le chiffre le plus approximatif des importations pendant l'année fiscale 1897–98 serait donc de 92.439,403 piastres mexicaines.

Pour les exportations, les chiffres indiqués ne sont pas plus exacts, puisque l'or exporté en 1897–98 y est calculé au pair; le montant des dites exportations est donc réellement de $ 14.883,574.

La même Balance, ainsi rectifiée, devient:

Exportations	$ 128.972,749	
plus...,	,, 7.867,737	
		$ 136.840,486
Importations	$ 43.603,492	
plus...,	,, 48.835,911	
		$ 92.439,403
Total.....		$ 229.279,889 mexicaines.

Tableau des exportations de 1877–78 à 1897–98.

Années.	Montant.	Différence avec l'année précédente.	
1877–78	$ 29.285,659		
1878–79	„ 29.891,177	$ 605,518	Augmentat.
1879–80	„ 32.663,554	„ 2.772,377	„
1880–81	„ 29.928,697	„ 2.734,857	Diminution.
1881–82	„ 29.083,293	„ 845,404	„
1882–83	„ 41.807,595	„12.724,302	Augmentat.
1883–84	„ 46.725,496	„ 4.917,901	„
1884–85	„ 43.670,845	„ 3.054,651	Diminution.
1885–86	„ 49.647,217	„ 5.976,372	Augmentat.
1886–87	„ 48.191,930	„ 1.455,287	Diminution.
1887–88	„ 48.885,908	„ 693,978	Augmentat.
1888–89	„ 60.158,423	„11.272,515	„
1889–90	„ 62.500,388	„ 2.341,965	„
1890–91	„ 63.276,395	„ 776,007	„
1891–92	„ 75.467,714	„12.191,319	„
1892–93	„ 87.509,207	„12.041,493	„
1893–94	„ 97.343,287	„ 9.834,080	„
1894–95	„ 90.854,953	„ 6.488,334	Diminution.
1895–96	„105.016,902	„14.161,949	Augmentat.
1896–97	„111.346,494	„ 6.329,592	„
1897–98	„128.972,749	„17.626,255	„

Pour donner une idée plus exacte de nos exportations, nous avons dressé un tableau des divers articles exportés, avec leur valeur, et nous allons comparer les résultats des années 1887–92 à ceux de l'année 1897–98.

Métaux précieux et minéraux qui les renferments:

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Cuivre argentifère.....	$ 20,199	$ 317,242	.....
Minerai d'or.....	.....	31,289	$ 389,393
Minerai d'argent.....	171,834	10.478,263	11.137,996
Or monnayé étranger..	195,021	33,684	163,839
Or mexican monnayé..	985,950	175,524	116,428
Or en barres.....	54,631	.....	.....
Or en pâte.....	.....	715,408	6.364,308
Or en cyanures.....	.....	.....	326,353
Or en sulfures.....	.....	.....	44,909
Argent monnayé mexicain.....	18.120,296	26.478,376	18.214,989
Argent monnayé étranger.....	475,999	97,885	699,564
Argent élaboré.....	86	.....	.....
Argent en résidus pour la fonte.....	.....	3,900	44,879
Argent mixte.....	.....	1.294,087	.....
Argent en pâte.....	2.560,858	6,559,670	35,721,275
Argent en cyanures....	.....	.....	218,709
Argent en sulfures.....	.....	1.458,095	1.599,690
Plomb argentifère.....	58,100	1.457,878	.....
Métal composé pour fonderie.....	130	.....	.....
Résidus de fonderie....	19,920	.....	.....
	$22,663,024	$49.101,301	$75.242,332

Autres articles.

Engrais animal.....	.....	.....	$ 2,028
Engrais végétal.....	.....	.....	400
Huiles diverses.....	.....	$ 33,352	802

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Eaux-de-vie: de canne	.....	5,097	7,986
„ de raisin.	.....	.....	582
„ de mezcal (Agave mexicano)....	.....	.....	3,618
Sésame.....	.....	.....	20
Ail.....	.....	22,413	15,861
Nageoires de poissons..	.....	.....	6,677
Bijoux et pierres précieuses.....	8,749	27,514	15,151
Coton pressé.....	.....	.....	2,491
„ sale.....	.....	7,633	2,536
„ nature.....	.....	.....	24
Amidon.....	1,713	.....	150
Millet.....	.....	.....	375
Animaux vivants.....	30,099	59,335	.....
Anes.....	.....	.....	1,618
Cheveaux.....	.....	.....	19,032
Petit bétail.....	.....	.....	181,028
Bétail à crins.....	.....	.....	47,822
Mules.....	.....	.....	98,082
Bêtes à cornes.....	.....	.....	4.507,327
Autres divers.....	.....	.....	12,394
Anis.....	.....	.....	62
Antimoine.....	.....	.....	65,873
Indigo.....	61,523	7,979	15,729
Riz.....	1,643	8,294	96,362
Pois chiches.....	.....	.....	33,000
Asphalte.....	.....	.....	190
Safran.....	.....	.....	4,470
Soufre.....	.....	.....	3,000
Sucre.....	279,580	21,888	5,759
Bagasse, enveloppe de cocos.....	.....	.....	327

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Fûts vides	.....	$ 10,876	$ 373
Bouteilles vides	.....	.....	1,130
Œufs de poisson	.....	.....	1,008
Cacao	$ 503	.....	4,255
Café	1.242,041	5.514,355	10.649,119
Chaussures	.....	.....	2,703
Crevettes	.....	.....	8,320
Canne à sucre	.....	.....	720
Houille	.....	221,154	438,261
Charbon animal	.....	.....	1,500
Ecaille	.....	.....	5,871
Débris de cuirs	.....	.....	3,401
Viandes fraîche et salée	6,492	1,180	5,500
Dividiví	.....	.....	33,149
Caoutchouc	9,055	47,584	106,023
Avoine	3,390	.....	87,857
Cendres de graines de coton	.....	.....	366
Orge	.....	.....	3,700
Cire blanche et grise	.....	.....	9,814
Crins	.....	69,410	87,218
Bière	.....	.....	812
Cuivre	.....	860,000	2.277,882
Cocos secs	.....	.....	90
Comestibles	1,748	.....	9,748
Coquilles-Nacre	.....	.....	160
Coquilles perlières	.....	.....	4,106
Coquilles diverses	14,705	26,959	2,096
Corozos et petits cocos à huile	11,398	.....	13
Ecorces pour la tannerie	.....	8,892	157

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Cornes.....$	2,447	.....	$ 24,808
„	1,423	$ 9,083	12,280
„	.....	.....	12
Gutta percha (chicle)...	.....	703,245	592,332
Piments.....	824	.....	33,743
Chocolat.....	.....	.....	516
„	.....	.....	5,489
Drogues.....	1,519	.....	1,818
Confiserie.....	975	.....	1,359
Documents manuscrits.	.....	9,654	.....
Bagages divers.....	.....	19,090	.....
Essence de Geranium-rosa (linaloe).....	.....	17,080	28,127
Epices.....	898	.....	788
Etain.....	.....	11,600	.....
Statuettes en terre, en cire et en toile.....	.....	.....	1,565
Fleurs naturelles.....	.....	.....	10
Photographies.....	.....	.....	841
Haricots.....	33,256	127,552	426,000
Fruits frais et secs.....	30,024	105,395	296,717
Pois chiches.....	3,640	283,251	632,651
Gommes et résines.....	.....	.....	144
Cochenille.....	83,001	.....	.....
Guano.....	.....	29,000	20,672
Fèves.....	.....	.....	1,175
Farine de maïs.....	.....	.....	576
„ de blé.....	1,172	.....	131,255
Hennequen.....	.....	.....	.....
Id. en hamacs.....	.....	.....	66
Id. en cordages.....	.....	88,428	24,007
Id. en filasse.....	1.078,076	6.358,220	11.564,519
Foin.....	.....	.....	11

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Os	$ 2,177	$ 2,872	$ 43,519
Filasse d'ixtle	.....	.....	.....
Ixtle en hamacs	.....	.....	5
Id. en cordages	.....	.....	6,778
Id. en filasse	257,768	617,300	609,867
Savon	.....	.....	766
Jus de citron	20	.....	.....
Jouets et objets d'art	.....	.....	1,834
Laines	22,688	55	103
Légumes	636	2,244	21,910
Lentilles	.....	.....	270
Bois de chauffage	.....	.....	24,806
Livres et imprimés	.....	5,178	5,593
Citrons	2,535	43,280	34,687
Graines de lin	.....	.....	20
Lithographies	.....	.....	100
Poterie du pays	.....	.....	5,000
Bois	.....	1.676,351	.....
„ ordinaires	.....	.....	726
„ fins	.....	.....	1.801,546
„ de mûrier	.....	.....	267,108
„ de palmier	.....	.....	11,002
„ tinctoriaux	.....	.....	1.516,687
Maïs	536	26,028	161,798
Manganèse	.....	.....	3,320
Graisse de porc	.....	10,575	9,066
Objets divers manufacturés	14,977	12,413	46,320
Cartes géographiques et plans	.....	.....	791
Marbre brut	18,940	169,654	84,432
„ élaboré	.....	.....	1,332
Matériaux de construction	.....	.....	3,758

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Marchandises refusées et renvoyées	.....	$ 99,748	$ 223,150
Miel d'abeilles	$ 66,890	172,722	193,019
Minéral de cuivre	.....	8,937	2.493,749
„ de zinc	409	14,040	22,223
Moucherons secs	.....	.....	600
Meubles	.....	.....	4,840
Echantillons divers	.....	17,553	17,381
Objets d'histoire naturelle	.....	.....	592
Origan	.....	.....	385
Orseille	228,145	985	6,483
Pâte de graines de coton	.....	.....	250,047
Pommes de terre	.....	.....	2,500
Palmes en branches	.....	.....	475
Tourteaux	5,505	.....	1,588
Colles	.....	.....	105
Poils de lapin	.....	.....	160
Poil de bêtes à cornes	.....	.....	77
Perles fines	15,200	19,500	8,500
Poisson salé	.....	.....	5,121
Sabots d'animaux	.....	.....	175
Peaux	997,043	1.931,791	.....
„ tannées	.....	.....	67,650
„ de mouton	.....	.....	149
„ de chèvre	.....	.....	1.750,120
„ de sanglier	.....	.....	4,532
„ de caïman	.....	.....	56,975
„ de bêtes à cornes	.....	.....	1.589,425
„ de chevreuil	.....	.....	118,708
„ d'animaux divers	.....	.....	2,918
Pierre ponce	.....	.....	1,300
Sucre brut	960	41,636	55,879
Peintures à l'huile	.....	.....	3,615

Spécification.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Couleurs en poudre.....	.....	.....	$ 2,271
Plantes vertes.....	$ 5,505	.....	15,444
Plombagine.....	.....	.....	8,663
Plomb.....	.....	$ 2.363,521	2.909,705
Plumages d'oiseaux....	.....	50,144	21,997
Pulque. Boisson alcoolique extraite du cœur de l'Agave mexicana.	.....	....	20
Jalap.....	7,182	42,935	29,052
Fromages.....	.....	.....	1,578
Racine de chiendent...	.....	898,630	1,196,293
Sacs vides.....	.....	2,524	70,724
Sel.....	2,555	15,035	16,691
Son.....	.....	.....	33,365
Suif de bêtes à cornes..	.....	.....	447
Graines de coton.....	.....	7,449	178,093
„ de plantes diverses.....	.....	.....	984
Chapeaux.....	8,404	6,606	25,769
Selles.....	.....	.....	2,545
Tabac manufacturé.....	.....	.....	926,148
„ en feuilles.....	86,713	1.746,927	3.563,620
Blé.....	.....	268,939	15,495
Vanille.....	312,109	969,611	633,270
Papier-monnaie.....	.....	290,626	.....
Vinaigre.....	.....	.....	5
Vins du pays.....	.....	.....	267
Plantes médicinales....	.....	.....	1,422
Plâtre.....	.....	7,992	11,250
Salsepareille.....	60,976	44,719	20,940
Articles divers non mentionnés.....	32,535	75,511	.....
Totaux.....$	6.622,222	26.330,410	53.930,417

RÉSUMÉ.

	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Métaux	$ 22.663,437	49.137,303	75.042,332
Autres articles	6.622,222	26.330,410	53.930,417
	$ 29.285,659	$75.467,713	$128.972,749

Nous ferons observer que pour rendre moins confus le précédent tableau, nous avons omis les fractions de piastres.

Tableau comparatif des marchandises exportées et de leur lieu de destination pendant les trois périodes précitées.

Pays de destination.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Allemagne	$ 490,328	$ 4.344,231	$ 6.995,733
Angleterre	10.304,796	15.267,955	14.775,638
Amérique du Sud	317,747	„	„
Algérie	„	„	906
Australie	„	„	„
Autriche	„	15	„
Belgique	„	340,659	1.566,090
Brésil	„	„	„
Canada	„	„	2,170
Colombie	„	31,048	2,260
Costa-Rica	„	1,050	505
Chili	„	„	603
Chine	„	„	2,260
Danemark	„	„	3,444

Pays de destination.	1877-78.	1891-92.	1897-98.
Equateur.....	„	„	$ 342
Espagne.....$	463,614	$ 661,849	1.231,342
Etats-Unis..	12.340,989	49.932,664	94.974,616
France.....	5.368,186	4.644,385	5.320,016
Guatemala ..	„	143,740	846,016
Hollande.....	„	49,997	719,322
Honduras....	„	4,400	5,250
Ile de Cuba..	„	„	2.152,544
Italie	„	4,732	30,600
Japon	„	„	2,052
Nicaragua...	„	10,914	390
Pérou	„	50	7,999
République Argentine.	„	50	„
République du Salvador	„	„	21,191
République de St. Domingue....	„	„	50,720
Suisse.....	„	„	200
Russie.....	„	3,519	270,370
Venezuela...	„	250	170
	$29.285,660	$75.467,714	$128.972,749

Comme on le voit, nos Exportations dépassent nos Importations, d'où il résulte que la Balance est à notre avantage; aussi semble-t-il absurde que le change

soit si élevé, alors que tout le contraire devrait avoir lieu: la raison en est qu'une grande partie de nos exportations se compose de métaux précieux, en pâtes ou en métal monnayé et que la majeure partie de ces envois est destinée à couvrir les intérêts de notre dette à l'étranger, ainsi que ceux des titres des Compagnies de chemins de fer.

Les pays qui ont avec le Mexique les relations les plus actives et importantes sont: l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, les Etats-Unis, et la France; les Etats-Unis tiennent la première place, et de beaucoup; l'Angleterre, qui occupa pendant longtemps le premier rang, l'a perdu et son commerce avec le Mexique a beaucoup diminué; on peut se rendre compte de ces faits par le tableau suivant:

Nations.	1874-75.	1888-89.	1897-98.
Allemagne.			
Import....	$ 1.005,763	$ 2.842,932	$ 4.781,821
Export....	444,344	2.061,563	6.995,733
Total.....	$ 1.450,107	$ 4.902,495	$ 11.777.554
Angleterre.			
Import....	$ 8.657,163	$ 6.337,980	$ 8.105,696
Export....	9.219,837	12.353,534	14.775,638
Total	$17.877,000	$18.691,514	$ 22.881,334
Espagne.			
Import....	$ 914,908	$ 1.920,941	$ 2.039,132
Export....	764,191	659,330	1 231,342
Total	$ 1.679,099	$ 2.580,272	$ 3.270,474

Nations.	1874-75.	1888-89.	1897-98.
Etats-Unis.			
Import....	$ 5.028,635	$22.269,420	$ 21.490,604
Export....	10.358,167	40.853,362	94.974,616
Total	$15.386,802	$63.522,782	$116.465,220
France.			
Import....	$ 3.096,990	$ 4.956,568	$ 5.435.698
Export....	5.724,063	3.496,038	5.320,016
Total	$ 8.821,053	$ 8.452,606	$ 10.755,714

Ces divers pays ont donc vu leur commerce avec le Mexique s'accroître, de 1874-75 à 1897-98, dans la proportion suivante:

Allemagne,	de $ 1.450,107	à $ 11.777,554	st.	8,10 fs.
Espagne,	de „ 1.679,099	à „ 3.270,474	„	1,94 „
Etats-Unis,	de „15.386,802	à „116.465,220	„	7,56 „
France,	de „ 8.821,053	à „ 10.755,714	„	0,21 „
Angleterre,	de „17.877,000	à „ 22.881,334	„	0,27 „

L'exportation de nos principaux produits s'est développée de 1877-78 à 1897-98 dans les proportions indiquées dans le tableau ci-après:

luits m

EQUEN.	CUIVRE.	CHIENDENT.
.078,076	.....	.....
.267,375	.....	$ 13,920
.945.307	.....	35,840
2.285,389	.....	29,771
2.672,107	$ 44,533	40,737
3.311,063	65,996	123,438
4.165,020?	39,297	139,710
3 988,790	16,960	125,014
2.929,116	2,330	292,052
3.901,628	37,560	294,761
6 229,460	615,666	380,013
6.872,593	817,989	472,051
7.392,245	735,183	426.890
7.048,557	940,920	513,254
6.358,220	860,378	898,630
8.893,071	2.265,881	890,560
6.718.667	1.979,728	941,853
7.724,092	2.148,184	846,166
6 763,007	3.909,485	616,492
7.433,521	3.920,201	1.187,700
1.588,526	2.277,882	1.196,203
0.570,830	$20.678,173	$ 9.465,055

Les Etats Unis Mex.—Pág. 172.

CHAPITRE X.

Banques.

La Banque qui s'est implantée la première au Mexique est celle de "Londres et Mexico;" sa fondation date de 1864 et elle portait alors le nom de Banque de Londres, du Mexique et de l'Amérique du Sud: elle a acquis depuis lors une importance considérable.

Au début, la dite Banque, loin de répondre aux besoins du pays ne satisfaisait même pas ceux de la seule Capitale: comme conséquence naturelle, de nouvelles institutions de crédit se sont établies sur des bases plus favorables au public, qui profita dès lors des avantages de la concurrence. En Janvier 1880, le "Journal Officiel" publiait les bases d'établissement d'une Banque d'émission et d'escomptes, qui initia ses opérations le 23 Février 1882, sous le nom de "Banque Nationale du Mexique;" elle résultait de la fusion de deux négociations similaires: la Banque franco-égyptienne et la Banque Mercantile.

La Banque Nationale Mexicaine, comme celle de

Londres et du Mexique, était autorisée à émettre des billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1,000 piastres, que le public pouvait à son gré accepter ou refuser.

La "Banque de Londres et Mexico" possédait en 1892 un capital de $ 3.000,000 en actions de 100 piastres et avait le privilège d'émettre des billets au porteur pour une somme double de celle existant en caisse. Plus tard, ce capital s'élevait à $ 10.000,000, sans que les actionnaires aient eu le moindre déboursement à effectuer: le fond de réserve qui se chiffrait à..... $ 2.000,000 servit à compléter le nouveau capital et fut réparti en actions aux mêmes actionnaires; le complément des 5.000,000 de piastres fut offert en souscription publique qui produisit $ 22.000,000, s'est-à-dire $ 17.000,000 de plus qu'il n'était nécessaire.

La Banque Nationale Mexicaine, qui avait commencé ses opérations avec $ 3.000,000, doubla peu après son capital, qui est aujourd'hui de $ 20.000,000. Elle émet ses billets dans les mêmes conditions que la Banque de "Londres et Mexico."

Le 22 Mai 1882, le Gouvernement concédait à la "Banque Internationale et Hypothécaire" fondée au capital de $ 5.000,000 le droit de faire des avances garanties par des propriétés sises dans le District Fédéral, le Territoire de la Basse-Californie et dans les Etats, où elle établit des succursales et agences.

Le capital souscrit et les hypothèques garantissaient les intérêts et l'amortisation des bons hypothécaires émis ainsi que l'accomplissement de toutes les obligations qu'elle aurait contractées.

Plus tard s'établirent d'autres banques d'émissions,

parmi lesquelles nous citerons: Celles de Zacatecas, Veracruz, Coahuila, la banque minière de Chihuahua, la banque commerciale de Chihuahua, celles de Durango, de Mexico, de Nuevo-Léon, de San Luis, de Sinaloa, de Sonora, la banque mercantile du Yucatan et la banque du Yucatan.

Au 31 Juillet 1898, ces diverses banques avaient émis en billets les valeurs suivantes:

Banque	Nationale de Mexico.....	$ 23.231,492
„	de Londres et Mexico.....	„ 17.923,939
„	minière de Chihuahua.....	„ 1.461,379
„	Commerciale de Chihuahua.....	„ 246,281
„	du Yucatan.....	„ 2.798,635
„	mercantile du Yucatan.....	„ 1.274,479
„	de Durango.....	„ 637,194
„	de Nuevo-Léon.....	„ 1.564,523
„	de Zacatecas.....	„ 418,855
„	de l'Etat de Mexico.....	„ 215,000
„	de Coahuila.....	„ 552,000
„	de San Luis Potosi.....	„ 710,000
„	de Sonora.....	„ 288,000
„	Occidentale de Mexico.....	„
„	Mercantile de Veracruz.....	„ 1.608,245
	Total.....	$ 52.930,022

La réserve en métallique des Banques envisagées atteignaient à la même date le chiffre de $ 40.812,914 et leur actif de $ 176.197,607 se trouvait distribué comme il suit:

Capital déposé	$	16.560,000
Existence en caisse	„	40.812,914
„ en portefeuille	„	53.697,748
Prêts sur gages	„	20.902,826
„ hypothécaires	„	4.775,678
„ sur garantie de biens-fonds	„	1.243,901
Fonds publics toujours réalisables	„	719,146
Comptes débiteurs	„	36.458,639
Immeubles	„	1.026,755
Total	$	176.197,607

Le Capital Social de toutes ces banques s'élevait en tout à $ 48.500,000.

Malgré les embarras financiers qu'a souffert notre pays, le Gouvernement a tout fait pour éviter les dangers inhérents au cours forcé du papier-monnaie. Il n'a point créé de papier-monnaie national, et celui émis par les diverses banques du pays n'était accepté que volontairement.

Pour dire vrai, les billets de banque sont acceptés par tout le monde: il sont même préférés à la monnaie argent, parce qu'ils se comptent plus facilement, qu'ils sont d'un transport plus commode, principalement por les sommes importantes. Il faut dire, aussi, que nulle part, peut-être, la monnaie fiduciaire ne se trouve aussi bien garantie que dans notre pays, et aussi que la quantité de billets en circulation est relativement peu considérable; en effet, tandis qu'elle est, en France, de $ 15.52 par habitant, de 14.66 aux Etats-Unis et de $ 4.96 en Angleterre, au Mexique elle est à peine de $ 4.21.

Pour donner une idée du développement des opérations de banque dans notre pays, nous signalerons les chiffres d'affaires atteints par la seule Banque Nationale en ce qui concerne les négociations purement mercantiles:

Elles s'élevaient:

Au 31 Décembre		1884	à.....	$ 5.310,402
„	„	1885	„.....	„ 5.053,476
„	„	1886	„.....	„ 7.064,135
„	„	1887	„.....	„ 7.125,864
„	„	1888	„.....	„ 10.357,670
„	„	1889	„.....	„ 16.171,770
„	„	1890	„.....	„ 13.800,760
„	„	1891	„.....	„ 18.363,341
„	„	1892	„.....	„ 17.575,273
„	„	1893	„.....	„ 15.900,297
„	„	1894	„.....	„ 17.036,549
„	„	1895	„.....	„ 18.412,544
„	„	1896	„.....	„ 22.711,138
„	„	1897	„.....	„ 30.297,004

Le bénéfice net réalisé par cette même banque, durant l'année 1897, a été de $ 3.076,375 32, décomposé de la façon suivante:

A Dividende, 6 p% sur $ 8.000,000.....	480,000.00
Au fond de réserve ordinaire, 10 p% sur les bénéfices nets.....	307,637,53
Porté à compte nouveau.....	102,071.12
	$ 889,708.65

Le bénéfice restant, $ 2.186,666.67, fut réparti comme il suit:

15 p% aux Bons Fondateurs.....	328,000.00
10 p% au Conseil d'Administration....	218,666.67
75 p% aux Actionnaires.....	1.640,000.00
	$ 2.186,666.67

Le 75 p% alloué aux Actionnaires fut ainsi distribué:

A Capital, 5 p% sur $ 20.000,000.....	1.000,000.00
„ 8 p% sur $ 8.000,000.....	640,000.00
	$ 1.640,000.00

Le bilan de la Banque de Londres et Mexico, approuvé le 23 Février 1898, accuse, pour l'année qui venait de s'écouler à cette date, un bénéfice de..... $ 1.142,988.59; il a été ainsi réparti:

Au fond de réserve.....	200,000.00
Dividende 9 p%.....	900,000.00
A compte nouveau.....	42,988.59
	$ 1.142,988.59

Le Dividende obtenu a donc été du 9 p% annuel.

———

CHAPITRE XI.

Industrie.

Le Mexique n'est pas encore, à proprement parler, un pays industriel, bien qu'il s'y soit implanté plusieurs industries et qu'il compte avec tous les éléments voulus pour leur développement.

Le motif en est facile à expliquer; car s'il est vrai que les mines et l'agriculture puissent s'exploiter même dans les périodes d'insécurité, il n'en est pas ainsi de l'industrie; elle requiert, pour cela, un capital plus considérable, beaucoup de bras, des voies de communications faciles et économiques; enfin une paix solide.

Le Secrétariat du Commerce et de l'Industrie expose clairement les causes pour lesquelles notre industrie se trouvait jusqu'alors aussi arriérée, et dans quelle mesure elle a progressé dans ces derniers temps.

Les causes de la situation précaire de notre industrie, déclare le dit Secrétariat, remontent, pour ainsi dire, à l'époque coloniale. Le système économique de

la Métropole, dans ses relations avec la Nouvelle-Espagne, consistait à favoriser l'écoulement de ses produits naturels et industriels, en empêchant ou tout au moins en limitant la production des articles qu'elle-même pouvait fournir.

Par ce fait même, ni l'industrie de filatures et tissus, ni celle des meubles, des objets en métal et objets de luxe, et beaucoup d'autres encore, ne trouvèrent ancun encouragement durant la période coloniale.

A l'exception des toiles et tissus faits à la main, des tissus de palme, de la poterie primitive, du meuble ordinaire et de quelque autre industrie modeste et en quelque sorte domestique, seule l'industrie métallurgique prospérait, autant que le lui permettaient les moyens précaires dont elle disposait.

Si à cela on ajoute les difficultés de communication, le manque que l'on croyait absolu de combustibles minéraux, les guerres qui plus tard ont éclaté, enfin, l'insécurité publique et privée, l'on aura un tableau complet des causes de la décadence industrielle d'un pays susceptible de posséder et soutenir une industrie colossale. Le Mexique ayant recouvré son independence, quelques-unes de ces barrières disparurent, tandis que d'autres subsistaient. Aussi, en 1877, l'industrie nationale qui embrassait déjà de nouvelles branches importantes, se trouvait-elle encore dans une situation vraiement précaire.

Plus tard, grâce à l'établissement d'une paix solide, aux encouragements que le Gouvernement lui prodigua, grâce aussi à la dépréciation du métal argent et à la politique ultra-protectioniste de quelques pays

qui élaboraient nos matières premières, l'industrie nationale sembla vouloir sortir du marasme dans lequel elle se trouvait plongée.

Aux franchises otorguées par le Gouvernement est due la fondation de bureaux métallurgiques à Monterrey, San Luis Potosi et Aguascalientes, dotés de tous les perfectionnements modernes et pouvant donner un rendement qu'auparavant on n'aurait osé espérer.

Les effets étrangers devenant plus coûteux par suite de la baisse de l'argent, l'initiative privée commença par fonder des fabriques de filature et tissus fort importantes, comme celle de Rio Blanco, près d'Orizaba, celles de Coahuila et autres; des fabriques de papier, comme celle de Saint-Raphael; des fabriques de cigarres dans l'Etat de Véracruz et de cigarrettes, comme celle du "Buen Tono;" des fabriques de verre et de poterie, de meubles de luxe comme à San Luis Potosi et à Mexico et encore bien d'autres, toutes florissantes."

Le rapport que nous venons de transcrire, plein de mesure et même de modestie, est amplement ratifié par les témoignages irrécusables de MM. les consuls Généraux des Etats-Unis et de l'Angleterre à Mexico, personnages dont on reconnaît le jugement impartial et élevé.

Dans un rapport daté du 26 Sept. 1896 et qui a été publié dans le "Special Consular reports" sous le titre de "Money and Prices in Foreing Countries," Mr. Ransem, Ministre des Etats-Unis au Mexique, dit que les manufactures ont pris dans notre pays un énorme développement, en particulier celle de tissus

courants de coton et de laine, de toiles blanchies, de tissus pour châles, indiennes, calicots et draps, celles des produits de la canne à sucre, de l'alcool, du papier des cigarres et cigarrettes.

Plusieurs économistes compétents estiment que la baisse de l'argent entre comme facteur principal dans le développement de ces industries. Mr. Joseph P. Smith reconnaît que la baisse de l'argent a contribué à amoindrir l'importation étrangère et à augmenter la production nationale, mais quelle n'en est pas la seule cause; la sage, juste et habile Administration du Président Diaz y a aussi beaucoup contribué: la confiance que le peuple mexicain comme les étrangers ont en la stabilité du Gouvernement, la construction de chemins de fer terminés tous en 1883, à l'exception de celui de Veracruz à Mexico, les travaux d'amélioration des ports et la générosité du Gouvernement à l'égard des entreprises nouvelles, en un mot, l'empire de la loi et de la paix et la puissante influence du commerce ont participé à l'obtention de cet heureux résultat.

On peut, sans exagération, affirmer que durant ces dix dernières années, des citoyens mexicains ont inverti en mines, entreprises de chemins de fer, de terrains, etc., des sommes supérieures à celle qui est en circulation actuellement dans tout le pays.

D'autre part, les droits sur les tissus de coton et de laine, le papier, le tabac et les produits alcooliques sont si élevés que Mr. Prosper Gloner a dit avec raison dans son ouvrage intitulé "Les finances des Etats-Unis-Mexicains d'après les documents officiels," que

la fabrication des tissus de coton à Mexico doit son développement surtout aux tarifs de douane; ceux-ci, en effet, ont rendu impossible l'importation des tissus de coton ordinaires; les droits d'entrée de 5 p% qui lui furent imposés d'abord en 1830, ayant été en augmentant jusqu'en 1887.

Mr. Crittenden, Consul Général des Etats-Unis à Mexico, déclarait dans un rapport que depuis que le change entre le Mexique et les pays étrangers avait subi une variation défavorable, et que des droits protectionnistes avaient frappé tous les effets de grande consommation au pays, tels que châles, tapis, linge de corps, chapeaux et autres, ceux-ci étaient fabriqués dans la République même. "Le peuple mexicain, grâce à son intelligence et à son activité, a su tirer parti des circonstances adverses: Avec une rapidité vraiement merveilleuse pour un pays comme le Mexique, de grandes fabriques se sont établies, qui élaborent toutes sortes d'articles: les machines employées sont des plus modernes et peuvent se comparer à celles adoptées dans tout autre pays. Quelques tissus faits au Mexique excellent sous le rapport de la trame, du tissage et du fini.

La consommation aussi en est beaucoup plus considérable qu'autrefois.

Ajoutons que le fabriquant du Mexique bénéficie d'une main d'œuvre peu onéreuse, qu'il emploie comme force motrice l'eau qui abonde partout, même à proximité des chemins de fer qui traversent diverses régions du pays.

Les ouvriers encore inexpérimentés sont dirigés par

des ingénieurs étrangers qui réussissent sans trop de difficulté à leur faire exécuter les travaux les plus délicats.

D'après quelques rapports qui m'ont été adressés, certaines fabriques paieraient un dividende annuel de vingt à quarante pour cent.

Pour les raisons déjà mentionnées, des manufactures ne tarderont pas à s'établir dans tous les Etats d'accès facile. Leurs produits s'amélioreront chaque jour et pourront être vendus à des prix qui exclueront de nos marchés bon nombre d'articles plus ordinaires. Déjà maintenant, quelques Etats du Nord du Mexique expédient de la chaussure dans les autres Etats de la République.

Jai eu l'occasion de voir ici quelques draps parfaitement finis, pour vêtement d'homme; un vêtement de cette qualité, fait dans un des meilleurs ateliers, peut coûter de $ 20 a $ 30 en monnaie mexicaine. Mr. Lionnel Cardon, Consul Général de la Grande-Bretagne à Mexico, abonde dans le même sens.

Dans un rapport officiel, il signale la grande activité qui existe dans les fabriques de tissus de coton: on peut s'en faire une idée, dit-il, par ce fait que la récolte du coton au Mexique ayant été essentiellement bonne en 1896, l'importation du coton brut a excédé celle de l'année précédente de plus de 30,000 quintaux, soit un 10 p%, malgré la hausse considérable de cet article.

Le même Consul attribue la diminution de l'importation des tissus de laine (12 p% environ) à ce que les fabriques nationales ont beaucoup amélioré la qnalité de leurs articles.

Mr. Carden explique l'augmentation de l'importation du fer et de l'acier, (presque 70 p%), par l'extraordinaire activité qui règne dans les constructions et dans l'amélioration d'ouvrages d'utilité permanente pour le pays.

***

Le Gouvernement, ainsi que le fait remarquer Mr. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, n'avait nul besoin d'encourager les industries déjà en exploitation, mais bien celles qui cherchaient à s'établir.

Le 3 Décembre 1892, ce Ministère célébrait un contrat avec Mr. A. Kinell pour implanter quatre manufactures de jute destinées à fabriquer des toiles, tapis, sacs et autres articles dans lesquels cette fibre est utilisée. Entre autres franchises, pour une seule fois et pour chaque fabrique, les matériaux de construction, les machines et autres effets nécessaires à leur installation étaient exempts de droits d'importation.

Le capital de la compagnie, ses actions, obligations ou hypothèques, ainsi que ses édifices et autres immuebles consacrés à l'élaboration du jute seraient exempts de tout impôt fédéral, sauf de celui du timbre; en outre, le Gouvernement s'obligeait à n'accorder durant dix années à aucun particulier ou compagnie des franchises plus avantageuses que celles accordées à Mr. Kinell.

Deux ans après la célébration du dit contrat une première fabrique de jute se fondait sur les terrains de la Colonie de Barrio Nuevo, à un kilomètre et de-

mi de la ville d'Orizaba, au capital de 100,000 livres sterling; il est aujourd'hui de 150,000.

C'était la première fabrique du monde, mue comme elle l'était par l'électricité; comme force motrice, elle avait une chute d'eau de 35 mètres de haut, susceptible de fournir 12,000 chevaux de force en temps de pluie. Les machines employées y sont des plus modernes et perfectionnées; elle compte près de 700 ouvriers et sa production journalière est estimée à environ dix tonnes.

Le 9 Novembre 1892 un autre contrat fut célébré entre le Gouvernement et Mr. G. L. Loope pour l'établissement dans la République de deux ou plusieurs fabriques de dynamite et autres explosifs; l'une d'elles est déjà installée en un lieu appelé Leal, près de Rio Hondo, à 20 kilomètres de la capitale; elle a obtenu des franchises similaires à celles accordées à la fabrique de jute et donne des résultats magnifiques.

Il existe, en outre, des contrats célébrés pour l'élevage d'animaux de race chevaline, de poissons, pour la fabrication de ciments métallurgiques, pour la canalisation et irrigation des terrains.

Tissus de coton, de laine et de soie.

La fabrication de la toile ordinaire et des tissus imprimés est la plus étendue au pays et la plus rémunératrice.

En Décembre 1898 on comptait 118 fabriques, distribuées comme il suit:

Etats.	Fabriques.	Nombre de fuseaux.	Nombre de métiers.	Machines à imprimer.	Nombre d'ouvriers.
Chiapas	1	1,500	60	...	100
Chihuahua.....	3	900	21	...	52
Coahuila	9	34,266	1,041	1	1,538
Colima.....	3	2,842	62	1	190
District Fédéral.	15	65,866	1,843	6	2,920
Durango.....	8	15,248	652	6	913
Guanajuato	4	21,404	500	...	994
Guerrero	2	3,318	131	...	232
Hidalgo	2	5,180	190	...	318
Jalisco	5	24,545	488	2	730
México	6	33,156	1,160	3	2,003
Michoacán	5	13,240	343	...	588
Nuevo Leon.....	4	16,796	525	...	764
Oaxaca.....	3	18,700	566	...	785
Puebla	20	63,784	2,351	1	2,745
Querétaro.....	4	25,972	706	3	1,230
San Luis Potosí..	1	4,640	138	3	266
Sinaloa	3	5,952	210	...	391
Sonora	1	2,774	94	...	150
Tepic.....	4	11,960	359	...	590
Tlaxcala	6	24,244	644	3	1,035
Veracruz	9	77,819	2,297	6	3,542
	118	474,106	14,381	35	22,076

Les fabriques mentionnées ont consommé durant l'année 1898 25.946,459 kilogrammes de coton; elles ont produit 9.875,764 pièces de toile et tissus imprimés et les ventes déclarées se sont élevées à..... $28.242,762.50.

En 1880, il n'existait dans le pays que 99 fabriques, avec 9,214 métiers et 258,458 fuseaux, qui occupaient 12,336 ouvriers; elles produisirent dans cette même année 4.800,000 pièces de toile. Ces données suffisent à se faire une idée du progrès réalisé dans cette bran-

che de l'industrie pendant ces dix-huit dernières années.

L'industrie produit aussi des couvertures de laine et de laine et coton; des casimirs chaque jour plus perfectionnés, au point d'égaler presque en perfection ceux provenant de France et d'Angleterre, tout en revenant meilleur marché, des sarapes, des tapis, &c. Les principales fabriques se trouvent dans les Etats d'Aguascalientes, Durango, Guanajuato, Hidalgo, Puebla, San Luis Potosí, Zacatecas, Mexico et Nuevo-Leon.

Les tissus de tricot acquièrent de jour en jour un plus grand développement: les chaussettes, bas, chemisettes et caleçons faits au pays sont de fort bonne qualité.

Les tissus de soie se trouvent encore dans leur première enfance; car celle-ci n'est employée que dans quelques fabriques de fichus.

Nous parlerons plus loin de la sériculture, de ses progrès et de l'avenir qui lui est réservé au Mexique.

Papier.—La fabrication du papier, notablement favorisée par le tarif de Douanes, n'a fait réellement de progrès que dans ces dernières années. A notre avis, la fabrique plus ancienne est celle de Cocolapam (Orizaba). L'Etat de Jalisco compte deux fabriques, mais les plus renommées sont établies dans le District Fédéral. Nous citerons en première ligne celle de Saint-Raphael.

L'industrie du papier peut compter ici sur un avenir prospère, dû à l'abondance et au peu de coût des matières premières; presque inexploitées jusqu'à ce jour.

Sucre et alcools.—Le Mexique est un pays producteur de sucre par excellence; du jour où des capitaux suffisants et des procédés scientifiques seront employés à son exploitation, il deviendra un des articles d'exportation les plus importants. Actuellement cette industrie se trouve bien arrièrée, et sa production suffit à peine à la consommation du pays; le prix aussi en est relativement élevé, depuis qu'un certain monopole en a été établi par quelques capitalistes.

Sur les deux côtes, entre la zone torride et la zone tempérée, et aussi dans quelques vallées de l'intèrieur du pays, la cane à sucre croît dans d'excellentes conditions.

Les fabriques plus renommées sont celles de Tepic, Jalisco, Veracruz, Michoacan, Puebla, Morelos, Sinaloa et Nuevo-Leon.

Les sucres mexicains sont considérés comme les meilleurs du monde et ont obtenu dans toutes les Expositions Internationales les plus hautes récompenses.

La production d'alcool devient chaque année plus considérable; en 1897-98 (année fiscale), elle a été de 30.278,883 litres; les matières premières employées furent: canne à sucre (18.334,032),—Agave (9.576,202), —raisin (141,283),—grains divers (1.222,789),—agave et canne (652,171).—En voici la répartition par Etats:

ETATS.	Fabriques.	Produits en litres.	Matières premières.
Basse-Californie.	3	20,047	A. R.
Campeche	36	375,104	C.
Coahuila.....	84	680,375	A. R. A. & C.
Colima.....	6	117,654	C. A. A. & C.
Chiapas.....	159	953,713	C.
Chihuahua.....	39	257,339	A. R.
District Fédéral..	3	1.275,789	C. G.
Durango.....	50	204,504	A. R.
Guanajuato.....	26	435,240	C. A. G. & C.
Guerrero	42	172,969	C. A. C. & C.
Hidalgo	193	530,255	C. A.
Jalisco.....	75	2.533,288	C. A. A. & C.
México.....	23	568,637	C. A.
Michoacán.....	60	1.721,589	C. A. A. & C.
Morelos	35	3.799,834	C. A.
Nuevo-León	47	724,883	C. A.
Oaxaca.....	77	356,842	C. A. A. & C.
Puebla.....	119	2.356,717	C. A. G. & C.
Querétaro.....	29	152,201	C. A.
San Luis Potosí ...	119	2.764,570	C. A. G. A. & C.
Sinaloa	89	559.027	C. A. A. & C.
Sonora	89	518,515	A.
Tabasco.....	48	904,412	C.
Tamaulipas.....	48	171,964	C. A.
Tepic	16	148,130	C. A.
Tlaxcala	20	165,377	C. A.
Veracruz	353	4.815,306	C. A. G. & C.
Yucatán.....	56	1.781,233	C. G. & C.
Zacatecas.....	28	1.213.369	A. A. & C.
Totaux.....	1,972	30.278,883	

C, signifie *Canne;* G, *Grains;* A, *Agave*, et R, *Raisin.*

Il existe dans le pays plusieurs fabriques de liqueurs, toutes prospères.

Biere.—Vin.—Pulque.

La fabrication de la bière, insignifiante durant de longues années, revêt aujourd'hui une importance notable.

Les fabriques plus renommées se trouvent à Toluca, Monterrey, Orizaba et Mexico; il s'en trouve aussi dans plusieurs autres localités de moindre importance.

La bière fabriquée dans le pays est de si bonne qualité, que l'importation d'Europe et des Etats Unis en a beaucoup diminué, comme le démontre le suivant état comparatif:

Années fiscales.	Importation en kilogs.	Montant.
1892–93.....	1.259,985	$ 221,644
1897–98.. ...	672,589	119,654

Il est à noter que dans ces chiffres est compris le cidre, qui est taxé au même titre que la bière par le tarif de douanes, et que la consommation s'en est accrue en raison de leur prix moins élevé.

Nous n'avons pas de données précises sur la production de la bière au pays; mais, à en juger par l'augmentation des fabriques, l'affaire doit donner de bons résultats.

L'industrie vinicole en est encore à sa première enfance; peu de temps après la conquête, les Espagnols

importèrent la vigne dans la Nouvelle-Espagne, comme on appelait alors notre pays; plus tard, le Gouvernement espagnol craignant que le développement de l'industrie vinicole au Mexique nuise aux intérêts de la Métropole, prohiba la culture de la vigne, ainsi que celle de l'olivier.

Le Général C. Pacheco, ayant le portefeuille du Ministère de l'Agriculture, encouragea à nouveau la culture de la vigne, et, grâce à ses efforts, elle s'est propagée sur notre territoire, particulièrement dans les Etats de Coahuila, Chihuahua, Zacatecas, Durango, Aguascalientes et Guanajuato. On a fait depuis lors des essais successifs de fabrication de vins, qui n'ont pas encore donné de résultats tout-à-fait satisfaisants. On constate néanmoins quelque progrès dans cette branche de l'industrie, et il pourrait se faire que sous peu nous arrivions à produire des vins aussi bons que ceux de Californie.

Actuellement la production en est réduite; car, d'après les données que nous avons pu recueillir, elle ne s'élève pas à plus de 7,000 hectolitres.

Le raisin, en échange, est exploité sur une grande échelle; c'est un très beau fruit de table, et d'une saveur exquise.

Le *pulque*, qui est la boisson nationale, se produit plus abondament que toutes les autres; sa consommation annuelle est estimée à plus de 5.000,000 d'hectolitres; il est le résultat de la fermentation de l'*aguamiel* extrait du *maguey*.

Tabac.—C'est un fait reconnu que le tabac mexicain figure parmi les plus renommés pour sa qualité; à l'ex-

ception de ceux de Vuelta Abajo et de Cuba, aucun autre ne lui est préféré et peu lui sont comparables.

On peut se faire une idée de ce qu'est actuellement cette industrie au Mexique par le seul fait qu'en juillet 1898 on comptait dans le pays 725 fabriques qui ont élaboré 410,874 kilogrammes de feuilles de tabac; elles ont livré au commerce 28.180,254 paquets de cigarretes, 15,512 kilogrammes ont été employés à la fabrication de 9.951,685 cigarres et 2,002 kilogrammes à celle du rapé, du tabac haché, etc.

Autres industries.—Les industries minières sont arrivées à leur apogée: des *haciendas de beneficio* et des fonderies se sont en effet établies dans ces dernières années avec tous les capitaux nécessaires et les appareils les plus modernes.

Le commerce des farines progresse aussi dans toutes les contrées du pays; leur avenir dépend naturellement du développement de la culture du blé.

Nous possédons en outre plusieurs fabriques de céramique qui produisent des objets d'art admirables, une fonderie dans la ville même de Mexico qui a donné et donne encore des œuvres notables.

L'industrie du verre a aussi beaucoup progressé, bien qu'elle n'ait pas encore atteint la perfection que l'on rencontre dans celle des pays étrangers.

Il existe encore des fabriques qui élaborent le savon ordinaire et le savon fin de parfumerie; des moulins à huile et des fabriques de parfums alimentés par notre flore riche en matières premières; des fabriques de meubles de tous genres, de bougies, d'amidon, d'objets en os, en écaille et en nacre, des tanneries, carrosse-

ries, bourrelleries, des fabriques des produits chimiques, etc.

Tout cela donne de la vie à nos cités et la subsistance à un nombre considérable d'ouvriers; c'est en même temps un élément de paix, de prospérité et de progrès.

CHAPITRE XII.

Eléments qu'offre Le Mexique à l'Industrie.

Les Etats Unis du Mexique offrent à l'Industrie quatre éléments principaux; ce sont:

1º Le bon marché des journées de salaire, payables en monnaie d'argent, monnaie courante du pays.

2º Les nombreuses chutes d'eau ou sources qui donnent une force motrice des plus économiques.

3º La matière première, produite par le pays.

4º La protection accordée: soit par le Tarif des Douanes, soit par les lois spéciales ou bien encore par l'avilissement du cours de l'argent.

L'ouvrier mexicain joint à l'habilité beaucoup de patience; doué remarquablement du don d'imitation, son apprentissage est rapide et son travail excellent; se contentant d'un salaire qui ne serait point suffisant pour le travaill eureuropéen (ses besoins étant moindres), il établit un avantage pour le fabricant et un désavantage pour le pays.

Pour le travail de fabrique, il est possible que l'ouvrier mexicain puisse rivaliser avec son collègue d'Eu-

rope; inférieur à ce dernier dans les travaux des champs (son activité étant moindre), il se dépense moins, et par conséquent, produit un travail moindre.

L'une des pierres d'achoppement pour l'industrie dans ce pays est la rareté du combustible; car le bois à brûler, le combustible le plus employé, commence à manquer et à enchérir. Cependant, il y a de nombreux gisements de charbon de terre, mais peu sont en exploitation, soit par le manque d'épaisseur des couches, soit pour d'autres motifs. En revanche, comme nous l'avons déjà dit, il existe une inmense force motrice hydraulique, dont, aujourd'hui, une faible partie est seulement utilisée.

Le petit nombre des rivières navigables constitue un autre obstacle pour les transports.

La configuration du pays et la marche des saisons s'opposent du reste à l'existence de beaucoup de rivières navigables. Ce n'est que sur la côte que l'on rencontre des cours d'eau, se prêtant au trafic de bâtiments de petit tonnage, et encore ces derniers ne se prêtent-ils à la navigation que sur 125 milles en allant vers le Golfe du Mexique et 62 milles seulement vers l'Océan Pacifique.

Les nombreux sommets, dont quelques-uns atteignent de 10,000 à 16,000 pieds d'altitude au dessus du riveau de la mer, sont pour la plupart à peine recouverts de neige, dont la fonte est insuffisante pour créer des courants d'eau. L'on rencontre sur les plateaux du centre quelques lacs, que les Indiens utilisent jusqu'à un certain point pour leur trafic en se servant de petits canots grosièrement construits; mais la topogra-

phie du pays ne permet point l'établissement de grands canaux, excepté toutefois sur la côte du Golfe, dans les plaines des Etats du centre et sur la frontière du Nord: et pourtant, là n'est point le plus grand obstacle pour la navigation intérieure; le grave empêchemente consiste en ceci: à certaines époques de l'année et principalement dans la saison de sécheresse, soit par suite de l'évaporation naturelle, soit par manque de règlementation de l'eau, servant à l'irrigation des terres, il arrive que beaucoup de rivières se réduisent tellement de volume que l'on ne peut y naviguer même avec les plus petits embarcations. Tôt ou tard, on limitera ce gaspillage; les autorités veillant à protéger et à conserver tous les éléments capables de concourir à la prospérité du Mexique. Sans nul doute, ce manque de moyens de navigation pourrait disparaître par la construction de canaux, permettant l'écoulement des eaux, provenant des dépôts existant sur plusieurs points de la République: de cette façon, à divers intervalles et suivant les saisons, l'on serait à même, en élevant leur niveau, de donner constamment aux rivières et aux canaux la profondeur nécessaire pour les rendre navigables.

Le Gouvernement du Mexique a prouvé qu'il savait apprécier la valeur d'entreprises de ce genre, en passant des contrats pour la construction de canaux importants, y compris celui de Chijol, long de 250 milles, entre Tampico et Tuxpan, ainsi que pour la canalisation du fleuve Tempoal qui se jette dans le Panuco, près de Tampico. Grâce à des travaux de plus ou moins d'importance, beaucoup d'autres rivières pour-

raient encore être utilisées, et quand le Mexique possédera un service fluvial bien compris, les conditions du commerce intérieur s'amélioreront notablement.

Des industries qui ont le plus d'avenir, et que s'imposent le plus dans le pays, nous devons, en plus de la métallurgie, nous arrêter à l'élevage du bétail. Le Mexique, en effect, se trouve dans des conditions superbes pour l'élevages de tous genres. Les hautes plaines du plateau central peuvent, à peu de frais, être converties en d'excellentes prairies. Il serait aisé de remédier au seul inconvénient que l'on y rencontre: le manque d'eau, en creusant des puits artésiens ou en établissant des réservoirs d'eaux de pluie, cette dernière tombant annuellement, d'une façon plus ou moins abondante, sur presque tout le territoire mexicain.

L'élevage du gros bétail est très remunérateur; non seulement il suffit à la consommation du pays, mais encore il aide à celle des Etats Unis et de Cuba; chaque année l'on en exporte de grandes quantités sur pied: cette branche de commerce peut être dotée d'un développement illimité, avec la certitude acquise que les commandes ne feront qu'accroître. L'élevage des chèvres et chevreaux est aussi d'un très bon rapport. Dès à présent, toute notre région montagneuse peut tirer un excellent parti de cet élevage: car il est averé que ces animaux très résistants, se contentant de peu, prospèrent là ou les autres dépérissent: il est toutefois nécessaire que ce soient des chèvres blanches, la peau de cette couleur étant sur les marchés étrangers la plus prisée et cotée au plus haut prix.

L'élevage de la race ovine prend un développement

s'accentuant de jour en jour, grâce aux importations incessantes de brebis et de béliers des meilleures races, pour l'amélioration des espèces indigènes; ces importations s'expliquent, en outre, par les demandes faites par l'industrie lainière.

L'élevage de la race porcine fait aussi de grands progrès. Nous savons que personne ne fait cet élevage sur une aussi grande échelle que les Etats Unis, que chaque année exportent chez nous une énorme quantité de porcs; cependant, il est certain qu'avant peu, en présence de la marche sans cesse ascendante de la consommation et des réels avantages qu'offre le pays pour cet élevage on l'entreprendra de plus en plus en grand.

Nous pouvons en dire autant pour l'aviculture: de puis peu, les indigènes ont en main les éléments nécessaires alors qu'auparavant ils élévaient les oiseaux de basse cour sans méthode ni aucun soin, cause de la dégénérescence de la race. Il se fait en ce moment un grand mouvement en faveur de cette industrie, source considérable de richesses pour la France, la Belgique, d'autres pays et principalemente pour les Etats Unis. Des personnes intelligentes, important d'excellents types étrangers, se sont consacrées avec un capital suffisant à cette industrie, que tout favorise: le climat, le bon marché des terrains, de l'alimentation et de la main d'œuvre.

C'est aux efforts constants et énergiques du Ministre actuel de *Fomento* (Encouragement à l'Agriculture, à la Colonisation et à l'Industrie), Monsieur l'Ingénieur Manuel Fernández Leal, que l'on doit attribuer

l'état prospère de ces branches annexes de l'Agriculture; il est d'ailleurs le fondateur de la Société Anonyme des Concours de Coyoacan, que périodiquement organise des Expositions agrícoles, donne des prix aux exposants tout en leur offrant toutes les facilités de transport et de réclame.

L'apiculture, elle aussi, est une industrie d'un revenu excellent et assuré au Mexique, grâce au climat qui dans certaines régions entretient une continuelle floraison.

D'autre part, l'horticulture vers laquelle convergent incessamment de louables efforts, n'a point donné tous les résultats que l'on est en droit d'espérer. La culture de certains fruits, tels que: l'orange, le citron doux, le citron, l'ananas et la bannane donne des résultats excessivement appréciables, car la récolte, quelque grande qu'elle soit, compte un débouché sûr, de tout repos et payant bien: les Etats Unis. Avec un petit capital et tant soit peu d'initiative l'on peut, en un court laps de temps, réaliser de jolis bénéfices; et on en pourrait faire de plus beaux encore par la fabrication de conserves des fruits, dont notre pays est si riche autant par la variété que par la qualité.

Le maïs, le blé, l'orge, le riz, les pois, les haricots, la lentille, au tant dire toutes les céréales et toutes les légumineuses, se produisent dans les terrains appropriés, aussi bien que sur n' importe quel point du globe.

Le café, le tabac, la canne à sucre, ainsi que la vanille du Mexique jouissent à l'étranger d'une réputation qui ne fera que croître.

Le Mexique est par excellence le pays de production des plantes textiles. On les y rencontre très abondamment et poussant à l'état spontané dans des terrains très différents. Beaucoup de variétés intéressantes de ces plantes ne sont même point exploitées.

Les produits les plus connus obtenus jusqu'à présent sont dus à "l'*Henequen*" qui a été le principal agent, si ce n'est l'unique, de la prospérité du Yucatan. On l'extrait d'un maguey, l'*Agave Zacci.*

Un autre maguey, dit *Manso*, produit l'*Ixtle;* l'*Agave heterocantha* donne la *lechuguilla;* la *Bromelia silvestris* la *Pite* (pita). La *Ramie* pousse parfaitement aussi au Mexique.

La qualité du coton produit dans presque tout le pays est excellente, principalement dans les Etats de Durango, Coahuila, Oaxaca, Veracruz, Michoacan, Guerrero et le Territoire de Tepic. La fibre récoltée dans le district d'Acapulco (Guerrero) atteint jusqu'à 37 mm.; celle des Etats de Coahuila et de Durango, 35 mm.; 34 mm. à Veracruz; 31 mm. à Tepic.

Le cotonnier arborescent est cultivé au Michoacan et dans d'autres Etats; ses fibres mesurent jusqu'à 29 mm. La production actuelle de cette plante textile ne suffit pas aux demandes qui en sont faites.

Le Cacao mexicain est de qualité supérieure; celui qui provient de Soconusco (Chiapas) est de premier ordre. Toutefois la production ne peut arriver à satisfaire les besoins de la consommation; en tenant compte de l'étendue des régions propres à cette culture, on pourrait faire du Mexique le premier pays producteur de Cacao de l'univers.

Le Caoutchouc se rencontre croissant à l'état spontané dans nos immenses forèts tropicales: l'on commence de nos jours à faire des plantations de cet arbre, dont l'exploitation sera pour le pays une source d'incalculables richesses.

Outre le palmier et le cotonnier, nous possedons une multitude de plantes, aptes à produire des huiles industrielles et comestibles; citons: l'olivier qui se développe dans les mêmes conditions que dans le midi de l'Europe; le *Piñon* qui rend un 16 p% d'huile émético–cathartique; l'amande de l'*Hicaco*, d'un rapport de 16 p% d'huile comestible; la graine de l'*Higuerilla* ou *Palma Christi* (Ricin.) qui donne 40 p% d'huile médicinale; l'*Ajonjolí* (Sésame), avec un rendement de 33 p% d'une huile éxcessivement suave, douce et agréable; enfin le *Cacahuate* qui laisse 33 p% d'une huile très appréciable; le lin, etc., etc.

La culture du Mûrier, et par suite la Sericiculture sont d'une grande importance au Mexique, comme du reste nous l'exposons d'autre part. Grâce à la persévérance de Monsieur H. Chambon, tout autant qu'à la protection du Gouvernement Général et de celle de quelques Gouverneurs d'Etats, le mûrier se propage rapidement.

Dans l'Etat de Guanajuato le ver à soie est cultivé sur une grande échelle et donne des résultats flatteurs.

Malgré notre désir, les limites de cet ouvrage ne nous permettent point l'énumération des multiples avantages qu'offre le Mexique aux industries de tous genres et principalement à l'agriculture et à ses branches annexes.

Qu'il nous suffise de dire qu'avec un petit capital, un peu d'initiative et de volonté, l'on peut s'assurer une vie indépendante et prospère en se vouant à l'exploitation de nos contrées si fertiles; on y rencontrera des richesses plus grandes et plus sûres que celles que renferment nos mines si justement renommées.

Comme conclusion à ce chapitre il nous semble utile de reproduire la dernière loi promulguée pour la protection des nouvelles industries; voici donc le texte de ces articles dont le Mexique espère à juste titre obtenir de brillants résultats.

Article I.—Le Pouvoir exécutif est pleinement autorisé pour que, durant 5 années à dater de la promulgation de cette loi, il puisse passer des contrats, octroyant des franchises et des concessions, sans préjudice d'un tiers, avec toutes entreprises qui feront un apport de capitaux dans le but de créer et de développer des industries entièrement nouvelles dans la République Mexicaine, en se soumettant aux principes fondamentaux suivants:

I. La durée des franchises et concessions, sera de 5 à 10 années selon l'importance de l'industrie et du capital qui lui sera consacré.

II. Le minimum du capital consacré à la création et à l'exploitation d'une industrie ne pourra être inférieur à 100,000 piastres et il correspondra au minimum des franchises.

III. Pendant toute la durée du contract ce capital sera exempt de tout impôt fédéral direct.

IV. Pour une seule fois, les concessionnaires pourront importer, libres des droits de douanes, les ma-

chines, appareils, outils et matériaux de construction necessaires pour l'établissement de l'industrie et la construction des édifices, toutefois, à chaque importation l'autorisation préalable du Ministère de *Fomento* sera exigée, avec le versement d'une caution, remboursable dès que l'installation des machines sera terminé et que l'emploi des appareils, outils ou materiel importés sera prouvé.

V. Les concessionnaires garantiront l'exécution de leur contrat par un depôt de titres de la Dette Publique, depôt fixé par le Ministère de *Fomento* et qui sera constitué au moment de la signature du contrat.

VI. Les concessionnaires auront à leur charge les frais de timbres correspondant au contrat et les paieront au moment de la signature de ce document.

Article 2.—Les franchises de droits d'importation accordées par cette Loi, seront déterminées par le Ministère des Finances et celui de "*Fomento*" (Encouragement).

CHAPITRE XIII.

Terrains non incultes.

Dans le dernier memoire publié par le Ministère de Fomento, il est trés judicieusement observé, que depuis les premières années qui suivirent la proclamation de l'Indépendance mexicaine, les Gouvernements et les économistes se sont trouvés d'accord pour reconnaître, que pour rendre le Mexique prospère, et le conduire au brillant avenir qui l'attend, il était indispensable de mieux peupler son territoire et de mettre en culture les vastes régions que trop longtemps sont restées en friche. Mais bien que la nécessité en eut été unanimement reconnue, il n'avait pas été possible d'obtenir un semblant de satisfaction, étant donné les difficultés politiques et fiscales, dont le pays souffrait depuis tant d'années. Le besoin une fois reconnu de trouver des bras et tous les capitaux possibles pour arriver à l'exploitation de notre immense territoire, il n'était point difficile de comprendre qu'il y avait une importance de premier ordre à mieux connaître les terres, à les mesurer, les delimiter pour arriver à mo-

biliser et à accroître les valeurs qu'elles représentaient, et à permettre à des hommes laborieux de les faire valoir.

Quand un pays, et c'est le cas du nôtre, ne peut offrir, au travail industriel, des salaires élevés, il n'a d'autre ressource, pour attirer les émigrants, que de leur offrir des terres à cultiver, et de stimuler l'émigration, par la belle perspective d'une future propriété, et d'une vie indépendante et sûre, complément espéré de la propriété foncière.

Pour le travail national, c'est aussi un puissant attrait que la vente de petites étendues de territoire, préalablement divisées et convenablement réparties, car tout en le relevant en l'aiguillonnant, en lui montrant un but, elle rend plus lucratif le labeur individuel. Parer à l'une et l'autre de ces nécessités du Mexique: attirer le concours des bras étrangers et stimuler le travail national a été le but de louables et multiples efforts. Ils étaient indispensables, vu le peu de population en regard de l'étendue du territoire, et le système de propriété qui depuis la Conquête espagnole a régné au Mexique.

Bien qu'antérieurement, diverses mesures eussent été prises par ses Gouvernements pour diviser, mesurer et mettre en vente les terrains non cultivés, ce n'est que de 1863 que date la première mesure législative, raisonnée et réfléchie, faite dans ce sens. On la doit au Gouvernement de Juárez. C'est lui qui promulga à cet effet, à San Luis Potosí, au milieu des offres et des bouleversements d'une guerre étrangère, la mémorable loi du 20 Juin 1863, établissant la marche à suivre pour acquérir et vendre les terrains non cultivés.

Le texte de la loi reconnaît à tout habitant de la République le droit de déclarer vacants jusqu'à 2,500 hectares de terres non défrichées; elle fixe des prix réduits à l'hectare; facilite les paiements en établissant que les deux tiers de leur montant seraient acquittés en numéraire et l'autre tiers en bons de la dette publique. Elle reconnaît les droits du propriétaire de bonne foi, même alors qu'ils ne sont pas absolument réguliers; elle protége et favorise le propriétaire actuel en réduisant en sa faveur les prix de tarif et récompense les améliorations apportées aux terres: elle respecte la propriété légitimement acquise; elle trace la marche à suivre et les formalités à remplir pour le mesurage et la délimitation des terrains; elle crée pour ceux qu'elle aura rendus propriétaires, l'obligation d'entretenir sur les terres acquises un habitant au moins par 200 hectares, durant dix années; lui retire ses droits sur le domaine, si pendant quatre mois il manque à cette dernière condition. Il est difficile de ne pas comprendre le but éminemment patriotique et profondément politique qui inspira cette loi. Evidemment Juárez avait, en la rédigeant, la préocupation d'accroître la fortune économique du pays, de faciliter et de développer la culture du sol national; enfin, de créer dans la République la petite propriété; il voulait évidemment permettre au citoyen de se changer sans trop de difficultés en propriétaire, mais en assurant au propriétaire la propriété ainsi acquise, il l'obligeait à s'intéresser au sol national menacé par l'étranger, à l'aimer et à le défendre comme son patrimoine.

A vrai dire, pour produire le vaste mouvement de

consolidation et de fractionnement du territoire, si nécessaire au pays, la loi présentait de graves inconvénients en même temps que de grandes difficultés. L'on supposait, en effet, que le dénonciateur de terrains vagues, en friche, connaisait l'existence et la situation de terres qu'il avait le droit de demander; l'on supposait de plus, qu'il avait en mains les ressources pécuniaires et les autres éléments nécessaires à l'acquisition et à l'exploitation; mais ces suppositions, qui dans bien des cas eurent leur raison d'être, étaient loin d'être suffisantes pour que la loi réussit à favoriser l'immigration.

Les achats qui résultèrent de cette loi furent considérables, mais n'eurent point l'importance que l'on pouvait en attendre et ne créérent nullement un courant d'immigration. Pour provoquer celle-ci, avec l'attrait de terrains cédés gratuitement ou à des prix modiques, il eut été indispensable de les avoir sous la main, mesurés, délimités et immédiatement prêts à être repartis entre les colons qui en faisaient la demande; c'est du reste ce qui se pratiquait et se pratique encore aux Etats Unis, en Australie et dans la République Argentine.

Cette opération préalable de la délimitation et de l'arpentage était colossale, vu l'immense étendue de nos terrains incultes; il en résultait des dépenses énormes et elle ne pouvait être menée à bonne fin que par le Gouvernement ou par de puissantes Compagnies particulières.

Pendant de longues années le Gouvernement se vit dans l'imposibilité d'arriver au résultat désiré, et en

1875 l'Administration de Mr. Lerdo de Tejada dut confier le travail de délimitation à des compagnies particulières et promulga une loi à ce sujet. Grâce à cette disposition, divers contrats furent signés, une Commission officielle nommée, mais les résultats obtenus, par suite des difficultés politiques du moment furent faibles et même nuls.

L'arrivée et l'affermissement de la paix publique, étaient nécessaires pour permettre, enfin, la mise en vigueur d'une loi pouvant donner des fruits. C'est au Général D. Carlos Pacheco que revient le grand honneur de l'avoir conçue et fait appliquer. Sa loi de colonisation de 15 Décembre 1883, établie sur de données plus générales, laisse entrevoir des aspirations plus vastes et mieux calculées.

Au lieu de laisser à l'initiative privée du dénonciateur la délimitation et le mesurage des terrains inculcultes, le Gouvernement prenait à sa charge l'arpentage, le fractionnement et l'évaluation des terres en question; et pour mener à bonne fin cette opération, il créait de nombreuses commissions d'ingénieurs; il avait également le droit de traiter avec des compagnies privées, ayant passé contrat; et il était autorisé à abandonner, à ces dernières en couverture de leurs debours le tiers des terrains divers: il prévoyait et règlementait l'achat de terrains par les compagnies de colonisation en conservant la limite maximum de 2,500 hectares par acheteur ou colon: fixait à 100 hectares les concessions individuelles accordées gratuitement aux indigènes et aux étrangers. En outre, la loi établissait le droit de revendre les terrains dénoncés à des prix

modiques et à long terme aux personnes disposées à les mettre en culture.

Le mouvement produit par la loi fut immense; pour en donner une idée, il suffit de dire qu'à la fin de 1888, les terrains delimités et mesurés par compagnies privées avaient une superficie de 33.811,524 hectares; de fin 1888 à fin 1892 ce chiffre s'accrût de 16.820,141 hectares. En moins de 10 ans le total des terrains reconnus atteignait done 50.631,665 hectares; le tiers revenant aux compagnies était de 16.653,121 hectares. Les ventes faites aux particuliers et aux compagnies de colonisation représentaient 1.607,493 hectares qui rapportèrent au fisc $ 493,882 en titres sur la Dette Publique; les excédans de terres et terrains soumis à composition donnèrent une surface de 4.222,991 hectares et un revenu de $ 1.280,328.

Ce mouvement anormal de la propriété foncière après avoir été la cause d'un fort étonnement provoqua par la suite une sérieuse panique; mais cette mauvaise impression disparut lors de la publication d'un rapport détaillé adressé aux Chambres par le Ministère; ce rapport fut longuement et lumineusement discuté et calma toutes les appréhensions.

Il est à noter que bien que l'Etat n'eut pas obtenu de ces mesurages tous les resultats que l'on était en droit d'espérer, et parmi ces derniers celui de tenir des terres immediatement prêtes à être offertes aux colons, l'on pût, néanmoins en retirer de grands avantages: c'est ainsi que le Gouvernement fut à même de connaître, à peu près approximativement, l'étendue d'une grande partie de la propriété nationale, de con-

vertir une autre partie de cette dernière en propriétés particulières, en l'adjugeant à certaines entreprises en compensation des frais faits par elles et, enfin, d'avoir en toute propriété des lots importants à vendre à des particuliers ou à des entreprises de colonisation.

Cette loi subsista jusqu'au 26 Mars 1894, jour où une autre disposition de plus de portée, plus explicite, et que l'on redigea en prenant pour bases les enseignements de l'expérience faite ainsi, que les principes économiques de valeur reconnue vint à se substituer à celle de 20 Juin 1863.

La nouvelle loi, émite à la date précitée, tout en conservant les trés bons côtés de son aînée, tendait à combler les vides que la pratique avait dévoilés; de plus, elle devait simplifier dans une large mesure l'achat et la colonisation des terres non cultivées, augmenter les garanties aussi bien de la propriété acquise recemment, en particulier, que de la propriété foncière, en général, et enfin remédier aux nombreux inconvenients que l'usage avait signalés dans la legislation jusqu'alors en vigueur.

Voici les principes de la loi que le Ministère, aprés un mûr examen, et d'accord avec quelques députés, présenta le 26 Mars 1894, au Congrés de l'Union:

Les terrains reconnus comme propriétés nationales, sont divisés en 4 catégories:

1º Les Terrains vagues, non cultivés.

2º Les Terrains en surplus.

3º Les Terrains en excédant.

4º Les Terrains nationaux.

La définition de chacun d'eux est faite d'une ma-

nière claire et précise. La loi annule la limite de denonciation (2,500 hectares) pour chaque habitant de la République et lui reconnait le droit de dénoncer et d'acquerir de plus grandes étendues, se réservant par contre d'interdire aux indigènes on naturalisés des nations limitrophes de se rendre acquéreurs de terrains non cultivés dans des Provinces voisines de leur nation originaire. Elle supprime l'obligation qu'avaient jusqu'alors les propriétaires de terrains non cultivés, de les entretenir habités, bornés et cultivés et absout ceux qui auparavant avaient de ce chef encouru une pénalité; retire également la defense faite aux compagnies d'arpentage de colonisation de ne vendre que des terres réparties en lots ou en fractions de 2,500 hectares et amnistie celles qui pour cette cause auraient encouru une peine.

Ces principes fondamentaux de la loi méritent que l'on s'y arrête et qu'on en étudie la valeur. L'experience a prouvé en général et démontré en fait, que ces limites imposées, ces restrictions et ces prohibitions, dictées il est vrai dans un but louable et philantropique, celui d'empêcher l'accaparement de la propriété foncière, n'apportaient pas moins un retard réel et considérable à sa mise en rapport, sa culture et son repeuplement. Géométriquement parlant, une superficie de 2,500 hectares peut être considérée comme suffisammente vaste pour la création d'un domaine privé, mais cependant elle est loin de constituer une unité économique et agricolo–économique constante et capable d'encourager le cultivateur.

Les meilleures terres du pays, soit par leur fertilité,

leur voisinage des grands centres de population ou des principales voies de communication, soit encore par leur irrigation, ou les conditions climatériques particulièrement favorables dont elles jouissent, ces terres, disons-nous appartiennent de temps immémorial à des particuliers; en général, les terres non cultivées ne sont point tant favorisées et cest ce qui explique leur état actuel; aussi, fixer à 2,500 hectares la limite d'acquisition ou d'unité de fractionnement, c'était soulever des difficultés pour la dénonciation, l'acquisition ou la vente des terrains, et par suite en créer pour leur repeuplement et leur mise en exploitation.

Les terrains accaparés auparavant avec quelque justice n'avaient plus raison de l'être après la longue et difficile expérience motivée par la loi de 1863 et la seule chose claire et perceptible de fait, indiscutable et évidente, en principe, on s'en aperçut après ce vaste essai, fut que ces restrictions au lieu de faciliter et d'accélérer la législation sur la matière ne faisaient qu'en contrarier le but.

En outre, les théories économiques posent en principe: que la propriété doit reposer sur des bases solides ainsi que sur des garanties; que le propriétaire de terres aussi bien que le possesseur de biens mobiliers se ressent de toute influence prohibitive; et même, que les mesures restrictives n'aboutissent à d'autre résultat que de créer des difficultés aux transactions, d'immobiliser la propriété et d'empêcher le colon de venir fertiliser notre territoire si privilégié.

Les clauses antérieurement en vigueur, qui for-

çaient le propriétaire de terrains non cultivés à les enclore, les peupler et les cultiver donnent lieu à de semblables reflexions; cette obligation ne pouvant aboutir qu'à élever le prix des terres, à augmenter le chiffre de capital nécessaire à leur exploitation, et enfin, à éloigner le travailleur des travaux des champs, qui sont la cheville ouvrière de la prospérité et de la vie d'un pays.

Les principes fondamentaux qui presidèrent à la rédaction de la nouvelle loi sur les terres furent, donc, ceux que la science économique approuve et que l'expérience confirme et confirmera encore.

Il est inutile de dire que cette nouvelle loi conserve, tout en leur donnant plus d'ampleur, les avantages et priviléges accordés par les législations antérieures aux possesseurs de terrains incultes ou des excédents acquis pour 20 années et plus: ces propriétaires doivent se mettre en rapports avec le Ministère de "Fomento" et se soumettre aux prescriptions de la loi, qui oblige le Gouvernement à etablir annuellement la côte des prix des terrains de chaque Etat, aussi bien dans le District Fédéral que dans les autres territoires. De par cette même loi le tiers des revenus acquis par ces dispositions revient aux Etats auxquels appartiennent les terrains et les 2 autres tiers â la Fédération, cette dernière devant percevoir le rapport intégral des terres nationales, quelle que soit leur situation, ainsi que celle des terrains vendus dans le District ou les Territoires Fédéraux.

Ni les Etats ni la Fédération, lors de la liquidation du prix des terrains vendus ne pourront refuser d'ac-

cepter dans la part qui leur revient la proportion payable en titres de leurs dettes respectives reconnues.

La loi a de même réglé l'adjudication: des îles situées dans les mers ou les fleuves, lacs ou bras de rivière navigables; des terres laissées par la mer, des lagunes ou étangs de propriété nationale, toutes les fois que les autorités compétentes auront déclaré qu'il n'y a aucun inconvénient pour les intérêts du pays à redouter de ces marchés. Elle défend la vente des plages et zones maritimes, des rivières des fleuves et des terrains où il existe des ruines historiques. Le Pouvoir exécutif a pleins pouvoirs pour élever le prix des terrains destinés à l'exploitation des salines pour passer des contrats de location des bails à terme ou autres qui ne transmettent point la propriété des domaines; il peut vendre à ceux qui ont loué ou affermé des terrains en admettant l'amortissement par le loyer; et aussi règlementer l'exploitation des bois, résines ou autres produits des dits terrains. Le Gouvernement Fédéral possède également la faculté de se réserver les espaces non cultivés qu'il juge convenable de garder pour la plantation et l'entretien des bois et forêts, pour y faire des réserves destinées aux Indiens ou pour y créer des colonies.

***

La propriété rurale a augmenté graduellement de valeur, au fur et à mesure qu'elle s'est consolidée, que les facilités de communications sont devenues plus nombreuses et que la paix s'est affermie.

Le prix des terrains incultes a naturellement suivi la même marche ascendante depuis 1877 jusqu'à l'heure présente.

En Basse Californie où payait 6 sous l'hectare on en paya 65 en 1892; en Sonora, on passa de 12 sous à $1.10; en Sinaloa, de 18 sous à 1.10; dans le District Fédéral, de $2.50 à $5.60, etc., etc.

Actuellement, les terrains incultes sont classés selon leur fertilité, leur irrigation, le plus ou moins de distance qui les sépare des centres de consommation, et ils sont officiellement côtés aux prix suivants:

ETATS.	Prix par hectare.
Aguascalientes	$ 2 00
Basse Californie	,, 0 50
Campèche	,, 1 75
Coahuila	,, 1 00
Colima	,, 1 00
Chiapas	,, 2 50
Chihuahua	,, 1 00
District Fédéral	,, 5 60
Durango	,, 1 00
Guanajuato	,, 2 00
Guerrero	,, 1 10
Hidalgo	,, 2 25
Jalisco	,, 2 00
Mexico	,, 2 50
Michoacan	,, 2 75
Morelos	,, 4 00
Nuevo Leon	,, 1 00
Oaxaca	,, 1 10

ETATS.	Prix par hectare.
Puebla	„ 3 00
Querétaro	„ 2 00
San Luis Potosi	„ 2 25
Sinaloa	„ 1 00
Sonora	„ 1 00
Tabasco	„ 3 00
Tamaulipas	„ 1 00
Tepic	„ 2 25
Tlaxcala	„ 2 00
Veracruz	„ 2 50
Yucatan	„ 2 00
Zacatecas	„ 2 00

Pour terminer ce chapitre, il nous paraît opportun de reproduire ici l'opinion formulée par un journal étranger qui se publie à Mexico, "*The Mexican Financier:*"

"C'est une grande source de bonheur pour le Mexique que de n'avoir pas à souffrir de ces conflicts sociaux et de ces bouleversements continuels qui prenant chaque jour plus d'extension, sont le point caractéristique de la vie sociale, aussi bien en Europe qu'aux Etats–Unis. Ici le droit de propriété est respecté; ici le citoyen s'acquitte de son travail quotidien sous la protection d'un Gouvernement qui garantit le but des hommes qui se donnent des gouvernants: la liberté dans l'ordre.

"Tandis que chez d'autres nations, comme l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats–Unis, le socialisme se montre d'année en année plus audacieux, personne

au Mexique ne songe à troubler l'ordre social établi. Les agglomerations industrielles, ici sont protégées, tranquilles et sûres tout autant que les resultats obtenus par des efforts intelligemment dirigés. Du reste, même aux époques les plus agitées de l'histoire du Mexique, l'esprit pratique du Mexicain perçait déjà car malgrè tous les troubles, on voyait ce peuple se transmettre tranquillement les plus grandes propriétés, de génération en génération, soit par héritage, de père en fils, soit par la vente directe du propriétaire à l'acheteur."

C'est l'à en effet un avantage énorme qui doit appeller l'attention de tous ceux qui désirent se rendre acquéreurs d'une propriété rurale au Mexique; de ceux principalement qui veulent opérer sur une grande échelle, tout en laissant au colon de grands et réels avantages.

CHAPITRE XIV.

Colonisation.—Colonies existantes.

On peut dire que, depuis qu'il s'est rendu independant de son ancienne Métropole, le Mexique a été amené à s'occuper du problème de l'immigration; parce que dès lors il comprit que son acroissement et sa grandeur se trouvaient liés à l'augmentation de sa population. L'étendue du pays était immense, le chiffre de ses habitants insignifiant, principalement dans les vastes régions du Nord, et de là, un danger imminent; danger du partage du territoire, et la perte possible d'une vaste superficie, qui étant la moins peuplée, avait le plus de chances d'avenir, ce qui du reste a été prouvé par le temps.

Cependant, en présence des circonstances anormales qu'avait traversées le pays pendant plus d'un demi-siècle, il était impossible, non seulement de résoudre ce problème, mais encore d'en établir des données convenables; les obstacles rencontrés étaient tels et si grands, qu'ils décourageaient le cerveau le plus optimiste et le plus persévérant.

Cette étendue même du territoire, sa configuration, son manque de voies de communication, ses déserts immenses, qui séparaient à la fois un centre peuplé d'un autre centre, l'absence de sécurité et le manque de capitaux, tout celà s'opposait à l'immigration spontanée, et ne permettait pas la moindre initiative à l'Administration publique.

Toutefois, l'on rencontrait, à cette époque, comme du reste encore de nos jours, un obstacle plus sérieux; le bon marché des salaires, qui actuellement même est dérisoire dans la plus grande partie du pays.

L'immigration volontaire comprenait surtout des européens de la classe ouvrière qui abandonnaient leur sol natal, attirés par l'appât d'un travail moins pénible et plus rémunérateur. Peu, très peu, parmi eux, cherchaient à sortir de leur rang social ou à élever leur situation politique, et somme toute, ces immigrants ne sont pas, en général les colonisateurs à désirer, car loin d'être des hommes d'expérience et de mœurs paisibles, ce sont plutôt des prêcheurs d'utopies ou des gens turbulents.

La première condition pour attirer vers un pays un courant d'immigration c'est de donner la certitude d'y trouver un travail bien rétribué, ou, en d'autres termes, il faut que la demande de bras nécessaires soit supérieure au nombre des bras disponibles qui s'offrent.

Le contraire précisément existait au Mexique: la population ouvrière était supérieure aux besoins des arts et de l'industrie; de là le bon marché des journées de salaire; le prix en était à peine suffisant pour em-

pêcher le travailleur de mourir de faim; et celà, malgré la frugalité exceptionnelle de l'Indien. De semblables conditions n'étaient point acceptables pour un européen, fût il originaire de la contrée la plus pauvre de l'Europe.

Il est acquis que l'immigrant qui venait dans ce pays avec un petit pécule, réussissait rapidement; il en était de même pour ceux, qui, comme employés, s'occupaient d'affaires commerciales, et dans presque toutes les maisons l'on rencontrait des espagnols, des français et des allemands, appellés par leurs parents déjà établis et enrichis, qui leur assuraient le présent et l'avenir. Mais, ceux la même étaient en petit nombre, et ne concouraient que dans une faible mesure à la richesse publique.

Le capital, timide partout, était au Mexique plus que timide, peureux et défiant jusque dans ces dernières années; il restait dans le pays à l'état stagnant ou bien était envoyé dans les banques européennes où il n'obtenait qu'un intérêt réduit.

Les grandes entreprises agricoles n'existant pas, l'industrie manuelle ne réalisant point de progrès, les demandes de bras n'augmentaient pas non plus, le tarif des salaires restait stationnaire.

Nous voyons aujourd'hui que le prix des journées de travail s'est élevé dans certaines régions, là où les conditions climatériques ne permettent point l'immigration à ceux qui sont nés sous des climats plus cléments; en étudiant bien cette augmentation l'on n'y voit encore pas un attrait suffisant pour l'immigrant européen.

La vie, assurément, est assez bon marché dans presque tout le pays, or le but de l'émigrant n'est pas seulement d'apporter un adoucissement à son indigence, encore et surtout de sortir de sa pauvreté, et celà à tous risques et périls; et c'est, d'ailleurs, trés équitable et très rationnel.

Nous arrivons à conclure par celà même que le Mexique, aujourd'hui, n'est pas le pays idéal pour les émigrants européens dépourvus de tout capital, et que la majeure partie de ceux qui viendraient dans de semblables conditions s'exposeraient à des desillusions.

Par contre, à tous ceux qui, outre leurs connaissances artistiques ou industrielles, possédent un certain capital qui leur permette de travailler pour leur compte personnel, et à attendre les occasions favorables, à ceux-là, disons-nous notre pays offre des éléments exceptionnels, capables de leur assurer de suite le bien-être et une fortune presque certaine en un laps de temps plus court qu'ailleurs; enfin, en allant plus loin, tout capitaliste qui voudra entreprendre des affaires sur une grande échelle, au Mexique profitera en la circonstance du bon marché des salaires.

Dans un court délai le Mexique sera sans contredit un pays favorable à l'immigration des travailleurs; et, avant peu d'années, il verra changer sa vie économique, grâce à ses progrès constants et plus tangibles de jour en jour.

Dans le but d'éviter les déceptions et les complications, le Gouvernement n'a pas cru prudent d'appeler les colons en masses; il s'est de préference attaché

à faire des essais restreints, désireux de connaître à fond un sujet aussi complexe, grâce aux leçons que l'expérience lui a données et dont il a su profiter, il en est arrivé à conclure que le meilleur système, pour le moment du moins, c'est la colonisation faite par les entreprises particulières et nullement officielles.

La loi du 15 Décembre 1883, vise ce sujet, c'est, sans nul doute, la plus libérale et la mieux appropriée de toutes celles qui furent promulguées dans le pays. Elle a prévu tous les genres de colonisation possibles; depuis l'individuelle due à l'initiative propre du colon, jusqu'à la collective qui, par suite d'un contrat, peut se joindre aux compagnies ou entreprises privées; elle fixa en outre les franchises et priviléges capables d'être appliqués au colon en particulier, comme aux compagnies de colonisation, en général.

Elle abandonne par ventes au colon, des terrains, estimés à des prix très reduits, payables en 10 ans, à partir de la 2ème. année de son établissement; à des délais moindres ou au comptant, selon la convenance ou le désir de l'immigrant ou du colon; elle lui cède encore, à titre gratuit et sur sa demande, une étendue de 100 hectares, qui deviendront sa propriété, s'il les a conservés en son pouvoir et cultivés, sur leux dixième partie au moins, pendant 5 années consécutives. De par cette loi, le colon est exempt: du service militaire pendant 10 ans et de toutes sortes de contributions, exception faite des municipales; il est exempt aussi des droits d'importation sur les vivres dans les endroits où on n'en trouve point, sur les instruments de labour, des machines, outils, matériaux de cons-

truction pour habitations, meubles courants, animaux de reproduction et de race, le tout destiné aux colonies formées ou en formation. Il a droit aussi—directement, sans permis de transmission—à l'exemption de droits d'exportation sur les produits de ses travaux agricoles, exemption aussi de droits pour la légalisation de sa signature personnelle, son passeport et autres documents consulaires et des prix et primes sont institués pour recompenser ses travaux notables en dehors de la protection spéciale qui lui est accordée pour l'introduction dans le pays de cultures, de méthodes d'exploitation et d'industries nouvelles.

Des franchises analogues sont accordées, pour une durée qui ne peut pas dépasser 20 ans, aux compagnies de colonisation qui font des contrats avec le Gouvernement pour la création de colonies. Parmi ces priviléges figurent l'exemption de tous droits sur les capitaux employés, moins l'impôt du timbre; il en est de même pour le paiement des droits d'importation sur les outils en fers, machines, matériaux de construction pour habitations, animaux de reproduction et de race destinés à leurs établissements, et les navires qui transportent au moins 10 familles de colons, sont déchargés de presque tous les droits de port. Ces compagnies, outre ces priviléges, peuvent profiter du transport, au compte du Gouvernement, des colons sur les lignes maritimes ou voies ferrées, qui sont subventionnées, et de la vente à long terme et à des prix modiques des terrains incultes, de propriété nationale, dans le but d'en faire la colonisation.

Cette même loi détermine les obligations qu'ont à

remplir ces compagnies; et parmi elles, celle de faire approuver par le Gouvernement les bases des contrats qu'elles passent avec les colons et de garantir par un dépôt l'exécution de leurs engagements.

***

Les premières colonies fondées par le Gouvernement avant 1882, furent celles de "Tecate" et de "l'Ascension," formées en majorité par des mexicains repatriés.

Entre 1882 et 1884 furent créées les colonies italiennes, qui reçurent les noms de "Porfirio Díaz," "Carlos Pacheco," "Fernández Leal," "Manuel González" et "Aldana;" en dehors des colonies mexicaines de "San Pablo Hidalgo," "San Vicente de Juárez," "San Rafaël Zaragoza" et la "Sericicole de Tenancingo."

Nous en passerons quelques unes en revue.

Dans le District Fédéral, tout près de la ville de Mexico, sur les terres de San Jacinto, se trouve la colonie italienne "Aldana" composée de 110 personnes, réparties en 25 familles. Elle s'est consacrée à l'industrie laitière (lait, beurre et fromage); en outre, elle cultive le maïs, la luzerne, les légumes, et fait l'élevage des oiseaux de basse-cour. Cette colonie est trés prospère; elle écoule ses produits, fort estimés du reste, sur les marchés de la Capitale.

La colonie italienne, établie à Cholula (Etat de Puebla) et dite Colonie "Fernández Leal," est des plus prospères; aussi, elle cultive parfaitement tous les terrains qui lui ont été concédés; un besoin d'extension

se fait même déjà sentir, chose malheureusement difficile à satisfaire, vu la plus value des terrains limitrophes. Cette colonie fut constituée en 1882 avec près de 300 Italiens, dont quelques uns avaient un petit capital, la majeure partie ne possédait rien.

Le Gouvernement céda des terrains à crédit et à des prix très modérés. Aujourd'hui tous ont déjà payé la valeur de ces terrains, sont devenus propriétaires, et en dehors d'une considération flatteuse jouissent d'un réel bien-être. Ils se sont adonnés à l'agriculture, a l'élevage du bétail, à la fabrication du beurre et des fromages, à l'élevage des poules; la ville de Puebla est le centre de consommations de tous les produits de leur colonie.

La colonie "Manuel González" italienne aussi, est située dans le canton de Huatusco (Etat de Veracruz). Ses habitations sont bien comprises et ses plantations de café très vastes sont parfaitement cultivées, Elle comprend 170 familles italiennes et 300 mexicaines, au total 3,000 personnes. En dehors de l'exploitation du café, les colons se livrent à l'élevage du gros bétail, des oiseaux de basse-cour, des porcs, mais seulement sur une petite échelle. Les colons ne payèrent au Gouvernement que quinze piastres par hectare; aujourd'hui l'hectare vaut plus de $75, nominalement, car personne ne veut vendre. Tous ces colons débarquèrent sans ressources aucunes; actuellement certains d'entre eux sont à la tête de capitaux atteignant trente mille piastres.

Les colonies qui ont eu incontestablement le plus de réussite, sont celles des Mormons, fondées par des

entreprises particulières. La première est celle que l'on désigne sous le nom de "Benito Juárez;" créée il y a 11 ans, dans l'Etat de Chihuahua; elle compte 131 familles, représentant 655 personnes, dont 190 n'atteignent pas 8 ans. Ses terrains, d'une superficie de 20,000 hectares, sont situés sur les rives du fleuve de "Piedras-Verdes," affluent des "Casas Grandes." La Colonie Juárez est bien installée, les maisons d'une à dix piéces ont chacune un jardin d'agrément, un potagers, les commodités et les agréments désirables.

Les rues tirées au cordeau sont ombragées par de grands arbres.

Les colons se sont voués à l'élevage des races bovine et chevaline, à celui des oiseaux de basse-cour et à l'industrie laitière.

Les arbres fruitiers et la vigne sont cultivés sur de grandes proportions; et il existe même une fabrique de conserves de fruits, que l'on consomme dans tout le pays. Aujourd'hui la colonie "Juárez" posséde une tannerie, des briqueteries, des fabriques de meubles, de chaussures, un moulin à blé et quatre scieries mécaniques. L'instruction y est l'objet d'une sollicitude toute particulière, et les écoles de la Colonie comptent plus de 300 enfants.

A quelque 25 kilomètres de Juárez sur les bords de la rivière de Casas Grandes, on a fondé il y à sept ans la Colonie "Manuel Dublan" (Etat de Chihuahua). Elle se compose actuellement de 500 personnes, réparties en 100 familles. Chaque colon possède de 10 à 40 hectares de terres, et près de 1,500 hectares sont en culture. Les habitations confortables et vastes,

sont entourées de beaux jardins. Les produits cultivés sont le blé, le maïs, l'orge, l'avoine, la luzerne, les pommes de terre, les fèves, toutes sortes de légumes, les pommes, les pêches, les prunes, les poires, les melons, les fraises, etc., etc. Ces colons s'attachent principalement à l'élevage, et ont importé, dans ce but, d'excellents types de bétail (Jersey, Holstein et Durham), de chevaux normands et d'Hamilton, ainsi que de porcs d'Essex. L'industrie laitière y est en progrès, les machines et instruments agricoles sont des plus modernes, et les écoles comptent 180 enfants.

A 40 kilomètres de la colonie Juárez se trouve la colonie de "Carlos Pacheco", dans la Sierra Madre; à une altitude de 6,000 pieds au dessus du niveau de la mer, au milieu d'une vallée entourée de montagnes couvertes de forêts. Son existence remonte à 10 ans, et son effectif est de 340 personnes réparties en 60 familles. Elle n'a, aproximativement, 250 hectares en culture, principalement pommes de terre et légumes. L'élevage du bétail et l'industrie laitière y produisent annuellement près de 400,000 piastres.

La Colonie "Porfirio Díaz," située sur les rives du Casas Grandes, à 75 kilomètres de la Colonie "Dublán," se trouve dans une vallée très étendue. Elle compte 557 colons, représentant 93 familles. Les principaux produits sont le blé, les fèves, le maïs, les légumes et surtout, les pommes de terre, dont on fait 2 récoltes par an. Il y existe en outre l'élevages de race bovine et d'oiseaux de basse-cour, des fabriques de fromages et de beurre, de confiseries et des fabriques de biscuits, une tannerie, des moulins à blé et une

menuiserie; 205 enfants suivent les cours de ses écoles.

Outre ces colonies, et faisant encore partie de celles des Mormons, il faut citer: celles de "García" avec 100 personnes divisées en 15 familles; de "Chuchupa" avec 65 personnes et "d'Oaxaca" avec 200 personnes.

Toutes ces colonies ainsi que toutes celles dont nous avons parlé, sont en pleine prospérité, possédent d'excellentes écoles, vivent très tranquillement, et parfaitement organisées, sont très estimées.

En dehors de ces colonies il nous reste à citer l'établissement de la "Ensenada de Todos Santos" (Basse-Californie), où diverses industries ont été installées: fabriques de conserves alimentaires et de fruits au jus; de meubles, de chaussures, de courroies de tous genres, etc., etc.

Citons encore la Colonie de Topolobampo, où se font de grandes plantations d'orangers, de figuiers, de vignes et d'autres arbres fruitiers; celle de "Navolato" consacrée surtout à la culture de la canne à sucre, et qui constitue une grande entreprise industrielle, fondée sous la protection de la loi de colonisation par des capitalistes puissants.

Les mines de Boleo (Basse-Californie) furent lancées au débuts à l'ombre de la Loi sur la Colonisation: C'est aujourd'hui une affaire de tout premier ordre et se chiffrant par plusieurs millions de piastres.

CHAPITRE XV.

Récapitulation.—Conclusion.

Le Mexique est un pays en pleine paix et en progrès constant; il est régi par des lois aussi sages et aussi libérales que celles de la nation la plus éclairée du monde; il offre toutes les garanties désirables pour la vie et les propriétés de ses habitants.

Les questions des races y sont inconnues, et la nationalité comme la réligion n'y suscitent point de haines; les étrangers, socialement parlant, sont traités comme les enfants du pays selon leur conduite et leurs mérites personnels.

Le champ qu'il offre à tout homme intelligent et d'initiative est très vaste; il existe sur tous les points importants du pays des moyens de communication nombreux, pratiques, relativement bon marché, rapides et faciles.

Le Gouvernement offre de grands avantages à l'immigration et toute entreprise de ce genre qui sera bien organisée et bien conduite, peut compter sur un succès plus ou moins immédiat mais certain.

Celui qui, possèdant un petit capital désire prospérer rapidement, trouve peu de pays placés dans d'aussi bonnes conditions; l'emploi de forts capitaux dans des entreprises importantes créées ou à developper, aura également des résultats excellents et sûrs.

Le caractère du Mexicain est affable, honnête et désintéressé. Si dans la race indigène, qui vit en dehors des grandes villes, l'on trouve quelque défiance, celà tient à la condition dans laquelle cette race méprisée à tort, a vécu trop longtemps; néanmoins elle ne professe aucun mauvais sentiment à l'égard des étrangers. Très souvent, nous avons entendu des Européens intélligents et justes, placés à la tête de grandes entreprises industrielles ou agricoles, rendre hommage aux indigènes et déclarant n'avoir qu'à se féliciter des rapports qu'ils entretenaient avec eux.

Celui qui, croyant que les grandes fortunes s'improvisent au Mexique, songe à y immigrer, se trompe. La richesse s' y acquiert beaucoup plus facilement que partout ailleurs; mais toujours elle est la conséquence du travail, de l'intélligence et aussi des circonstances favorables, ce que certains appellent seulement la chance. Si chance il y a, encore faut il savoir en profiter à propos.

L'homme sans ressources, sans forces et sans énergie ne manque pas au Mexique et son écroulement y est certain et rapide.

Le pays n'est pas favorable aux faiseurs de théories, car de jour en jour le peuple mexicain, calme et tranquille, devient plus pratique. Les apôtres d'idées révolutionnaires, les socialistes, les anarchistes, perdent

pour le moins leur temps; fatigués des bouleversements politiques, nous savons par une longue et cruelle expérience ce qu'ils nous ont coûté; notre désir c'est de retirer petit à petit et en toute sécurité les bienfaits d'une évolution logique, sans avoir recours aux agitations et aux violences.

Nous avons foi en l'avenir et les résultats acquis dans le court espace de temps écoulé depuis 1877, nous donnent la mesure de ce que nous pouvons réaliser dans le prochain quart de siècle; il nous faut pour celà entretenir la paix et ne pas entraver la marche libre et triomphale du pays sur le chemin du progrès moral et matériel.

Les Colonies étrangères qui existent au Mexique jouissent d'une grande estime et d'une prospérité remarquable.

Les principales, soit par leur nombre ou l'importance de leurs affaires, sont les suivantes:

La Colonie Espagnole, la plus nombreuse et la plus répandue dans les pays. Elle s'occupe spécialement d'affaires de banques, et du commerce d'épiceries, vins, liqueurs, conserves, fruits du pays, en gros et en détail, dont elle a presque le monopole; ainsi que de la commission d'importation et d'exportation, d'entreprises agricoles, de fabriques de tissus, de cigarettes et de cigares, etc., etc.

La Colonie Française, moins nombreuse que la précédente, est représentée surtout à Mexico, à Puebla et à Guadalajara. Ses principales affaires sont des affaires de banque, de commission, d'exportation et d'importation; elle a fondé nombre de fabriques de filés et

tissus de coton, d'imprimés, de lainages, de papier, de bonneterie; l'importation de l'article de Paris et des nouveautés est monopolisée par elle dans tous le pays; la confiserie, les modes, les restaurants, les mines, l'intéressent aussi; elle est également engagée dans toutes les grosses affaires de transport de forces hydrauliques par l'électricité, dans diverses entreprises agricoles, irrigation et culture, sucreries et distilleries et dans les principales fabriques de cigares et de cigarettes du Mexique.

La Colonie Allemande est aussi très répandue dans le pays, mais seulement par petits groupes. Elle s'occupe surtout d'operations de banque, de commission, d'importation et d'exportation, de quincaillerie, de mercerie, d'instruments de musique et de mines. Plusieurs grosses brasseries ont été fondées par elle et font de très belles affaires.

Les Colonies Américaines de date très récente, prennent chaque jour plus d'importance; les plus remarquables et les plus nombreuses au Mexique sont celles des Etats de Coahuila, Nuevo León et Chihuahua. Elles s'en tiennent généralement aux opérations de banque: aux mines, aux usines métallurgiques, à l'agriculture, à l'élevage du bétail et à la construction de chemins de fer. Il existe aussi plusieurs établissements américains pour la vente en gros et détail de comestibles de provenance Nord-Américaine; quelques fabriques de meubles et de chausures sont américaines aussi.

Colonie Anglaise.—D'un chiffre très restreint s'est attachée surtout aux affaires de mines.

Colonie Italienne.—Un peu plus nombreuse; au-

gmente beaucoup; s'occupe des industries agricoles, du commerce des comestibles au détail, etc.

Les autres colonies sont de moindre importance.

***

Nous croyons en avoir suffisamment dit pour mettre le lecteur à même de se faire une idée au moins approximative de ce que sont actuellemente les Estats Unis Mexicains, de ce qu'ils sont appelés à devenir dans un temps rapproché.

Dans ce bref mémoire nous ne nous sommes pas contenté de mettre en relief les ressources naturelles du Mexique et à montrer le chemin parcouru dans la voie du progrès de 1877 à 1898 comme, du reste, nous nous y étions engagé dans notre préface; nous avons tenu encore à nous arrêter aussi longuement que possible sur les points susceptibles d'intéresser les personnes désireuses de venir s'établir dans le pays, car ce doit être là le but principal, l'attrait sérieux de cet ouvrage.

Si après nous avoir lu, quelqu'un trouve que nos renseignements ne lui suffisent pas, s'il veut les augmenter, en acquérir de nouveaux, en contrôler l'exactitude, il pourra facilement les compléter en s'adressant à l'un des Consuls du Mexique à l'étranger ou, mieux encore, en écrivant directement au Ministère à qui ce qu'il désire peut incomber parmi les Sécrétariats d'Etat de la République Mexicaine. Il peut être certain d'avance, d'obtenir sous le plus bref délai possible, une réponse claire, précise et sans frais d'aucune sorte.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION..... 3

LIVRE PREMIER.

LES RESSOURCES NATURELLES.

Chapitre I. — Le pays. — Limites. — Aspect physique. — Orographie. — Hydrographie..... 9
Chapitre II. — Le Climat et le Sol..... 17
Chapitre III. — Le Sous-sol. — Les Roches..... 27
Chapitre IV. — Le Règne Végétal..... 53
Chapitre V. — Superficie. — Division politique. — Densité de la population..... 73

LIVRE SECOND.

ORGANISATION POLITIQUE. VOIES DE COMMUNICATION. SITUATION FINANCIÈRE.

Chapitre I. — Organisation politique..... 83
Chapitre II. — Garanties constitutionnelles..... 91
Chapitre III. — Mexicains et Etrangers..... 99
Chapitre IV. — Voies de communication..... 109
Chapitre V. — Dette publique..... 121
Chapitre VI. — Budget..... 127
Chapitre VII. — Impôts et Contributions..... 135
Chapitre IX. — Commerce..... 157
Chapitre X. — Banques..... 173
Chapitre XI. — Industrie..... 179

Pags.

Chapitre XII.—Eléments qu'offre Le Mexique à l'Industrie..... 195
Chapitre XIII.—Terrains non incultes..... 205
Chapitre XIV.—Colonisation.—Colonies existantes..... 219
Chapitre XV.—Récapitulation.—Conclusion 231

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

SEP 3 1919

form 410